

# ACTION MILITAIRE ET SOUVERAINETÉ

*Military Action and Sovereignty*





# Colloque de pensée militaire



Centre de Doctrine  
et d'Enseignement  
du Commandement

Cet ouvrage, publié par le Centre de Doctrine et d'Enseignement du Commandement, regroupe l'ensemble des interventions prononcées le 19 janvier 2017 à l'occasion du premier colloque de pensée militaire qui s'est tenu à l'École militaire.

Il présente également les débats et les échanges avec l'auditoire.

Cet ouvrage a vocation à nourrir les réflexions autour de l'emploi de l'armée de Terre et plus généralement des questions de défense.

*Published by the Center for Doctrine and Command Training, this text contains all of the speeches from the first conference on military thinking at the Ecole Militaire, 19 January 2017.*

*It also presents the debates and exchanges with the floor.*

*This work is intended to feed into the thinking on the employment of the French Army, and, more generally, defense issues.*

Les opinions émises dans les articles n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.  
*The opinions expressed in the articles are the sole responsibility of their authors.*

ACTION MILITAIRE  
ET SOUVERAINETÉ

---

MILITARY ACTION  
AND SOVEREIGNTY

---

## TABLE DES MATIÈRES

---

Éditorial du Général d'armée Jean-Pierre BOSSER.....	4
Allocution d'ouverture du général de division Antoine WINDECK.....	12
Synthèse des allocutions et des tables rondes Colonel (r) François MIRIKELAM.....	16
Allocution d'ouverture Madame la Députée Patricia ADAM.....	44
Allocution du général d'armée Pierre de VILLIERS.....	50
Table ronde n° 1 : « Le rapport entre les forces armées et la souveraineté est-il remis en cause ? ».....	64
Colonel Jérôme PELLISTRANDI.....	66
Monsieur Nicolas ROUSSELLIER.....	72
Monsieur Olivier ZAJEC.....	78
Général d'armée (2S) Henri BENTÉGEAT.....	86
Table ronde n° 1 : Débat avec la salle.....	94
Table ronde n° 2 : « Quels rôles pour les forces terrestres au profit de la souveraineté en 2017 ? ».....	110
Monsieur Corentin BRUSTLEIN.....	112
Général de corps d'armée Arnaud SAINTE-CLAIRE DEVILLE.....	114
Général de corps d'armée Christophe de SAINT CHAMAS.....	122
Madame Caroline GALACTÉROS-LUCHTENBERG.....	128
Table ronde n° 2 : Débat avec la salle.....	140
Les intervenants (par ordre d'intervention).....	146

## TABLE OF CONTENTS

---

Editorial by Army General Jean-Pierre BOSSER .....	5
Opening address Major General Antoine WINDECK .....	13
Summary of presentations and round tables Colonel François MIRIKELAM .....	17
Opening address by Patricia ADAM .....	45
Address by Army General Pierre de VILLIERS .....	51
Round Table 1: “Is the relationship between the armed forces and sovereignty being called into question?” .....	65
Colonel Jérôme PELLISTRANDI .....	67
Nicolas ROUSSELLIER .....	73
Olivier ZAJEC .....	79
Army General Henri BENTÉGEAT .....	87
Round table 1: Open discussion with the floor .....	95
Round table 2: “What roles for land forces in supporting sovereignty in 2017?” .....	111
Corentin BRUSTLEIN .....	113
General Arnaud SAINTE-CLAIRE DEVILLE .....	115
General Christophe de SAINT CHAMAS .....	123
Caroline GALACTÉROS-LUCHTENBERG .....	129
Round table 2: Open discussion with the floor .....	141
Speakers (in order of appearance) .....	147

## Éditorial du Général d'armée Jean-Pierre BOSSER

---

L'armée de Terre a organisé le 19 janvier dernier un colloque de pensée militaire sur un thème qui est au cœur des enjeux politiques et sécuritaires de notre temps : « Action militaire et souveraineté ».

L'auditoire important, par sa qualité, par sa diversité, comme par son volume, aura d'ailleurs permis de démontrer que les sujets de défense occupent désormais une place de choix sur la scène nationale et que l'armée de Terre est une institution envers laquelle nos concitoyens ont de fortes attentes.

En ouverture de cet ouvrage qui grave dans le marbre les échanges que nous avons eus à l'occasion de cette demi-journée à l'École militaire, je voudrais reprendre les quatre réflexions dont j'avais fait part à l'auditoire en concluant le colloque.

### 1<sup>re</sup> réflexion : le thème de cette année donne un écho singulier à celui de l'année dernière qui portait sur l'hybridité.

L'année passée, en analysant la notion d'hybridité, nous avons constaté que l'État était désormais entré en concurrence avec de nouveaux acteurs, opérant comme lui dans le champ sécuritaire, et agissant désormais à armes égales avec lui. Nécessairement, cela devait entraîner une confusion des genres entre le « mode mineur » et le « mode majeur » de la guerre.

Derrière le concept d'hybridité nous avons ainsi décelé une forme de remise en question « par les armes » de la souveraineté des États, à l'image d'autres remises en questions – dans d'autres domaines comme notamment celui de l'économie.

Peut-on alors parler d'un affaiblissement global des États, comme écrasés entre mondialisation et privatisation, entre universel et particulier ? Peut-on évoquer une fragilisation croissante des souverainetés ? C'est un vaste sujet. Il est certain, en tout cas, que le concept de nation est porteur d'enjeux. D'un côté, la symbolique « nationale » est souvent attaquée – à l'instar de l'attentat de Nice un jour de fête nationale –, d'un autre, le monde connaît une tendance au repli « national ». Le BREXIT, au cœur de la forme la plus aboutie de supranationalité – l'Union européenne –, en est une illustration emblématique.



## Editorial

by Army General Jean-Pierre BOSSER

---

**O**n 19 January, the Army organised a military thought conference, on a topic central to the policy and security issues of our time: “Military Action and Sovereignty”.

*The significant audience, through its quality, diversity and size, will have helped demonstrate that defence issues are now at the very fore of the national stage, and that the Army is an institution on which our fellow citizens have placed significant expectations.*

*By way of preamble to this work, which will serve as a lasting testimonial to the discussions we shared during that half-day at Ecole Militaire, I would like to take up four of the reflections I shared with the audience as I concluded the conference.*

First of all, the theme chosen this year singularly echoes that of last year, which dealt with hybridity.

*Last year, analysing the concept of hybridity, we observed that the State is now in competition with new players, operating as it does in the field of security, and taking action on equal terms with it. This could but bring about confusion between the “minor mode” and “major mode” in warfare.*

*Behind the concept of hybridity, we for instance detected a challenge of sorts, “through arms”, to the sovereignty of States, echoing previous challenges raised - in other areas, and in particular in the economy.*

*Is there reason to interpret this as an overall weakening of States, as though crushed between globalisation and privatisation, between the universal and the particular? Are we seeing sovereignties faced with increasing fragility? The subject is a vast one. In any case, it is most certain that the concept of nation is rife with high-stakes issues. On the one hand, the symbolism of the “nation” is often attacked – as it was by the terrorist attack in Nice, as France celebrated a national holiday – yet at the same time, a tendency for “nations” worldwide to close in on themselves. Brexit, which occurred at the heart of the most extensively-developed form of supranationality today, offers an emblematic illustration of this.*

En ce qui concerne le domaine sécuritaire, je crois pour ma part au retour indispensable des États dans les temps qui viennent car le besoin est élevé et la fragilisation des alliances (OTAN et UE en particulier) suppose que celles-ci se redéfinissent autour d'États forts et souverains.

## 2<sup>e</sup> réflexion : « Action militaire et souveraineté » forment un mariage très français.

Il y a effectivement une spécificité française dans le rôle que jouent les armées au profit de la souveraineté. Et cette spécificité n'est nullement un artifice récemment inventé pour justifier un nécessaire effort de défense. Elle est profondément et singulièrement ancrée dans notre histoire. Deux comparaisons historiques pour en convenir :

Premièrement, souvenons-nous qu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, quand l'Allemagne faisait de ses entreprises le bras armé de sa souveraineté, la France faisait de la grandeur de son empire le témoin de sa puissance.

Deuxièmement, reconnaissons qu'alors que les Anglais se sont toujours considérés comme des « non-alignés » de l'Union européenne (au titre de la protection de leur souveraineté économique et financière), la France n'a cessé, depuis quelques décennies, de chérir le « non-alignement » militaire et diplomatique (indépendance nucléaire, retrait du commandement intégré de l'OTAN en 1966, opposition à la guerre en Irak en 2003).

Si les évolutions récentes témoignent d'une inflexion que l'on peut qualifier d'atlantiste, dans le fond de sac des discours sur la souveraineté et la grandeur de la France, il y a toujours présent cette volonté de disposer d'une véritable autonomie stratégique, c'est-à-dire d'une armée solide.

Les mots suivants, empruntés au maréchal Foch, illustrent bien ce que je qualifie volontiers de tradition française de la souveraineté : « *Un gouvernement ne peut avoir que la politique de son état militaire* ».

## 3<sup>e</sup> réflexion : quelle place pour l'armée de Terre au service de la souveraineté ?

L'arme nucléaire incarne depuis un demi-siècle la souveraineté française parce qu'elle est la garantie suprême de l'indépendance stratégique du pays. Fonder toutefois, de façon exclusive, notre souveraineté sur l'atome, reviendrait à négliger deux points majeurs. D'une part, le contexte géostratégique – notamment l'hybridité – a ouvert des espaces non couverts par la dissuasion

*As regards security, I personally believe that the States will in the near future make their essential return, as there is great need for this and the increasingly fragile alliances (NATO and EU in particular) assume that these will redefine around strong, sovereign States.*

Secondly, “Military action and sovereignty” are a very French union.

*There is something specifically French in the role which the armies play, serving sovereignty. That specificity is by no means a recent artifice, invented only to substantiate a necessary defence effort. It is profoundly and singularly anchored in our history. Two historical parallels will make bear this out:*

*First of all, let us recall that, at the start of the 20<sup>th</sup> century, when Germany was turning its companies into the armed wing of its sovereignty, France chose to have the grandeur of its empire attest to its power.*

*Secondly, we should recognise that, while the English have always considered themselves “non-aligned” with the European Union (in the name of protecting their own economic and financial sovereignty), France has, over the past few decades, unfalteringly held dear to military and diplomatic “non-alignment” (nuclear independent, retreat of integrated NATO command in 1966, opposition to the war in Iraq in 2003).*

*While recent development indicate a turn toward what could be referred to as the Atlantist, when it comes down to it, at the root of the discourse around the sovereignty and grandeur of France, always lies the determination to enjoy full-fledged strategic autonomy, i.e., a solid army.*

*The following words, adapted from Marechal Foch, effectively illustrate what I would willingly call the French tradition of sovereignty: “A government’s policy can never be anything but the reflection of its military.”*

Thirdly, what place does the Army have in serving sovereignty?

*Nuclear weapons have, for a half-century, embodied French sovereignty, as they are the supreme guarantee of the country’s strategic independence. However, to establish our sovereignty solely on the atom would be to overlook two major points. First of all, today’s geostrategic context – in particular hybridity – has opened up spaces not covered by nuclear deterrence and in*

nucléaire et dans lesquels une réponse dissuasive conventionnelle trouve toute sa place. D'autre part, là où s'applique la dissuasion nucléaire, les forces conventionnelles – notamment de l'armée de Terre – offrent une complémentarité permettant de s'extraire du dilemme du « tout ou rien ». Elles permettent de maintenir un seuil d'emploi qui demeure crédible.

C'est d'ailleurs le sens de la participation à venir de l'armée de Terre aux dispositifs eFP – *enhanced Forward Presence* – aux côtés des Britanniques en 2017, en Estonie, et aux côtés des Allemands en 2018, en Lituanie.

Plus largement, quel est l'apport de l'armée de Terre à la souveraineté ? Pour répondre à cette question, je voudrais m'appuyer sur une phrase du général de Gaulle lors du discours de Bayeux, le 16 juin 1944, discours de souveraineté s'il en est : « *Toute notre histoire, c'est l'alternance des immenses douleurs d'un peuple dispersé et des fécondes grandeurs d'une Nation libre, groupée sous l'égide d'un État fort* ».

La souveraineté peut donc s'entendre comme la grandeur féconde d'une Nation libre, d'une Nation groupée et d'un État fort. L'armée de Terre contribue avec force à chacun de ces trois « piliers » de souveraineté.

Une Nation libre, tout d'abord. La première des libertés étant la sécurité, l'engagement quotidien de nos hommes sur le territoire national mais également à l'extérieur contribue à la liberté de la Nation. Les armées, et particulièrement l'armée de Terre, payent le prix du sang en opérations extérieures : certains soldats meurent « là-bas » pour que leurs concitoyens vivent libres « ici ».

Une Nation groupée, ensuite. C'est toute l'ambition des actions conduites par l'armée de Terre au bénéfice du lien Armée-Nation et de la cohésion nationale, que ce soit dans le cadre de l'encadrement de la jeunesse, du projet « garde nationale » et plus généralement de la promotion de valeurs au service de l'esprit de défense, notamment grâce à une présence désormais visible de nos soldats dans la Cité. Pour gagner la guerre il faut gagner les cœurs. L'armée de Terre a déjà gagné le cœur des Français, les sondages d'opinion en attestent : c'est une satisfaction mais aussi une responsabilité.

Un État fort, enfin. N'est-ce pas ce à quoi répond l'armée de Terre, en s'opposant avec une réactivité admirée – et enviée – aux groupes armés qui menaçaient d'envahir le Mali en 2013, en offrant au président de la République la capacité de déployer 10 000 hommes sur le territoire national en 3 jours, en déployant sur court préavis des canons CAESAR pour appuyer la bataille de Mossoul, au plus près des Irakiens et de nos partenaires alliés, en encaissant une suractivité inédite, sans faillir à la mission, sans faiblir malgré les contraintes, car nous sommes des soldats et nous savons que notre force et celle de l'État que nous servons sont une seule et même chose.

# Military Action and Sovereignty

*which a conventional deterrence response would have every chance of being effective. Secondly, where nuclear deterrence can apply, conventional forces – in particular the Army – offer a complementary component that opens a door way from the “all or nothing” dilemma. They make it possible to maintain deployment threshold that is credible despite being reined in.*

*This is, incidentally, the purpose behind the Army’s future participation in the eFP – enhanced Forward Presence – operations alongside the British in 2017, in Estonia, and the Germans in 2018, in Lithuania.*

*More broadly speaking, what does the Army do for national sovereignty? To respond to that question, I would like to turn to General de Gaulle, in a speech in Bayeux, on 16 June 1944, a speech of sovereignty if ever there was one: “Our whole history consists of alternating periods in which we as a people either endured painful dispersion or else enjoyed fruitful greatness as a free nation, gathered under the aegis of a strong State.”*

*Consequently, sovereignty can thus be understood as the fruitful grandeur of a free Nation, a Nation grouped together and a strong State. The Army makes powerful contributions to each of these there “pillars” of sovereignty.*

*A free Nation, first of all. The first of all freedoms being security, the day-to-day engagement of our troops on national soil as well as abroad contribute to the Nation’s freedom. The Armies, and in particular the land forces, pay for this freedom with their blood, during foreign operations: soldiers die “over there” so that our fellow citizens can live freely “over here”.*

*A united Nation, secondly. This is the aspiration driving the action of the Armed Forces, for the benefit of the Army-Nation bond and for national cohesion, whether in bringing out a new generation of youth, running the “national guard” project, or more generally promoting values to serve the spirit of defence, in particular thanks to the now-visible presence of our soldiers in the cities. To win the war, we must win over the hearts of the people. The Army has already conquered the hearts of the French population, and the opinion surveys are there to show it: this is both a source of satisfaction, and a responsibility.*

*Lastly, a strong Nation. Is this not what the Army fostered when it stood up, with much-admired – and envied – responsiveness to the armed groups that threaten to invade Mali in 2003, when it offered the French President the capacity to deploy 10,000 men on national soil in 3 days, when it deployed on short notice the CAESAR canons to back the Battle of Mosul, right alongside the Iraqis and our allied partners, or when it endured through never-before-seen levels of activity, without ever failing in its task, as we are soldiers and we know that our strength and that of the State we serve are one and the same?*

Une Nation libre, groupée, sous l'égide d'un État fort : voilà ce que contribue à édifier l'armée de Terre, voilà pourquoi l'armée de Terre est « outil de souveraineté », voilà pourquoi – avec un si large champ d'action – un modèle d'armée complet est indispensable à notre souveraineté nationale.

## 4<sup>e</sup> réflexion : deux contradictions apparentes... qui n'en sont pas en réalité.

L'action militaire est, nous l'avons vu, au cœur de l'expression de la souveraineté. Or, pour que l'action militaire soit efficace, il est impossible aux militaires d'agir seul. La coopération est d'une certaine façon un indispensable catalyseur de souveraineté.

Cette coopération s'entend d'abord en interallié. Ainsi, les mots de « souveraineté » et d' « alliances » qui semblent s'opposer sont, en fin de compte, parfaitement complémentaires ; ils se renforcent même. L'absolue souveraineté est aujourd'hui une chimère dans le monde ouvert dans lequel nous vivons. Le repli sur soi serait alors suicidaire : entre alliés, nous devons additionner nos souverainetés respectives et compenser nos abandons de souveraineté réciproques.

Cette coopération s'entend ensuite sur le segment militaro-industriel. Ainsi, les termes de *made in France* et de *made for France* ne sont surtout pas à opposer. Il ne peut y avoir de souveraineté économique – incarnée par le *made in France* – sans efficacité de l'outil militaire – qui appelle le *made for France* – et réciproquement. Patriotisme économique et économie patriote doivent donc se répondre. C'est tout l'enjeu de la coopération entre les militaires et les industriels, c'est également toute l'ambition portée par *Action Terrestre Future*, ouvrage qui oriente la réflexion prospective de l'armée de Terre pour les prochaines décennies. Nous devons éviter de nous retrouver à l'avenir une nouvelle fois devant le choix difficile de conserver un vieil équipement parce qu'il est français, ou de le remplacer par une option nécessairement étrangère.

Je voudrais finir en remerciant le nouveau centre de doctrine et d'enseignement du commandement pour l'organisation de ce colloque ainsi que la réalisation de cet ouvrage destiné à une large diffusion.

Je vous souhaite à tous et à toutes une bonne lecture !

**Général d'armée Jean-Pierre BOSSER - CEMAT**

# Military Action and Sovereignty

*A Nation that is free, united and under the aegis of a strong State: this is what the Army contributes to building, this is why the Army is referred to as a “tool for sovereignty”, and this is why – with such a large scope of action – a complete army model is vital to our national sovereignty.*

I will close with two ideas that are contradictory only in appearance.

*Military action is, we know, central to the expression of sovereignty. Yet for military action to be effective, the soldiers involved in it cannot be left to take action alone. Cooperation is, in a sense, a vital catalyst to sovereignty.*

*This cooperation is to be first and foremost between allies. The terms “sovereignty” and “alliances” which appear in opposition are, ultimately, entirely complementary and even reinforce one another. Absolute sovereignty is now illusory, in the open world in which we live. To close ourselves off would be suicidal: allies are meant to add up their respective sovereignties and made up for the respective parcels of sovereignty which each has had to cast off.*

*Cooperation, secondly, extends to the military and industrial segment. In this regard, the terms “made in France” and “made for France” should be banished entirely. There can be no economic sovereignty – embodied by “made in France” – without an effective military apparatus – implying “made for France” – and vice versa. Economic patriotism and the patriot economy must thus come in interplay. This sums up the whole challenge in cooperation between military and industrial players, and is also the very aspiration borne by Action Terrestre Future, a work intended as a guide for the Army’s prospective thought in the decades to come. We need to avoid ending up once again faced with the difficult choice between holding on to ageing equipment only because it is French, or replacing it with a necessarily-foreign alternative.*

*I would like to conclude by once again thanking the new Centre for Command Doctrine and Teaching for having organised this conference and producing this work, intended for a wide reader audience.*

*Wishing you enjoyable reading!*

**Army General Jean-Pierre BOSSER**

## Allocution d'ouverture du général de division Antoine WINDECK

---

Madame la Présidente,  
Mon Général,  
Messieurs les officiers généraux des armées françaises et étrangères,  
Mesdames, Messieurs,

L'armée de Terre est ravie de vous accueillir pour ce premier colloque de pensée militaire et j'ai l'honneur de l'introduire brièvement au nom du chef d'état-major de l'armée de Terre, le général d'armée Jean-Pierre BOSSER, et en tant que directeur du CDEC, centre de doctrine et d'enseignement du commandement.

Le CDEC outre ses responsabilités en matière de doctrine et d'enseignement militaire supérieur, porte l'ambition, sous l'impulsion du général CEMAT, de créer les conditions de la rénovation d'une pensée militaire riche au sein de l'armée de Terre.

Héritier d'un patrimoine intellectuel de premier ordre, notre devoir est de le faire fructifier et bien sûr de l'enrichir. C'est dans cet esprit que nos réflexions se dérouleront cet après-midi.

Le chef d'état-major de l'armée de Terre a retenu l'idée que nos réflexions porteraient sur la participation des forces armées et plus particulièrement des forces terrestres à la souveraineté.

Thème riche qui nous permettra d'une part de replacer dans une perspective historique la portée stratégique du rôle des forces terrestres et de leurs engagements contemporains et d'autre part d'analyser leur impact sur la souveraineté nationale pour un pays qui affirme, revendique même son autonomie stratégique.

Dans un contexte sécuritaire où la menace sur le Territoire National est devenue une réalité et où la possibilité d'une résurgence d'une menace majeure ne peut être, par principe, écartée les Forces Terrestres resteront un acteur essentiel de la souveraineté nationale.

Je crois sincèrement, qu'aujourd'hui plus que jamais, les forces terrestres dont la spécificité est le contrôle des milieux physiques et humains dans la durée avec une capacité de maîtrise discriminée de la force sont appelées à jouer un rôle stratégique de premier plan.



## Opening Address

### Major General Antoine WINDECK

---

*Madame President,  
General,  
Officers General of the French, Allied and Foreign Armies,  
Ladies and Gentlemen,*

**T***he Army is delighted to welcome you to the Ecole Militaire for this first conference on military thought, which it is my honour to introduce, on behalf of Chief of Staff of the Army, General Jean-Pierre BOSSER, and as Director of the CDEC, the Centre for Command Doctrine and Teaching.*

*In addition to its responsibilities in the area of higher military doctrine and training, the CDEC aspires, using the impetus given by General CEMAT, to create the conditions for a renewal of vibrant military thinking within the Army.*

*Heir to an intellectual tradition of the highest order, our duty is to ensure that it bears fruit and, naturally, to enrich it ourselves. It is in this spirit that our discussions will unfold this afternoon.*

*The Chief of Staff of the Army chose to have our discussions focus on how the armed forces and, more specifically, the land forces, play a part in sovereignty.*

*This is a topic rich with possibilities, which will give us the opportunity to put the strategic bearing of the land forces in action and their current-day engagements back into historical perspective, while also offering the chance for analysis of their impact on national sovereignty, in a country that asserts and even demands strategic autonomy.*

*In the present security climate, where the threat on home soil has become a reality, and in which the possibility that a major threat will re-emerge can by principle not be dismissed, the armed forces will remain a vital player as far as sovereignty is concerned.*

*It is my sincere belief, and one I hold more strongly than ever, that the land forces, distinctive in the control they have over physical and human environments in the longer term, and in their capability to deploy force with discernment, now more than ever have a prominent strategic part to play.*

Les questions autour de ce sujet sont nombreuses et les intervenants nous aideront tout au long de cet après-midi à en préciser tous les aspects.

Permettez-moi de remercier enfin chaleureusement :

- Madame la députée Patricia ADAM, présidente de la commission de la défense nationale et des forces armées, d'être une nouvelle fois présente à nos côtés et de nous livrer ses réflexions personnelles ;
- le général d'armée Pierre de VILLIERS, chef d'état-major des armées, d'avoir accepté en personne de poser le cadre politico-militaire de l'action des forces armées au profit de la souveraineté ;
- le général d'armée Jean-Pierre BOSSER, chef d'état-major de l'armée de Terre, de clôturer cette après-midi de travail en nous livrant ses convictions profondes ;
- l'ensemble des intervenants pour leur disponibilité et avec qui nous avons eu plaisir à préparer ce colloque. La teneur de leurs propos nous aidera sans nul doute dans nos réflexions collectives et personnelles.
- le colonel Jérôme PELLISTRANDI, rédacteur en chef de la *Revue de Défense Nationale* et Corentin BRUSTLEIN, chercheur à l'IFRI, un partenaire clé du CDEC, d'avoir accepté d'animer les débats malgré la complexité des questions et des enjeux posés par le thème de ce colloque. Ils auront également pour mission de respecter la chronologie prévue de cet après-midi. À ce titre, je leur souhaite bon courage et vous demande de les aider dans cette tâche.
- enfin, notre partenaire, l'association MINERVE des anciens de l'EMSST qui apporte sa contribution concrète à l'organisation de ce colloque.

Je tiens à faire mention de la contribution active de certains de nos officiers stagiaires du CSIA à l'organisation de cet après-midi. Ils se reconnaîtront. Qu'ils en soient félicités et chaleureusement remerciés.

J'ai l'honneur, sans plus attendre, de céder la parole à Madame Patricia ADAM.

Je vous remercie de votre attention.

# Military Action and Sovereignty

*There are many questions to address around this subject, and our speakers will help us detail and clarify them throughout the afternoon.*

*In closing, allow me to thank in particular:*

- *Patricia Adam, Member of the French Parliament and President of the National Assembly Commission on National Defence and the Armed Forces, for once again attending and sharing her thoughts with us.*
- *Army General Pierre de Villiers, Chief of Staff of the Armed Forces, for having agreed to come in person to describe the politico-military framework for the action of the armed forces serving national sovereignty.*
- *Army General Jean-Pierre Bosser, Army Chief of Staff, who will conclude our afternoon's work by sharing some of his core beliefs with us.*
- *All of the speakers, for the time they have dedicated to us and with whom it was a pleasure to prepare this conference. Their comments will without a doubt help us in our joint and individual thought processes.*
- *Colonel Jérôme Pellistrandi, Managing Editor of La revue de la Défense nationale (National Defence Review), and Corentin Brustlein, researcher at the IFRI, constant partner in our discussions, for agreeing to chair these debates, in spite of the complexity of the problems and challenges. They will also be responsible for helping us keep to the chronology set for this afternoon. In that effort, I wish them the greatest of fortitude and ask you to help them in their task.*
- *Lastly, our partner, the EMSST Alumni Association MINERVE, which did a great deal concretely toward organising this event.*

*I would like to also mention the active contribution some of our CSIA trainee officers made toward the organisation of this conference. They know who they are. Please give them your congratulations and warm thanks.*

*Without further ado, it is my honour to give the floor to Patricia ADAM.*

*Many thanks for your attention.*

## Synthèse des allocutions et des tables rondes

Colonel (r) François MIRIKELAM

---

Ces actes sont le fruit des interventions et débats du premier colloque de pensée militaire de l'armée de Terre qui s'est tenu le 19 janvier 2017 à l'École militaire, en présence de Madame la députée Patricia ADAM, Présidente de la commission de la défense nationale et des forces armées de l'Assemblée nationale, du chef d'état-major des armées, le général d'armée Pierre de VILLIERS et du chef d'état-major de l'armée de Terre, le général d'armée Jean-Pierre BOSSER.

Les propos rapportés dans cet ouvrage rendent compte des débats et de la réflexion ainsi engagée ; ils ne sauraient être tenus comme exprimant une quelconque position officielle.

### INTRODUCTION

En février 2016, le dernier colloque de doctrine de l'armée de Terre avait examiné et débattu des nouvelles formes de conflictualité, notamment celles provenant d'un ennemi hybride, et des réponses que les forces armées peuvent collectivement apporter à ces menaces.

Cette année, le chef d'état-major de l'armée de Terre a retenu le thème de l'action militaire et de la souveraineté. Au vu de l'évolution des menaces et des enjeux politiques et stratégiques, il lui est en effet apparu utile et opportun de s'interroger sur « *la place des forces armées et surtout de l'armée de Terre dans les actions militaires liées à la souveraineté de notre pays* ».

L'étude de ce thème participe d'une meilleure compréhension d'un environnement mondial, complexe et incertain, d'un contexte sécuritaire qui se durcit et se dégrade durablement et porte en lui des germes de contestation de souveraineté.

Ce colloque s'inscrit dans un mouvement de renouveau de la pensée militaire au sein de l'armée de Terre insufflé par le centre de doctrine et d'enseignement du commandement (CDEC).

## Summary of Presentations and Round Tables Colonel François MIRIKELAM

---

**T**hese proceedings are the fruit of the presentations and discussions at the French Army's First Conference on Military Thought, held on 19 January 2017, at Ecole Militaire, attended by MP Patricia Adam, President of the French National Assembly's Commission on National Defence and the Armed Forces, the Chief of Staff of the French Army, the French Army General Pierre de Villiers, and Chief of Land Forces and Army General Jean-Pierre Bosser.

*The statements related in this publication are an account of the discussions held and are by no means to be construed as an official position.*

### INTRODUCTION

*In February 2016, the French Army's last doctrine colloquium offered the opportunity to explore and discuss new forms of conflicts, in particular those emanating from a hybrid enemy, and responses which the armed forces can collectively bring to those threats.*

*This year, the Chief of Staff of the Armed Forces selected the topic military action and sovereignty. Seeing the changing nature of threats and political and strategic issues at stake, he deemed it both beneficial and opportune to look into the "place of the armed forces and, above all, the Land Army, in military action connected with the nation's sovereignty".*

*Studying this theme will contribute to a better understanding of a global environment that is complex and uncertain, an increasingly harsh security context in which tensions are building to stay and the seeds of full blown challenge to sovereignty are being forming.*

*This conference proceeds from a movement to usher in new military thought in the Land Army, set in motion by the French Centre for Command Doctrine and Teaching (CDEC).*

## Première partie : le rapport entre les forces armées et la souveraineté est-il remis en cause ?

La première table ronde étudie la nature du rapport entre les forces armées et la souveraineté pour s'interroger ensuite sur son éventuelle remise en cause.

### 1°) Qu'appelle-t-on la souveraineté ?

La souveraineté est à la fois une fiction juridique et un concept politique. Par souveraineté, on entend le pouvoir suprême reconnu à l'État. Apparue au Moyen-Âge, le concept est précisé à la Renaissance notamment par Jean BODIN dans son ouvrage *les Six livres de la République* (1576) dans lequel la souveraineté est définie comme « *la puissance absolue et perpétuelle d'une République (...)* c'est-à-dire *la plus grande puissance de commander* ». Monsieur Olivier ZAJEC, professeur de stratégie à l'École de Guerre, cite le juriste Carl SCHMIDT pour qui « *est souverain celui qui décide en situation exceptionnelle* ».

La souveraineté d'une Nation s'exprime avant tout au travers de l'autonomie de décision et d'action de l'État. Pour le général d'armée Pierre de VILLIERS, un État qui ne prendrait pas toutes les mesures pour garantir et protéger sa souveraineté face aux menaces « *s'exposerait inévitablement à perdre la maîtrise de son destin et à subir l'expression de la volonté possiblement violente d'autrui* ».

Madame Caroline GALACTÉROS-LUCHTENBERG, expert en géopolitique, rappelle que le concept de souveraineté a pris son essor à compter du traité de Westphalie (1648) qui consacre la souveraineté, l'égalité et l'indépendance juridique des États dans un ordre international qui repose sur le respect de leurs intérêts vitaux et de leur pleine souveraineté. Pour elle, il existe une relation intime entre souveraineté, liberté et responsabilité.

En France, la souveraineté est d'abord et essentiellement une émanation de la représentation nationale comme le relève Madame Patricia ADAM.

La protection de la souveraineté nationale est la « *mission première* » des forces armées. Le Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale (2013) affirme ce principe : « *le maintien de la souveraineté nationale fonde la mission des forces armées* ».

On peut ainsi avancer que la protection de la souveraineté repose sur deux fondements à savoir l'indépendance nationale et l'autonomie stratégique.

Part I: is the relationship between the armed forces and sovereignty being challenged?

*The First Round Table looked into the nature of the relationship between the armed forces and sovereignty, then turning to consider whether it may be challenged today.*

## 1) What is meant by «sovereignty»?

*Sovereignty is both a legal fiction and a political concept. Sovereignty is defined as the supreme power recognised of the State. Making its first appearance in the Middle Ages, the concept was clarified in the Renaissance, in particular by thinker Jean Bodin in his work the Six Books of the Republic (1576), in which sovereignty is defined as “the absolute and perpetual power of a Republic (...), in other words the greatest power to command”. Olivier Zajec, Professor of Strategy at the School of War, quoted lawyer Carl Schmidt, according to whom “the sovereign is he who decides in exceptional circumstances”.*

*A nation’s sovereignty finds expression above all in the State’s autonomy in the area of decision-making and action. According to Army General Pierre de Villiers, a State unwilling to take all possible measures to safeguard and protect its sovereignty in the face of threats “inevitably exposes itself to the risk of losing control of its own fate and being subject to the possibly violent will of another”.*

*Caroline Galactéros-Luchtenberg, an expert in geopolitics, offered a reminder that, “The concept of sovereignty came into full being with the Treaty of Westphalia (1648), which concurrently enshrined the concepts of sovereignty, the equality and legal independence of States, within an international order based on the respect of their vital interests and of their full sovereignty”. She sees sovereignty, liberty and responsibility as closely-intertwined.*

*In France, sovereignty is first and foremost an emanation of national representation, as Patricia Adam pointed out.*

*The protection of national sovereignty is the “prime mission” of the armed forces. The White Paper on Defence and National Security (2013) asserts this principle: “Maintaining national sovereignty is the foundation of the armed forces’ mission”.*

*It can be proposed that the protection of sovereignty is built on two foundations, namely, national independence and strategic autonomy.*

## 2°) Perspective historique

Les forces armées ont participé de façon éminente à l'édification de la Nation française. Monsieur Nicolas ROUSSELLIER, maître de conférences à l'IEP de Paris, resitue la relation entre la souveraineté et la République mais aussi entre le pouvoir exécutif et le fait militaire dans une perspective historique. Il explique la manière dont le fait militaire a trouvé sa place dans l'organisation de l'État depuis 1870.

Pour ce faire, il distingue deux modèles de République qu'il appelle « *la République du Parlement* » et « *la République du Président* » et expose le rôle et la place qu'y a tenu le fait militaire.

Le premier modèle est le régime parlementaire présent en France entre 1870 et 1958. Le fait militaire est relégué dans une zone grise qu'il nomme un « hors champ politique et constitutionnel ». Bien que le pouvoir militaire soit resté un élément central de la société française de 1870 à 1914 notamment au travers de la conscription universelle, il n'avait selon lui pas sa place dans la manière de penser et d'organiser la République. Puis, avec l'émergence de la guerre moderne lors de la Première Guerre mondiale, le gouvernement s'est réorganisé pour accueillir et assumer les fonctions de conducteur de la guerre : « *la fonction d'état-major comme modèle d'organisation est venue s'introduire dans les processus de décision gouvernementale* ».

Le second modèle est né en 1958 avec la constitution de la V<sup>e</sup> République. Le fait militaire est replacé au cœur du pouvoir exécutif civil et occupe une place politico-constitutionnelle. Il se retrouve au cœur de la définition du politique : « *le fait militaire est devenu organique et pérenne, tant à l'Élysée, à Matignon, au Ministère de la défense et jusqu'aux structures du haut commandement, concrétisant une chaîne de commandement* ».

## 3°) Quels liens entre souveraineté et autonomie stratégique ?

Les deux derniers Livres blancs de 2008 et de 2013 insistent tout particulièrement sur l'autonomie stratégique. L'autonomie, notion stratégique, ne doit pas être confondue avec l'indépendance, notion politique, ni avec la souveraineté, notion juridique.

Or comme le relève Olivier ZAJEC, il n'existe pas de définition canonique de l'autonomie stratégique. Il distingue deux interprétations : la première pose l'autonomie stratégique comme une **alternative compétitive** à l'indépendance ; la seconde comme une **condition** de l'indépendance.



## 2°) Historical perspective

*The armed forces figured prominently in the construction of the French Nation. Nicolas Roussellier, Lecturer at the Institute of Political Studies in Paris, brought his perspective to the relationship between sovereign and the Republic, as well as between the executive power and military action in a historical perspective. He explained how military action has fit into the organisation of the State in varying ways since 1870.*

*To do so, he distinguished between two models for the Republic, “the Republic of the Parliament” and “the Republic of the President”, describing the role and place of military action in both.*

*The first model was exemplified by the Parliamentary regime in France between 1870 and 1958. Military action was relegated to a grey zone “outside the scope of politics and the Constitution”. While military power remained a central component of French society from 1870 to 1914, in particular through universal military conscription, it did not, in his view, have a place in the thinking and organisational principles underpinning the Republic. Then, with the emergence of modern warfare during World War I, the Government reorganised to take in and take on the functions of war conductor: “the modern role of central command as an organisational model came to be part of the government’s decision-making process”.*

*The second model came into being in 1958, with the formation of the 5<sup>th</sup> Republic. Military action was brought back to the centre of civil executive power and occupied a place concurrently political and constitutional. As such, it became central to the definition of the political. “Military affairs became an organic and permanent part of the State apparatus, stretching from the President to the Prime Minister, down through the Ministry of Defence and the command structures, giving precise form to a chain of command.”*

## 3) What are the ties between sovereignty and strategic autonomy?

*The last two White Papers in 2008 and 2013 give particular emphasis to strategic autonomy. Autonomy – a strategic notion – should not be confused with independence – a political one – nor with sovereignty, which is a legal notion.*

*As Olivier Zajec pointed out, there is no standard definition of strategic autonomy. He drew the distinction between two interpretations: the first of these sees strategic autonomy as a **competitive alternative** to independence; the second as a **condition** of independence.*

Il explique que dans la première interprétation, l'autonomie stratégique constitue la transposition de la dépendance au sein d'un monde devenu interdépendant. Mais selon lui cette interprétation confond l'autonomie stratégique et la résilience.

Dans la seconde interprétation l'autonomie stratégique est considérée comme un préalable indispensable à l'indépendance nationale : « *l'autonomie stratégique se définit comme la volonté d'un État de se donner les moyens matériels et humains, pour défendre avec succès sa population, son territoire et ses intérêts, sans dépendre entièrement de capacités étrangères, tant en matière d'évaluation de la menace que d'intervention* ».

L'autonomie stratégique de la France repose tant sur la dissuasion nucléaire que sur les forces conventionnelles. La France fait partie des quelques pays dans le monde qui disposent de capacités de renseignement, de planification, de dissuasion et d'action autonomes. Elle peut aussi s'appuyer sur une industrie militaire nationale d'armement robuste.

C'est cette autonomie stratégique qui permet à l'État de décider souverainement et rapidement de la réponse à apporter à une menace spécifique. Les différentes aptitudes des forces armées constituent autant de capacités et d'options offertes pour agir en toute autonomie.

Le chef d'état-major des armées insiste particulièrement sur le fait que cette autonomie n'est effective que si elle s'appuie sur un modèle d'armée complet, omnidirectionnel et organisé autour de l'équilibre entre les cinq fonctions stratégiques que constituent la dissuasion, l'intervention, la protection, la prévention et la connaissance/anticipation.

Nicolas ROUSSELLIER et Olivier ZAJEC témoignent du glissement de l'indépendance nationale vers l'autonomie stratégique. Et ainsi que le relève le général d'armée (2S) Henri BENTÉGEAT, l'expression « *indépendance nationale* » a presque disparu des discours politiques et des textes réglementaires en raison de l'interdépendance et des coalitions au sein de l'OTAN.

## 4°) Souveraineté, partenariat et coalition

L'armée française agit aujourd'hui la plupart du temps au sein d'une coalition. Une opération telle que SERVAL fait désormais figure d'exception. Par ailleurs, la France délègue une partie de sa souveraineté à des organisations internationales pérennes ou de circonstance et par des accords interétatiques avec des nations souveraines.

*He explains that, in this first interpretation, strategic autonomy represents the transposition of dependence into a world that has become interdependent. But this interpretation confuses strategic autonomy with resilience.*

*The second interpretation sees strategic autonomy as a pre-requisite for national independence: Strategic autonomy is defined as a State's wish to endow itself with the material and human resources necessary to successfully defend its inhabitants, its territory and its interests, without being completely dependent on foreign resources, whether in terms of threat analysis or intervention.*

*France's strategic autonomy is buttressed as much by nuclear deterrence as by conventional forces. France is one of the few countries in the world with autonomous intelligence, planning, deterrence and action capacities. It can also draw upon a robust national military arms industry.*

*This strategic autonomy is what allows the State to make rapid sovereign decisions about the course of action to take in response to any given threat. The respective aptitudes of the armed forces are as many capacities and options open to take fully autonomous action.*

*The Chief of Staff of Land Forces gave particular emphasis to the fact that this autonomy is only effective if backed up by an army that is complete, omnidirectional and organised around a balanced approach to five strategic functions, which are deterrence, intervention, protection, prevention and knowledge/anticipation.*

*Nicolas Roussellier and Olivier Zajec told of how national independence has slipped into strategic autonomy. As Army General (2S) Henri Bentégeat pointed out, the expression "national independence" has almost disappeared from political speeches and regulatory texts due to the interdependence and coalitions within NATO.*

## 4) Sovereignty, partnership and coalition

*Today, in most cases, the French Army takes action through coalition. Operations such as SERVAL now stand out as exceptions to the rule. Furthermore, France delegates part of its sovereignty to permanent or special ad hoc international organisations, as well as through continuing relations between sovereign States.*

Dans ce contexte, souveraineté et alliance s'opposent-elles nécessairement ? L'action en coalition constitue-t-elle une distorsion de l'acception gaullienne de l'indépendance et de l'autonomie stratégique comme l'évoque Olivier ZAJEC ? Pour le chef d'état-major des armées, la coopération internationale fondée sur la confiance apporte au contraire une contribution complémentaire essentielle à la protection de la souveraineté nationale. Car pour lui, « *la souveraineté absolue est illusoire* ».

Les abandons de souveraineté qui nous ont été imposés doivent être compensés par l'addition des souverainetés nationales et des coopérations. Il convient de rechercher le juste équilibre entre ce qui relève de la souveraineté des États et ce qui peut être partagé. Les partenariats s'avèrent désormais d'autant plus cruciaux que dans nombre de domaines, ainsi que le relève Monsieur Corentin BRUSTLEIN, responsable du Centre des études de sécurité de l'IFRI, la France a été contrainte d'accepter des dépendances croissantes, réciproques ou non.

Mais coopération, mutualisation de moyens et action en coalition ne signifient pas nécessairement disparition de la souveraineté. Il convient bien entendu d'être vigilant et de garder à l'esprit ce qu'Olivier ZAJEC décrit comme « *la notion de garde haute ou de vigilance stratégique* ». Mais c'est aussi et justement parce que la France peut s'appuyer sur ses capacités de renseignement, de planification, de dissuasion et d'action autonomes qu'elle peut peser avec succès sur les décisions collectives. Car comme le relève Hubert VÉDRINE cité par Olivier ZAJEC : « *un monde où la souveraineté est réelle, incarnée, armée est au final la meilleure condition de la sécurité nationale* ».

Il reste que si le contrôle de la conduite des opérations par la France ne pose pas de difficulté particulière au sein de l'OTAN ou de l'UE, il n'en irait pas de même au sein de coalition où il serait difficile d'imposer ses vues à un de ses membres qui fournirait 75 % des moyens.

## 5°) Les permanences de la souveraineté française

La permanence fondamentale réside dans un processus décisionnel politico-militaire rapide, efficace, démocratique et unique en Europe. Il est organisé autour du président de la République, chef des armées, et du chef d'état-major des armées, à la fois conseiller militaire du gouvernement et commandant opérationnel de toutes les forces françaises engagées en opération.

## 6°) Les capacités militaires, dernier attribut en matière de souveraineté ?

La puissance est pour Raymond ARON, la capacité d'une unité politique d'imposer sa volonté aux autres unités. Se référant à son ouvrage « *la puissance des nations* », le général d'armée (2S) Henri BENTÉGEAT rappelle que quatre

*Against this backdrop, are sovereignty and alliance necessarily opposing notions? Is action in coalition a distortion of the Gaullist understanding of independence and strategic autonomy, described by Olivier Zajec? According to the Chief of Staff of Land Forces, international cooperation based on trust, in contrast, offers an additional and essential contribution to the protection of national sovereignty. In his view, “absolute sovereignty is an illusion”.*

*The zones of sovereignty which we have had to relinquish must be made up for by the addition of national sovereignties and forms of cooperation. We need to find the right balance between State sovereignty and that which can be shared. Partnerships will now play a role all the more crucial as, in many areas, as Mr Corentin Brustlein, Head of the Centre for Security Studies at IFRI said, France has had to accept growing dependencies, both reciprocal and otherwise.*

*However, cooperation, pooling of resources, and coalition-based action do not necessarily mean a disappearance of sovereignty. Watchfulness is, of course, called for here, along with a constant awareness of what Olivier Zajec describes as “the notion of high guard or strategic vigilance”. However, it is also and precisely because France can draw upon autonomous intelligence, planning, deterrence and action capacities that it can successfully have a bearing on collective decision-making. As Hubert Védrine, quoted by Olivier Zajec stated: “A world of actual, concrete and armed sovereignty is, in the final analysis, the best guarantee of national security”.*

*It nonetheless remains that, control over operational conduct by France does not raise any particular difficulties within NATO or the EU, the same would not be true of the coalition, in which it would be difficult to impose views upon a member providing 75% of the resources.*

## 5) The constancies in French sovereignty

*The main continuity lies in a rapid, effective and democratic politico-military decision-making, unique within Europe. At its centre is the President of the Republic, Commander in Chief of the Armies and the Chief of Staff of the Armed Forces, who is both the government’s military advisor and operational commander of all French forces engaged in operations.*

## 6°) Is military capacity the last attribute of sovereignty?

*Power is, in Raymond Aron’s view, the ability of a political unit to impose its will on other units. Referring to his work “The power of nations” Army General (2S) Henri Bentégeat recalled the four factors contributing to a nation’s power: demographics, economic capacity, cultural influence and military capacity.*

facteurs contribuent à la puissance d'un pays : la démographie, les capacités économiques, l'influence culturelle et les capacités militaires.

Or, il estime que la France doit faire face au recul, voire au déclin des trois premiers facteurs. Pour lui, seules les capacités militaires de la France n'ont pas amorcé de déclin. Ce constat est partagé par Madame Caroline GALACTÉROS-LUCHTENBERG qui considère que la souveraineté de la France est de surcroît affectée par les nombreuses délégations consenties en matière monétaire, frontalière, législative, budgétaire et financière.

## 7°) Les ruptures

La relation entre la Nation et ses forces armées a connu depuis la chute du mur de Berlin un certain nombre de ruptures qui ont affecté le lien entre la Nation et ses armées.

La suspension de la conscription et l'intervention de la France en Afghanistan constituent deux ruptures majeures, et pour cette dernière il ne s'agissait que de manifester notre solidarité avec nos alliés alors que nos intérêts directs n'étaient pas directement menacés selon le colonel Jérôme PELLISTRANDI, directeur de la *Revue Défense Nationale*. Cette intervention posait au surplus la question de la place du chef des armées dans un environnement multinational complexe.

Les attentats sur le sol français, et le retour des nationalismes constituent une troisième rupture majeure. Le réalisme géopolitique est revenu sur le devant de la scène et l'opinion publique s'avère désormais plus réservée pour envoyer des soldats à l'étranger pour y défendre des droits et des valeurs.

Le retour de la guerre depuis 1995 a ainsi indubitablement modifié le regard de la Nation sur les armées, leur regard sur elles-mêmes et la nature des liens entre les responsables politiques et les responsables militaires.

## 8°) Les limites

Les crises qui se succèdent en France comme en Europe mettent à mal la souveraineté nationale à plus d'un titre. Les repères et les équilibres sont brouillés par la multiplication des volets sécuritaires, économiques, migratoires et institutionnels, par une politique de défense européenne toujours en construction et par un courant de « *civilianisation* » ou de banalisation de la fonction militaire susceptible d'affecter l'efficacité des armées.

*France, he deems, is currently faced with the fact that the first three of these are slipping, or even declining. In his view, only France's military has not taken the turn into decline. Caroline Galactéros-Luchtenberg shared this view, stating that France's sovereignty is moreover impacted by the many delegations of power granted in monetary, border-related, legislative, budgetary and financial terms.*

## 7°) Turning points

*The relationship between a Nation and its armed forces has, since the fall of the Berlin Wall has gone through a number of pivotal moments, affecting the tie between the Nation and its Armies.*

*The suspension of conscription and France's intervention in Afghanistan were two major turning points, whereby, with the latter, the aim was only to show our solidarity with our allies, our direct interests not being threatened, according to Jérôme Pellistrandi, Director of the periodical Défense Nationale. This intervention furthermore raised the question of the Chief of Army's place in a complex multinational environment.*

*The terrorist attacks on French soil and the resurgence of nationalisms formed a third pivotal break. Geopolitical realism has returned to the fore and public opinion is now more reticent about sending troops abroad in defence of rights and values.*

*The return of warfare since 1995 undoubtedly changed the way the Nation looks at Armies, themselves and the nature of the ties between political and military leaders.*

## 8) Limitations

*The crises which France and Europe have experienced in succession challenge national sovereignty in more than one respect. Long-standing reference points and balances have been muddled by mushrooming security, economic, migratory and institutional packages, by a still-developing European defence policy and a movement toward "civilianisation" or a trivialisation of the military function likely to impair the efficacy of armies.*

Pour le général d'armée (2S) Henri BENTÉGEAT, nous nous trouvons « *dans une phase intermédiaire dangereuse* ». Et la liberté d'action, ainsi que le relève le général d'armée Pierre de VILLIERS se trouve contestée « *à la fois dans le champ physique avec les dénis d'accès, mais aussi dans le champ virtuel avec la menace cyber* ».

À cela s'ajoutent :

- un affaiblissement des institutions internationales ;
- une rigidité d'un droit international critiquée par Madame Caroline GALACTÉROS-LUCHTENBERG : « *Quand le droit devient autoritaire, quand il ne constitue que le prolongement de la volonté de puissance d'acteurs dominants, il n'apporte pas la paix mais augmente la violence des conflits* » ;
- une fragilité de nos alliances au sein de l'Otan et de l'Union européenne et la nécessité d'une construction de la défense autour d'États forts et souverains.

Si les forces armées sont à l'évidence un contributeur majeur à la souveraineté, elles ne peuvent dans ce contexte, en être le seul instrument.

Le commandant des forces terrestres, le général de corps d'armée Arnaud SAINTE-CLAIRE DEVILLE, estime que les forces armées doivent être combinées aux responsables et aux moyens d'actions civils dans une approche globale et stratégique : « *les armées préparent la paix par les actions de force, mais aussi de stabilisation et de normalisation des moyens et l'organisation civile la construit à travers d'autres lignes d'opérations que sont la reconstruction ou la remise en place des structures administratives, la remise en place du système judiciaire et policier...* ».

Pour Madame Caroline GALACTÉROS-LUCHTENBERG, l'outil militaire ne doit pas servir à masquer ou à pallier les carences d'une politique étrangère mais doit s'inscrire à son service : « *L'efficacité et la crédibilité de l'action militaire sont précisément directement proportionnelles à leur mise en cohérence avec une politique étrangère rationnelle et ambitieuse* ».

## Deuxième partie : Quels rôles pour les forces terrestres au profit de la souveraineté en 2017

Depuis la publication en 2013 du Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale, le contexte géopolitique et géostratégique a durablement évolué : apparition d'un monde réellement multipolaire, rejet de la vision occidentaliste



*For Army General (2S) Henri Bentégeat, we are in a “dangerous intermediary stage”. Freedom of action, as Army General Pierre de Villiers pointed out, is under challenge, “both in the physical realm due to access denial, but also in the virtual realm because of the cyber-threat”.*

*This comes alongside:*

- *Weakening international institutions;*
- *A rigidity in international law, criticised by Caroline Galactéros-Luchtenberg: “When law becomes authoritarian, when it is merely the extension of the will to power of dominant actors, it brings no peace, but rather increases the violence of conflicts”;*
- *A fragility in our alliances within NATO and the European Union and the need to build defence around strong, sovereign States.*

*While the armed forces are clearly a major contributor to sovereignty, they cannot, in this context, be its sole instrument.*

*Armed forces commander, Lieutenant General Arnaud Sainte-Claire Deville, deems that the armed forces must be combined with civil decision-makers and resources, in an all-encompassing and strategic approach: “The armed forces pave the way for peace through power-driven actions, but also through action aimed at stabilisation and normalisation of resources, while civilian organisations build it using other operational lines such as reconstruction or the rebuilding of administrative structures, the re-establishment of the legal system or police force, etc.”*

*From the perspective of Caroline Galactéros-Luchtenberg, the military should not be used as a tool for hiding or offsetting the shortcomings of foreign policy, but rather serve it: “The effectiveness and credibility of military action are, in fact, directly proportional to the degree to which they are consistent with a rational and ambitious foreign policy.”*

## Part II: What roles for land forces in supporting sovereignty in 2017?

*Since the 2013 publication of the White Paper on Defence and National Security, the geopolitical and geostrategic context has changed for the long-term: a truly multi-polar world has emerged, the Western-tinted vision of international law*

du droit international par l'islamisme ou par les puissances émergentes dont au premier rang la Russie, renforcement de l'axe Londres-Washington à la faveur du Brexit, affermissement du rôle majeur de l'Allemagne en Europe...

Dans le même temps, les menaces se sont amplifiées et ont muté. Monsieur Corentin BRUSTLEIN évoque le risque d'un retour de la guerre sur le territoire national et la « *banalisation inquiétante* » des stratégies indirectes émanant d'États ou d'acteurs non étatiques ou hybrides. Il cite à titre d'illustration, l'immixtion dans les campagnes électorales nationales d'un État tiers ou les tentatives émanant d'un califat autoproclamé d'endommager la cohésion nationale.

Les perspectives sécuritaires pourraient rester durablement dégradées. Le chef d'état-major des armées, affirme que le sujet de la protection de la France et de l'Europe est plus que jamais d'actualité.

Cette nouvelle donne impose une réflexion renouvelée sur la souveraineté nationale et le rôle de l'action militaire pour la défendre.

La protection de la souveraineté repose ainsi sur deux fondements, à savoir l'indépendance nationale et l'autonomie stratégique, qui permettent à la France de peser sur un environnement extérieur interdépendant dont elle ne peut ni ne veut s'isoler.

## 1°) L'apport des forces terrestres au profit de la dissuasion

Depuis cinquante ans, la souveraineté nationale s'incarne en priorité et de façon spontanée au travers de l'arme nucléaire. La dissuasion nucléaire demeure le socle de la politique de défense de la France. Forte de ses composantes océaniques et aériennes, elle a en effet pour objet de protéger la France de toute agression d'origine étatique contre ses intérêts vitaux et contre toute menace de chantage susceptible de paralyser sa liberté de décision et d'action. À ce titre, elle constitue l'ultime garantie de la souveraineté nationale. Elle est et demeure, selon le mot du général d'armée Pierre de VILLIERS « *l'assurance-vie* » de la Nation.

Mais l'histoire récente montre que les risques et les menaces adviennent sous le seuil des intérêts vitaux (attaques terroristes massives et stratégies hybrides par exemple) et sortent du champ de la dissuasion nucléaire d'État à État.

Les fonctions stratégiques de protection et d'intervention constituent le complément indispensable à la dissuasion nucléaire et permettent d'éviter la montée aux extrêmes faute d'alternative. Là où la dissuasion nucléaire

*has been shunned by Islamism or by emerging powers, first and foremost Russia, the London-Washington axis has been strengthened, thanks to Brexit, the prominent role of Germany in Europe has been consolidated, etc.*

*Concurrent to this, the threats have gained magnitude and metamorphosed. Corentin Brustlein discussed the risk of a return of warfare to the national territory and the “worrysome trivialisation” of indirect strategies from States or non-State or hybrid players. By way of illustration, he cited interference in the electoral campaigns of third States or attempts on the part of a self-proclaimed caliphate to hurt national cohesion.*

*The security environment may well remain challenging over the long term. The Chief of Staff affirmed that the question of French and European security is more urgent than ever.*

*These new circumstances mean we have to take a new look at national sovereignty and the role of military action in defending it.*

*This protection of sovereignty thus depends on two fundamental elements, namely national independence and strategic autonomy, which allow France to influence an interdependent external environment from which she cannot cut herself off, even if she wanted to.*

## **1) How land forces contribute to deterrence**

*For the past fifty years, national sovereignty has mainly and most directly been expressed in terms of nuclear weapons. Nuclear deterrence remains the foundation of France’s defence policy. Building from the strength of its ocean and air components, it has been built to protect France from attacks of national origin against its vital interests and against any threat of blackmail that could cripple its freedom of decision and action. As such, it is the ultimate guarantee of national sovereignty. It is and remains, as Army General Pierre de Villiers stated, the Nation’s “life insurance”.*

*However, recent history has shown that risks and threats are now emerging under the threshold of vital interests (mass terrorist attacks and hybrid strategies, for instance) and have escaped the sphere of State-to-State nuclear deterrence.*

*The strategic functions of protection and intervention are indispensable supplements to nuclear deterrence, and make it possible to prevent the rise of extremist acts engaged in by those who see no other alternative.*

s'applique, les forces conventionnelles offrent une complémentarité qui permet de s'extraire du dilemme du « *tout ou rien* ».

Dans les espaces non couverts par la dissuasion nucléaire, la réponse dissuasive conventionnelle trouve toute sa place. C'est par exemple le sens du déploiement des forces terrestres en Estonie aux côtés de la Grande Bretagne en 2017. C'est aussi celui du déploiement aux côtés de l'Allemagne en Lituanie en 2018. Contribuer à la dissuasion face à l'Est dans le cadre des mesures de réassurance est ainsi un des champs d'action des forces terrestres.

## 2°) L'apport des forces terrestres pour la protection du territoire national

La stratégie de défense vise à garantir l'intégrité du territoire national, à assurer aux Français une protection efficace contre l'ensemble des risques et des menaces, à préserver la continuité des grandes fonctions vitales de la Nation et à conforter sa résilience.

Dans le contexte sécuritaire actuel, où la menace sur le territoire national est devenue une réalité, avec la possibilité d'une résurgence d'une menace majeure, le déploiement et les actions de protection de l'armée de Terre sur le territoire national en font un acteur essentiel de la souveraineté.

Le commandant des forces terrestres, le général de corps d'armée Arnaud SAINTE-CLAIRE DEVILLE, expose que les forces terrestres contribuent massivement au concept récent de « *posture de protection terrestre* ». Cette contribution s'exprime par le déploiement opérationnel (ou la mise en alerte) de :

- près de 7 000 hommes sur le territoire national avec les moyens matériels correspondants, dont une partie pourrait à l'avenir être engagée dans le cadre de la préparation opérationnelle,
- 2 000 soldats qui assurent la sécurité et la protection des installations militaires,
- 3 000 soldats permanents des forces de souveraineté dans les territoires ultra marins.

Fort de leur spécificité dans le contrôle dans la durée des milieux physiques et humains, et dans la maîtrise discriminée de la force, les forces terrestres sont, pour le général de division Antoine WINDECK, directeur du CDEC, appelées à jouer un rôle stratégique de premier plan. Mais ce rôle, elles l'ont assumé également pendant plus de 40 ans et avec succès comme le souligne le chef d'état-major de l'armée de Terre.

*Where nuclear dissuasion is in play, conventional forces offer an additional option, which helps us get out of the ‘all-or-nothing’ dilemma.*

*In the areas not covered by nuclear dissuasion, conventional deterrence responses are vital. This was the reason, for instance, for which we deployed land forces in Estonia alongside the United Kingdom in 2017. It is also on these grounds that Germany based its decision to deploy in Lithuania in 2018. Contributing to deterrence in the face of Eastern powers, through reassurance measures is one of the fields of action for land forces.*

## **2°) How land forces contribute to protecting national territory**

*Defence strategy is aimed at guaranteeing the security of the national territory, providing effective protection from all risks and threats for the French, preserving the continuity of the Nation’s main vital functions, and consolidating its resilience.*

*In the present security climate, where the threat on home soil has become a reality, with the re-emergence of a major threat very much a possibility, the deployment and protection action of the armed forces on national soil make it an vital player in sustaining sovereignty.*

*Armed forces commander, Lieutenant General Arnaud Sainte-Claire Deville, described the tremendous contribution of land forces to the recent concept of “land protection”. This contribution can come in the form of operational deployment (or preparation for engagement) involving:*

- *Nearly 7,000 men on national soil, with the related material resources, part of which could in the future be dedicated to operational preparation,*
- *2,000 soldiers in charge security and protection for military installations,*
- *3,000 permanent soldiers from the sovereignty forces in the overseas territories.*

*Major General Antoine Windeck, Director of the CDEC, sees these land forces as being destined to play a prominent strategic role, drawing upon their distinctive capability in long-term control over physical and human environments and in the discerning use of force. They have taken on that role for more than 40 years now, and successfully so, emphasised the Chief of Staff of Land Forces.*

Le soldat porte les armes de la France et est le dépositaire de la force légitime d'État pour reprendre les mots de Max WEBER. C'est ce même soldat, polyvalent, maîtrisant les savoirs technique, tactique et éthique qui s'engage alternativement en opérations extérieures ou sur le territoire national. La mise en œuvre de telles compétences légitiment l'investissement très important de l'armée de Terre dans la formation.

En sa qualité d'officier général de la zone de défense et de sécurité Nord-Ouest, le général de corps d'armée Christophe de SAINT CHAMAS rappelle que l'armée de Terre concourt à la souveraineté en fonction des capacités dont elle dispose et de la place que lui donne l'autorité politique. Sur le territoire national c'est en effet le ministère de l'intérieur qui est menant.

Il explique que les forces armées déployées sur le territoire national ne peuvent agir que dans le strict respect du cadre légal, à savoir celui de la réquisition. C'est au préfet de zone de défense qu'il revient d'exprimer ses besoins. L'officier général s'adresse au CPCO qui sollicite l'armée de Terre. La force terrestre reste sous l'autorité de la chaîne militaire, mais sous la responsabilité de l'autorité civile.

Le général de corps d'armée Christophe de SAINT CHAMAS témoigne de ce que l'efficacité des forces terrestres découle étroitement de la qualité du dialogue instauré en amont entre le préfet de zone et l'officier général de la zone de défense et de sécurité. À cet égard, il appelle à la restauration du rôle du délégué militaire départemental qui avant tout conseille le préfet dans le bon usage des moyens ainsi que les postes de commandement des unités Sentinelle sur le terrain.

Pour Olivier ZAJEC, il apparaît nécessaire d'adapter les normes de sécurité et d'entraînement des militaires à leur rôle dans la défense de la souveraineté.

Enfin, certains intervenants ne sont pas favorables à un engagement « *quasi-guerrier* » des armées sur le territoire national. Il en est ainsi du général d'armée (2S) Henri BENTÉGEAT qui affirme que l'intervention des armées doit demeurer un ultime recours face à une situation de siège. Il considère qu'il serait extrêmement risqué d'engager l'armée sur un terrain pour lequel les gendarmes et les policiers sont les mieux préparés. Et qu'en tout état de cause c'est au pouvoir politique qu'il revient d'assumer la responsabilité d'un engagement des forces armées sur le territoire national.

# Military Action and Sovereignty

*Soldiers bear the arms of France and are the depositories of legitimate State violence, in the words of Max Weber. The same soldiers, with their multiple skills, and proficient technically, tactically and ethically, engage alternately in operations on foreign and national soil. The ability to implement such skills justify the army's heavy investment in training.*

*As General Officer of North-West Defence and Security Zone, General Christophe de Saint Chamas reiterated that the Land Forces contribute to sovereignty in accordance with the capacity available to it and the place which political authority gives to it. On national soil, the Ministry of the Interior makes the decisions determining their action.*

*He explained that armed forces deployed on national soil must act strictly in line with their legal framework, specifically that of requisition. The Defence Zone Prefect is responsible for stating local needs. The officer general turns to the CPCO (Centre for Operations Planning and Conduct) to request the Army put forces on the ground. The land force remains under the authority of the military chain of command, but under civilian responsibility.*

*General Christophe de Saint Chamas attested to the direct relationship between the quality of the dialogue instituted upstream between the zone prefect and the officer general of the defence and security zone. He called in this light for the reinstatement of the role of departmental military delegate, whose primary responsibility is to advise the prefect on the sound use of the resources provided and Sentinelle command stations on the ground.*

*In Olivier Zajec's view, it is necessary to adapt military security and training norms to the role they play in defending sovereignty.*

*Lastly, some speakers were not in favour of a "near-warlike" engagement of armies on national soil. This was true of Army General (2S) Henri Bentégeat, who stated that army intervention must remain the last resort in a siege situation. He deemed it would be extremely risky to deploy the army in a context to which gendarmes and police are the best suited. In any case, it is up to the political authorities to take on responsibility for engaging the armed forces on national soil.*

## 3°) L'apport des forces terrestres dans la profondeur stratégique

Les forces terrestres contribuent aux opérations extérieures par la mise en œuvre de trois fonctions stratégiques : prévenir, dissuader et intervenir. Elles affirment la force de la France et participent à son rayonnement.

Pour la prévention, ce sont près de 2 000 soldats qui sont déployés en dehors du territoire national. La participation à l'*enhanced Forward Presence* (eFP) de l'OTAN à compter d'avril 2017 s'inscrit dans cette mission.

Pour les interventions, plus de 4 700 hommes sont actuellement déployés sur quatre théâtres principaux : la bande sahélo-saharienne, les opérations Chammal (Irak), Touraco (RCA) et Daman (Liban).

Par leur aptitude à se projeter, à durer et à se désengager en s'appuyant sur un dispositif pré positionné, par leur compréhension du terrain et de l'adversaire, les forces terrestres apportent une contribution déterminante à l'autonomie stratégique de la France.

La diversité des menaces impose une réponse souple, pragmatique et à géométrie variable. Les forces terrestres occupent une place fondamentale aux côtés des forces maritimes et aériennes.

## 4°) L'apport des forces terrestres à la cohésion et à la résilience nationales

L'armée de Terre contribue à la cohésion et à la résilience nationales par son ancrage territorial, par les valeurs que portent les soldats (des valeurs de responsabilité et d'altruisme) et par le recrutement annuel de 13 000 officiers, sous-officiers et militaires du rang.

Le général de corps d'armée Arnaud SAINTE-CLAIRE DEVILLE souligne le rôle prépondérant de l'armée de Terre dans les dispositifs interministériels et interarmées que sont le service militaire adapté (SMA) et le service militaire volontaire (SMV). Ce sont en effet principalement des cadres de l'armée de Terre qui œuvrent auprès des hommes et femmes du SMA qui intègre chaque année 6 000 jeunes des territoires ultra marins ou du SMV qui offre à 700 jeunes la possibilité de bénéficier d'une formation professionnelle tout en étant sensibilisé au savoir-être propre aux armées.

L'armée de Terre met en œuvre un projet ambitieux pour la réserve opérationnelle dont les effectifs doivent passer de 16 000 actuellement à 24 000 d'ici trois ans. Lors de l'été 2016 ce sont plus de 1 000 réservistes qui ont été déployés pour assurer des missions de sécurité de protection dans le cadre de Sentinelle.



## 3°) How land forces contribute to strategic depth

*Our land forces contribute to external operations through the implementation of three strategic functions: prevention, deterrence and intervention. They assert France's strength and contribute to its renown.*

*Where prevention is concerned, nearly 2,000 soldiers from land forces are deployed outside of national territory. France's participation in NATO's EFP (Enhanced Forward Presence) from April 2017 proceeds from this mission.*

*In intervention, nearly 4,700 men, are currently deployed in four main areas: the Saharo-Sahelian strip, operation Chammal (Iraq), Touraco (RCA) and the Daman (Lebanon).*

*Their ability to project, endure and disengage, drawing upon a pre positioned apparatus, and to understand the terrain and the adversary, the land forces make a decisive contribution to France's strategic autonomy.*

*The diversity of the threats in place require a flexible, pragmatic and modifiable response. The Army will play a vital role, along with the Air force and the Navy in this.*

## 4) How land forces contribute to national cohesion and resilience

*The Army contributes to national cohesion and resilience through its territorial anchoring, through the values championed by soldiers (values of responsibility and altruism) and by the annual recruitment of 13,000 officers, non-commissioned officers and privates.*

*Lieutenant General Arnaud Sainte-Claire Deville emphasised the Army's preponderant role in the inter-ministerial and inter-army apparatuses known as Adapted Military Service (SMA) and the Voluntary Military Service (SMV). It is primarily the Army leaders who work with the men and women at the SMA, which brings in 6,000 young people from the overseas territories yearly, or SMV, which offers 700 young people the opportunity to benefit from vocational training, all the while being sensitised to the behavioural skills specific to the Army.*

*The Army is implementing a far-reaching project for its operational reserves as well, expected to grow from 16,000 currently to 24,000 in three years' time. In Summer 2016, more than 1,000 reservists were deployed for security and protection missions as part of Sentinelle.*

Ainsi, si l'on additionne les soldats, les réservistes et les conscrits volontaires, c'est environ 4 % d'une classe d'âge qui travaille directement au sein de l'armée, promouvant l'esprit de défense et assurant la protection du territoire et des Français.

Pour les autres, le rétablissement d'un service national obligatoire est écarté par le général de corps d'armée Christophe de SAINT CHAMAS par défauts de moyen et d'encadrement. Sur la base d'un ratio de 200 personnels d'encadrement pour un régiment de 1 000 personnes, c'est en effet l'ensemble des 80 régiments de l'armée de Terre qui devrait être mobilisé pour cette seule mission de formation.

*« La culture de la défense est complémentaire à celle de la sécurité mais nécessite des savoir-faire particuliers qui s'acquièrent très difficilement et peuvent être perdus très rapidement. Elle constitue une sorte de trésor qui garantit la souveraineté et la réactivité et ne peut être mise sur le même plan que la culture de la sécurité. Il est donc essentiel de mener des actions pédagogiques pour préserver la culture de la défense »* Olivier ZAJEC.

## 5°) L'effort de guerre constitue la garantie de la souveraineté

Ces dernières années, l'armée de Terre s'est durablement réorganisée pour s'adapter au durcissement de la donne sécuritaire et aux défis à venir : ce fut à la fois une réorganisation structurelle par la mise en œuvre du modèle « *Au contact !* », mais aussi capacitaire par le développement du programme Scorpion et enfin à travers la réaffirmation des principes fondamentaux du commandement consacrée par la publication en 2016 d'une version actualisée du Livre bleu « *L'exercice de l'autorité dans l'armée de Terre* ».

L'ensemble des intervenants s'accorde à dire que le modèle actuel de l'armée de Terre comporte encore des lacunes. Ainsi si rien n'est fait, l'armée de Terre encourt le risque de perdre des aptitudes opérationnelles et des savoir-faire à cause de l'usure des équipements, du personnel, des infrastructures...

Aussi, pour le général de corps d'armée Arnaud SAINTE-CLAIRE DEVILLE, il est impératif :

- de combler les ruptures temporaires de capacités,
- d'adapter nos moyens aux contrats opérationnels,
- de renforcer nos soutiens au sein des armées et des services interarmées,

*Adding up the soldiers, reservists and voluntary conscripts, about 4% of a given age bracket are employed directly in the army, promoting the spirit of defence and helping better protect both the territory and the French.*

*As concerns the others, the reinstatement of compulsory military service was an idea discarded by Lieutenant General Arnaud Sainte-Claire Deville, due to lack of resource and coordination. Given a ratio of 200 supervisory staff for a regiment of 1,000, all 80 regiments of the land forces would need to be mobilised for this training mission alone.*

*“The defence and security cultures are complementary, but defence requires specific skills, which are very difficult to obtain and can be very quickly lost. They are like a treasure that underwrites sovereignty and the ability to react, and they cannot be handled in the same way as the security services. It is therefore essential to conduct educational programmes to preserve the defence culture”, explained Olivier Zajec.*

## 5) The war effort is the guarantee of sovereignty

*Over these past few years, the Army engaged in a lasting reorganisation process to adapt to the harder tone taken on security and in light of the challenges ahead: the reorganisation came both in structure, with the implementation of the “Au contact!” model “, as well as in capacity, with the development of the Scorpion programme and, lastly, the reassertion of the fundamental command principles enshrined in the updated version of the Blue Paper published in 2016: “The Exercise of Authority in the Army”.*

*All the speakers agreed that the Army’s current model still has shortcomings. Consequently, if nothing is done, the Army runs the risk of losing operational aptitudes and know-how, due to deteriorating equipment, personnel, infrastructures, etc.*

*For this reason, Lieutenant General Arnaud Sainte-Claire Deville feels it vital to:*

- *fill the temporary capacity gaps,*
- *adapt our resources to our operational contracts,*
- *strengthen our support in the armies and inter-service armies,*

- de retrouver un niveau d'entraînement des hommes satisfaisant pour permettre d'intervenir sur l'ensemble du spectre,
- d'accélérer le programme d'équipement Scorpion afin de renforcer les capacités en donnant une supériorité technique associée aux futurs engins de combat.

Pour le général de corps d'armée Christophe de SAINT CHAMAS : « *l'enjeu est de disposer d'un outil utilisable à 100 % alors qu'à cause des restrictions, sa disponibilité est tombée à 70 % voire 50 %* ».

L'excellence des forces armées procède de celle de ses hommes mais elle a aussi un coût. Madame Patricia ADAM souligne que nos armées doivent être, en permanence, suffisamment nombreuses, bien commandées, bien équipées, bien entraînées et légitimement rémunérées. L'autonomie implique aussi d'entretenir un pôle industriel apte à fournir aux armées cette indépendance, afin d'échapper à tout chantage ou tout embargo.

Le maintien du modèle ne peut passer que par une augmentation du budget de la défense pour atteindre la cible des 2 % avant la fin du prochain quinquennat. Certes, l'actualisation de la loi de programmation militaire 2014-2019 a marqué une première étape et l'exécution quasi-conforme du budget 2016 atteste du coup d'arrêt donné à la tendance baissière de ces 35 dernières années. Mais pour le chef d'état-major des armées, il est indispensable que l'augmentation du budget intervienne dès 2018 au risque « *d'un effet mécanique d'éviction des forces conventionnelles* ». Et comme le relève Olivier ZAJEC : « *il faut être puissant pour être protégé, ou bien se résigner à être protégé par un puissant* ».

## CONCLUSION

La souveraineté nationale constitue l'attribut essentiel de la Nation, communauté humaine attachée à sa patrie, la « terre des pères » selon les mots du général d'armée Pierre de VILLIERS. Cette souveraineté s'exprime avant tout à travers l'autonomie de décision et d'action de l'État.

Face à un environnement défavorable, l'armée de Terre demeure un instrument majeur de la souveraineté de la France dans les espaces non couverts par la dissuasion nucléaire. C'est ce qui fait dire au général d'armée Jean-Pierre BOSSER que le XXI<sup>e</sup> siècle sera **celui du retour de l'armée de Terre à la souveraineté nationale**.

Chaque jour aux côtés des forces maritimes et aériennes, les forces terrestres contribuent au maintien de la souveraineté nationale par leurs missions, leurs capacités et leurs savoir-faire.

# Military Action and Sovereignty

- *return to satisfactory levels of training in order to be able to intervene all across the spectrum,*
- *speed up the Scorpion programme in order to build capacity by offering greater technical superiority connected with the future weapon systems.*

*As General Christophe de Saint Chamas stated: The goal is to have a military that is 100 % operational; meanwhile, due to restrictions, actual availability has fallen to 70%, if not 50%.*

*The excellence of the armed forces proceeds from that of its men, but also comes at a cost. Patricia Adam emphasised that our armed forces must always have sufficient manpower; they must be well led, well equipped, well trained, and duly-remunerated. Autonomy also means maintaining an industrial base capable of providing our armed forces with this independence, so that they can avoid any attempts at manipulation or embargo.*

*This model cannot be sustained unless the defence budget is increased, reaching the targeted 2% by the end of the next presidential term. It is true that the updating of the 2014-2019 law on military programming was a first step and the 2016 budget allocation, for the most part paid out, attests to a stop in the 35-year downward trend seen up to now. However, in the view of the Chief of Staff of the Land Forces, it is essential that the budget increase come from as early as 2018, “unless we want to see the conventional forces mechanically edged out”. As Olivier Zajec pointed out: “A nation must be powerful to be protected, or resign itself to being protected by one that is.”*

## CONCLUSION

*National sovereignty is an essential attribute of a Nation, a human community attached to its fatherland, as General Pierre de Villiers stated. That sovereignty finds expression above all in the State’s autonomy in the area of decision-making and action.*

*In the face of an adverse environment, the Army remains a major instrument in France’s sovereignty, in spaces not covered by nuclear deterrence. It is for this reason that Army General Jean-Pierre Bosser believes the 21st century will see **the return of the Army in the realm of national sovereignty.***

*Every day, alongside the Navy and Army, the land forces contribute to maintaining national sovereignty, through their missions, capacities and know-how.*

Avec près de 21 000 soldats en posture opérationnelle, les forces terrestres protègent les intérêts des Français et du pays et lui garantissent son autonomie d'appréciation et son indépendance dans l'action.

Leur excellence opérationnelle est saluée et reconnue sur la scène internationale. Le général d'armée (2S) Henri BENTÉGEAT rappelle à cet égard que les forces terrestres « *sont considérées comme parmi les meilleures du monde* ».

Mais cette excellence ne peut trouver à s'exercer pleinement que s'il existe une véritable cohérence entre les ambitions, les menaces, les missions et les moyens : « *Le prix de la paix, c'est l'effort de guerre, souverainement décidé* ».

La nécessité d'une coopération ou d'une alliance internationale comme la délégation d'une partie de la souveraineté à des organisations internationales ne signifient pas l'abandon de tout ou partie de la souveraineté. Dans bien des domaines, l'alliance et la coopération ne s'opposent pas à la souveraineté mais s'additionnent et se renforcent.

La garantie et l'expression de la souveraineté imposent le maintien d'un modèle complet d'armée et une augmentation du budget de la Défense dès 2018.

Cette action au service de l'exercice de la souveraineté bien que majeure et prépondérante n'est pas exclusive et ne peut se concevoir que dans un cadre interarmées et plus largement dans une approche stratégique globale et une vision politique générale.

# Military Action and Sovereignty

*With nearly 21,000 soldiers in operational position, the land forces protect the interests of the French people and nation, and guarantee it autonomy in appraising situations and independence in action.*

*Their operational excellence is hailed and recognised on the international scene. Army General (2S) Henri Bentégeat reiterated in this respect that France's land forces "are considered the among the world's best".*

*That excellence can only express its full range when there is a real consistency between aspirations, threats, duties and resources: "The price of peace is the 'war effort', decided on a sovereign basis."*

*The need for international cooperation or an international alliance, for instance, by delegating some sovereign rights to international organisations, does not mean relinquishing all or some sovereignty. In many fields, alliance and cooperation are not antithetical with sovereignty, but indeed can supplement and strengthen it.*

*For sovereignty to be secured and expressed, a complete army model and increase in the defence budget are needed from as early as 2018.*

*This action serving sovereignty, while major and preponderant, is not exclusive and can be conceived of only in an inter-army setting and, more broadly, in a global strategic approach and general political vision.*

## Allocution d'ouverture

### Madame la députée Patricia ADAM

---

Présidente de la commission

de la défense nationale

et des forces armées de l'Assemblée nationale

**M**erci, mon Général, de cette invitation, que j'ai acceptée avec beaucoup de plaisir. Comme vous l'avez dit, je crois n'avoir manqué aucun colloque au cours de cette dernière législature.

Général de VILLIERS, Général BOSSER, auditeurs, intervenants, chers amis, ce colloque de doctrine de l'armée de Terre constitue un moment important de l'année. Il permet bien entendu de mettre en lumière une thématique d'actualité. Elle l'est particulièrement cette année. J'estime que le choix de traiter de la souveraineté constitue une démarche audacieuse en cette période préélectorale, propice à des discours parfois trop définitifs, voire à des postures outrancières, notamment sur le sujet de la souveraineté.

Je ne me déroberai pas pour autant à l'honneur que vous me faites d'introduire vos travaux en cette dernière année de législature. Permettez-moi cependant d'en fixer les limites. Il va de soi que c'est en tant que Présidente de la commission de la défense nationale et des forces armées de l'Assemblée nationale que je m'adresse à vous. J'interviens donc en tant que représentante du peuple souverain, qui m'a confié la charge de contrôler et d'évaluer notre politique de Défense.

Qu'est-ce que la souveraineté ? Elle est l'inverse de l'indépendance. Être souverain consiste en effet à n'être dépendant de personne. Une telle souveraineté absolue existe-t-elle sur Terre ? La réponse est non, et c'est bien naturel pour une notion qui a trait précisément au sacré. La souveraineté est d'abord une fiction juridique, un concept politique. Mais c'est ainsi que le monde fonctionne : nous avons besoin de concepts pour comprendre la réalité et de fictions pour organiser la vie en société. Toutes les constructions humaines sont fondées sur des croyances, voire parfois des certitudes, lesquelles s'effondrent lorsque les personnes cessent d'y croire.

La souveraineté, en France, est nationale : tout pouvoir, toute légitimité procède, directement ou indirectement de la nation. Cette foi, née à Valmy, est aujourd'hui contestée. Pourtant, les Français, de manière presque unanime, continuent à croire en la nation et à sa pertinence. La construction européenne a clairement échoué à proposer une croyance de substitution, parce qu'elle



## Opening Address

Patricia ADAM

---

Member of French National Assembly  
President of the National Assembly Commission  
on National Defense and the Armed Forces

**T**hank you, General, for this invitation, which it was my great pleasure to accept. As you pointed out, to my knowledge I have not missed a single conference during the last parliamentary term.

*General de Villiers, General Bosser, audience members, speakers, dear friends, this conference on Army doctrine comes at an important time. Of course, it allows us to call attention to an issue, which is particularly topical this year. I consider the choice of the topic of sovereignty a particularly daring one during this election season, which so often produces overly definitive statements, not to mention outrageous posturing, especially over questions of sovereignty.*

*I shall not shrink from the honor you have bestowed me of introducing your reflections in this final year of parliamentary term. Please allow me to set some boundaries nevertheless. It goes without saying that it is in my capacity as President of the National Assembly Commission on National Defense and the Armed Forces that I am speaking to you. I am thus speaking in my capacity as representative of the sovereign people, who have entrusted me with the responsibility of monitoring and evaluating our defense policy.*

*What is sovereignty? It is the opposite of independence. Indeed being sovereign means being dependent on no one. Does such an absolute form of sovereignty exist on Earth? The answer is no, which is entirely natural for a notion linked to the sacred. Sovereignty is in the first instance a legal fiction, a political concept. But this is the way the world works: we need concepts to understand reality and fictions to organize life in our societies. All human constructions are based on beliefs, sometimes even on certainties, which fall asunder when people cease believing in them.*

*Sovereignty in France is national: all power, all legitimacy proceeds, directly or indirectly, from the nation. This belief, born at Valmy, is currently under challenge. However, the French people, almost in its entirety, continues to believe in the nation and its relevance. The European project has clearly failed to provide an alternative belief to replace it. Indeed, it has proved incapable of*

s'est montrée incapable de remplir le premier des devoirs régaliens, à savoir la sécurité de ses citoyens : non seulement la sécurité économique et sociale, mais aussi la sécurité des personnes et des biens à l'intérieur de nos frontières, voire la défense de ces mêmes frontières.

Nous en venons donc à l'action armée, autrement dit à l'outil militaire. « *La force armée ne délibère pas* », comme le proclame la Déclaration des droits de 1789. Elle est, je cite, « *essentiellement obéissante* ». Elle tire sa légitimité de la nation, qui s'exprime par ses représentants. Il en va différemment dans d'autres États, notamment ceux issus d'une guerre de libération, comme les États-Unis. Mais en France, la force armée est essentiellement un outil de la souveraineté, et l'action armée constitue un mode d'action parmi d'autres de l'exercice de la souveraineté, au même titre que nos finances publiques ou notre diplomatie.

Naturellement, quand les frontières sont menacées, la force armée devient prééminente lorsque la diplomatie a échoué. De même, lorsque la souveraineté nationale est menacée par un groupe terroriste qui dispose de nombreux agents sur notre sol, il est naturel que la force armée prête son concours aux forces de police, sous l'autorité du pouvoir civil légitime.

En effet, il n'y a qu'en état de guerre que la force armée se voit déléguer des prérogatives souveraines. Nous ne sommes en état de guerre, juridiquement parlant. Je le précise bien, juridiquement. L'action militaire n'a donc pas vocation à intervenir dès le moindre trouble. Elle constitue plutôt l'*ultima ratio* du souverain, lorsque les autres outils se sont révélés inadaptés ou insuffisants. La difficulté du législateur, représentant de la nation souveraine, consiste à faire admettre aux gestionnaires que l'outil militaire a besoin d'être équipé et entretenu, de manière à pouvoir intervenir rapidement lorsqu'un trouble dégenère en crise.

Or notre pays, sans renier ses alliances, mais au contraire pour les honorer, souhaite maintenir un haut niveau d'autonomie stratégique, c'est-à-dire une liberté d'appréciation, de situation, de décision et d'action. Cela a un coût, c'est le prix de la souveraineté. Il faut donc que nos armées soient en permanence suffisamment nombreuses, bien commandées, bien équipées, bien entraînées ; et j'ajouterais même : bien payées ! Mais il faut aussi maintenir un outil industriel apte à fournir à nos armées en toute indépendance, afin d'échapper à tout chantage ou tout embargo. Cela aussi a un coût, que les armées hésitent parfois à assumer.

C'est pourquoi il existe, dans notre V<sup>e</sup> République, un niveau d'arbitrage politique, directement issu de la légitimité populaire. Cet arbitrage fait prévaloir l'intérêt de la nation souveraine sur toute autre considération, qu'elle soit personnelle, bureaucratique ou partisane, non sans mal. Le général de VILLIERS ne me démentira pas sur ce point.

# Military Action and Sovereignty

*fulfilling the primary sovereign duty, namely that of safeguarding the security of its citizens: not just economic and social security, but the security of people and goods within our borders, and even the defense of these same borders.*

*This brings us to military action, in other words to military force. As stipulated by The Declaration of the Rights of Man and of the Citizen (1789), the armed forces “do not take part in deliberations”. They are, and I quote, “essentially obedient”. It draws its legitimacy from the nation, which expresses itself via its representatives. This is not the case in other States, particularly those born out of a war of liberation, such as the United States. But in France, armed force is essentially a tool of sovereignty and military action is just one of many ways in which sovereignty is exercised, such as our system of public finances or diplomacy.*

*Of course, when our borders are under threat, the armed forces come to the fore when diplomacy has failed. Likewise, when national sovereignty is threatened by a terrorist group with numerous members operating on our soil, it is normal that the armed forces lend their support to the police as decided by the legitimate civil authorities.*

*It is only in wartime that the armed forces are delegated with sovereign prerogatives. From a legal point of view, we are not at war. And I emphasize the phrase ‘from a legal point of view’. As a consequence, it is not appropriate that military action be used every time there is the slightest disturbance of the peace. Military action is instead the last resort of the sovereign authorities, to be used when all other means have proved inappropriate or insufficient. The problem for the legislator, as a representative of the sovereign nation, is getting administrators to accept that the armed forces need to be equipped and maintained in order to ensure they can intervene rapidly when a disturbance turns into a crisis.*

*Our country, wishes to maintain a high level of strategic autonomy (i.e freedom to assess situations, freedom of decision-making and action), not in order to renege on our alliances, but on the contrary in order to honor them. This comes at a cost and is the price of sovereignty. Our armed forces should therefore always have sufficient manpower; they must be well led, well equipped, well trained, and I would even add, be well paid! But we must also maintain an industrial base capable of providing our armed forces with this strict independence, so that they can avoid any attempts at manipulation or embargo. This also comes at a cost that armed forces are sometimes reluctant to take on.*

*This is why there exists, in our V republic, a political decision-making process that stems directly from popular legitimacy. This decision-making process puts sovereign national interest above all other considerations, whether personal, bureaucratic or party-political, but not without some difficulty. I’m sure General de Villiers will not contradict me on this point.*

Chaque année, fin décembre, les services de Bercy célèbrent discrètement, sous le terme de « clôture budgétaire », les économies réalisées sur les différents ministères. Au cours de cette législature, il m'est arrivé de mobiliser la commission afin que les crédits de la Défense soient exécutés conformément à ce que les parlementaires avaient préalablement voté... Là est bien la légitimité du peuple souverain que nous incarnons. C'est dans cet esprit que j'exerce la responsabilité qui m'a été confiée depuis quatre années et demie.

Je vous remercie particulièrement de la confiance que vous m'avez témoignée au cours de cette législature.

*Each year at the end of December, the people at the Ministry of Finance quietly celebrate, in an exercise known as “the close of the budgetary year”, the savings that have been made in the various ministries. During the course of this parliamentary term, I have had occasion to mobilize the Commission in order to request that the defense budget be spent in accordance with what the members of the parliament had voted on beforehand. Therein lies the legitimacy of the sovereign people. It is in this spirit that I have been exercising the responsibility vested in me over the past four-and-a-half years.*

*I would like to offer you special thanks for all the confidence you have shown in me during this parliamentary term.*

## Allocution du général d'armée Pierre de VILLIERS

---

Madame la Présidente de la commission de la défense de l'Assemblée nationale,  
Messieurs les officiers généraux,  
Mesdames et messieurs les officiers,

**J**e suis particulièrement heureux de me trouver parmi vous, à l'ouverture de ce colloque de l'armée de Terre organisé avec le soutien du centre de doctrine et d'enseignement du commandement.

Merci à vous, Madame la Présidente, pour votre présence, aujourd'hui. Merci pour vos mots empreints de sympathie. Merci, surtout, pour votre soutien sans faille et la dynamique que vous avez su insuffler aux débats sur la défense tout au long de ces dernières années, passées à la tête de la commission de la défense. Vous le savez, j'ai l'habitude de dire ce que je pense et de penser ce que je dis.

Merci au chef d'état-major de l'armée de Terre – merci à toi, Jean-Pierre – pour cette initiative qui me donne l'opportunité de m'exprimer, devant vous, sur les rapports entre « *action militaire et souveraineté* » ; un thème central de nature à éclairer utilement notre compréhension de l'environnement mondial, complexe et incertain, dans lequel il nous faut décider et agir. Le contexte sécuritaire actuel rend cette réflexion encore plus utile et pertinente.

Je remercie, enfin, le directeur du CDEC, le général de division Antoine WINDECK, ainsi que toute son équipe, pour la préparation et l'organisation de ce colloque. Pour cadrer mon propos, je tiens à préciser d'emblée ce qui caractérise la souveraineté nationale.

La souveraineté est l'**attribut essentiel** d'une nation, véritable communauté humaine, issue d'une patrie – la terre des pères – ; la souveraineté de la nation s'exprime, avant tout, à travers l'**autonomie de décision et d'action** de l'État.

Ainsi, un État qui ne prendrait pas toutes les mesures pour garantir et protéger sa souveraineté face aux menaces, s'expose inévitablement à perdre la maîtrise de son destin et à subir l'expression de la volonté – possiblement violente – d'autrui.

Sur le lien entre action militaire et souveraineté, le Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale précise, je le cite : « *le maintien de la souveraineté nationale (...) fonde la mission des forces armées* ».

Address

Army General Pierre de VILLIERS

---

Chief of Defense Staff

*Madam Chairperson of the Defense and Armed Forces Committee of the National Assembly,  
General Officers, Officers,*

*I am particularly delighted to be among you today, at the opening at this Army conference organized with the support of the Center for Doctrine and Command Training.*

*Thank you, Madam Chairperson, for your presence today. Thank you for your kind words. Thank you above all for your unswerving support and for the dynamism which you have injected into the debates around defense throughout these past few years as head of the Defense and Armed Forces Commission. As you know, I have a tendency to say what I think and to think what I say.*

*Thank you to the Army Chief of Staff, my dear Jean-Pierre, for this initiative that affords me this opportunity to speak to you about the relations between ‘military action and sovereignty’, a vitally important question and one that allows us to better understand the international environment, so complex and full of uncertainties, in which we must nevertheless make decisions and take action. The present security climate makes this discussion even more useful and timely.*

*Lastly, I would like to thank Major General Windeck, director of the CDEC, whose depth of thinking I admire, as well as his team, for preparing and organizing this conference.*

*I would first of all like to define the distinguishing features of national sovereignty.*

*Sovereignty is the **essential characteristic** of any nation, or human community that is attached to a homeland (patrie), i.e. land of their forebears. A nation’s sovereignty finds expression above all in the State’s **autonomy in the area of decision-making and action.***

*As such, a State unwilling to take all possible measures to safeguard and protect its sovereignty in the face of threats inevitably exposes itself to the risk of losing control of its own fate and being subject to the (possibly violent) will of another.*

*On this very link between military and sovereignty, the White Paper on Defense and National Security stipulates that ‘the maintenance of national sovereignty... is the principal duty of the armed forces’.*

Le lien entre les deux concepts est donc extrêmement fort. La finalité même des armées réside dans la protection de la France, de son autonomie de décision et d'action ; en un mot : de sa souveraineté.

Dans un contexte sécuritaire qui se durcit et un environnement stratégique qui se complexifie, cette responsabilité des armées représente un véritable défi. Elle ne peut s'exercer que s'il existe une véritable cohérence entre les menaces, les missions et les moyens. C'est, d'ailleurs là, tout l'enjeu des décisions qui devront être prises dans les mois qui viennent. Vous le savez, le prix de la paix, c'est **l'effort de guerre, souverainement décidé.**

Pour articuler mon propos, d'une quinzaine de minutes, je souhaite :

- revenir, d'abord, sur le **contexte sécuritaire** actuel et les germes de contestation de la souveraineté qu'il renferme ;
- puis, vous livrer quelques réflexions sur **ce qui fonde la défense et la protection de la souveraineté** par les forces armées ;
- enfin, vous dire, en quelques mots, en quoi **l'effort de défense** est, à la fois, **la garantie** et **l'expression** de la souveraineté.

\*\*\*

## Pour commencer, donc : le cadre de notre action

Nous faisons face, vous le savez, à deux types de conflictualité, distincts mais non disjoints :

- d'une part, à l'émergence du **terrorisme islamiste radical**, une idéologie servie par une stratégie totale qui la pousse à porter la violence dans tous les champs ;
- et, d'autre part, le retour des **États-puissances**, traditionnels ou émergents, qui visent, pour certains d'entre eux, à étendre leur influence par la logique du rapport de force.

Entre ces deux types de menace, il existe des caractères communs qui ne peuvent pas être ignorés. Dans les deux cas, la conflictualité sort du seul champ physique pour se porter dans le champ virtuel de l'information. Dans les deux cas, nous voyons se développer des stratégies fondées sur le rapport de force et le fait accompli.

Ces évolutions pourraient être prises – à tort – pour le signe du retour d'une forme de souveraineté exacerbée. Ce serait commettre **l'erreur de confondre la tentation hégémonique, ou le réflexe de repli, avec la souveraineté.**



# Military Action and Sovereignty

*The link between these two concepts is extremely strong. The raison d'être of the armed forces is the protection of the French nation, its autonomy in decision-making and action; in one word: its sovereignty.*

*In a worsening security climate and a strategic environment that is becoming ever more complex, the responsibility that falls to the armed forces is a real challenge. This responsibility can only be carried out when there is a real consistency between ambitions, threats, duties and means. Indeed, this is what is really at stake with regard to the decisions that must be taken over the coming months. As you know, the price of peace is the **'war effort', decided on a sovereign basis.***

*To structure my thoughts; over next fifteen minutes, I will set out to:*

- *Firstly, return to the current security context and the potential challenges to sovereignty that it contains;*
- *then, deliver a few thoughts on what **lays the basis of defense and the protection of sovereignty** by the armed forces;*
- *to finish, a few words on the **defense effort** that is both the **guarantee** and the **expression** of sovereignty.*

\*\*\*

To start with, the framework of our action

*As you know, we are facing two types of conflict, which are distinct but not unconnected:*

- *First of all, there is the emergence of a **radical Islamist terrorism**, with an ideology supported by a grand strategy, which compels it to introduce violence into all areas.*
- *Secondly, there is the return of the **power states**, whether traditional or emerging, some of whom are extending their influence by acting according to a balance of power rationale.*

*Both of these threats share common features which cannot be overlooked. In both cases, conflict is no longer necessarily physical, and takes place in the virtual realm of information. In both cases, strategies are based on balance of power and facts on the ground.*

*These developments could be wrongly interpreted as the return of a form of heightened sovereignty. It would be **a mistake to confuse the hegemonic inclination or the reflex to withdraw with sovereignty.***

Ces deux types de menaces créent, au contraire, les conditions d'une fragilisation de la souveraineté des États. À l'appui de cette remarque, je fais deux observations :

- 1<sup>re</sup> observation : **les équilibres ont été durablement bousculés par une conflictualité protéiforme et mutante.**

Notre continent et notre pays se retrouvent exposés à de multiples crises qui traversent un monde désormais ouvert et globalisé : crise sécuritaire, bien sûr, mais aussi crises économique, migratoire ou, encore, institutionnelle avec l'affaiblissement des organisations internationales à qui il revient, pourtant, la responsabilité d'exercer une part de la souveraineté, librement déléguée par les États.

Dans un autre registre, la liberté d'action, trait caractéristique de l'exercice de la souveraineté, est, aujourd'hui, contestée à la fois dans le champ physique, avec les dénis d'accès, et dans le champ virtuel, avec la menace cyber.

Au bilan, la souveraineté peine à s'exprimer dans un monde dont les repères ont été brouillés.

- Ce qui m'amène à ma 2<sup>e</sup> observation : **l'ambiguïté s'ajoute à l'incertitude.**

Les lignes de partage sont de plus en plus floues ; les exemples ne manquent pas. Je pense aux bornes qui délimitaient, jadis, non seulement les frontières des États mais aussi la rationalité politique et l'irrationalité de l'émotion ; le temps politique et le temps médiatique ; l'état de guerre et l'état de paix ; la guerre régulière et la guerre irrégulière ; ou encore, la sécurité intérieure et la sécurité extérieure...

La tendance est lourde. Elle complique considérablement la tâche du décideur qu'il soit chef militaire ou responsable politique. Elle complique l'expression même de la souveraineté.

Cet environnement défavorable place, *de facto*, nos armées au défi d'assumer leur responsabilité première : protéger la souveraineté.

J'en arrive, naturellement, à ma deuxième partie consacrée à **la protection de la souveraineté.**

\*

Elle repose sur deux fondements : l'**indépendance nationale** et l'**autonomie stratégique**. Ce sont elles qui permettent à la France de peser sur un environnement extérieur interdépendant dont elle ne peut – ni ne veut – s'isoler.

# Military Action and Sovereignty

*On the contrary, these two types of threat create the conditions for a general weakening of State sovereignty. I have two observations to make in support of this statement:*

- **1st observation: a multi-form and mutant conflict has decisively overthrown the existing equilibria.**

*Our continent and our country are exposed to multiple crises, which plague an open and globalized world. These crises span many sectors: security, the economy, migration, and even institutions, with the weakening of international bodies, which nonetheless hold the responsibility of exercising a part of sovereignty which has been freely allocated by the States.*

*Similarly, freedom of action, a characteristic feature of sovereignty, is under challenge, both in the physical realm due to access denial, but also in the virtual realm because of the cyber threat.*

*As a result, sovereignty is struggling to find expression in a world where the points of reference have been blurred.*

- **This leads me to my second observation: on top of this uncertainty, there is ambiguity.**

*The dividing lines have become increasingly fuzzy, as have the boundaries that once staked out the borders between States as well as the dividing lines between political rationality and emotional irrationality, political time and media time, wartime and peacetime, regular and irregular warfare, domestic and international security... This ominous trend has considerably complicated the decision-makers' task, whether they be military chiefs or a political leaders. It has even made the expression of sovereignty more complicated.*

*This hostile climate means that our armed forces are faced de facto with the challenge of assuming their primary responsibility, i.e. that of safeguarding sovereignty.*

*This naturally brings me onto the second part which is dedicated to **the protection of sovereignty.***

\*

*It depends on two fundamental elements: **national independence and strategic autonomy.** These allow France to influence an interdependent external environment from which she cannot cut herself off, even if she wanted to.*

## 1<sup>er</sup> fondement, donc, de notre souveraineté : l'indépendance nationale.

Vous le savez, la dissuasion est « l'ultime garantie » de la souveraineté nationale. Elle écarte toute menace de chantage susceptible de paralyser la liberté de décision et d'action de la France.

J'insiste sur le fait que la dissuasion est globale ; elle est articulée autour de deux composantes nucléaires, aérienne et océanique, et d'une multiplicité de capacités conventionnelles.

Face aux compétiteurs stratégiques de la France, détenteurs de l'arme nucléaire, la dissuasion nucléaire reste l'assurance vie de la nation.

Cependant, les attaques terroristes massives et les stratégies hybrides contre la France ont révélé des vulnérabilités. Il existe une marge perçue par nos adversaires comme ne relevant pas de la dissuasion nucléaire. Ainsi, pourraient s'ouvrir des intervalles dont l'enjeu pourrait s'avérer trop faible pour justifier l'utilisation de la force nucléaire.

Les fonctions stratégiques « protection » et « intervention » constituent le complément indispensable permettant d'éviter le piège du « tout ou rien » et la montée aux extrêmes, faute d'alternative.

## Après l'indépendance nationale, l'autonomie stratégique comme 2<sup>e</sup> fondement.

Celle qui permet à la France de décider, souverainement et rapidement, de la réponse à apporter à une menace spécifique.

Cette autonomie n'est effective que si elle s'appuie sur un modèle d'armée complet, capable d'agir à 360° et organisé, pour cela, autour de l'équilibre entre les cinq fonctions stratégiques : dissuasion – intervention – prévention – protection – connaissance et anticipation.

Derrière ces fonctions, on trouve les différentes aptitudes de nos armées qui sont autant de capacités et d'options offertes au décideur politique pour peser sur son environnement.

- Je pense à l'aptitude à **savoir et comprendre** pour garantir une autonomie d'appréciation et de décision.

# Military Action and Sovereignty

1<sup>st</sup> fundamental element of our sovereignty:  
national independence.

*As you know, dissuasion is the ‘ultimate guarantee’ of national sovereignty, eliminating as it does the threat of manipulation which could potentially paralyze France’s freedom of decision-making and action.*

*I insist that this dissuasion is comprehensive; it is built around our air and sea nuclear capacity, as well as a number of conventional forces.*

*In the face of France’s nuclear-capable competitors, nuclear deterrence remains the nation’s life insurance policy.*

*However, mass terrorist attacks and hybrid strategies against France have uncovered some vulnerabilities. Our adversaries have noted that a margin exists that is not covered by nuclear dissuasion. There could be gaps that open up in which the stakes are not high enough to justify the use of nuclear force.*

*The strategic functions of ‘protection’ and ‘intervention’ are indispensable supplements, allowing the prevention of extremist acts when the other alternatives have been exhausted.*

After national independence comes strategic  
autonomy as the 2<sup>nd</sup> fundamental element.

*This is what enables France to make rapid sovereign decisions about the course of action to take in response to any given threat.*

*This autonomy is only effective if backed up by an army that is complete, omnidirectional and organized around a balanced approach to five strategic functions, which are dissuasion, intervention, protection, prevention and knowledge and anticipation.*

*Behind these functions are the different skill sets of our armed forces, which provide a range of completely autonomous capacities and options to political decision-makers for influencing the environment.*

- *I am thinking here of the ability to **learn and understand** in order to guarantee autonomy of assessment and decision-making.*

- Je pense, aussi, à l'aptitude à **se projeter** – en premier si besoin –, à **durer et à se désengager**, en s'appuyant sur des capacités de projection suffisantes et un dispositif pré-positionné organisé autour des forces de présence et des forces de souveraineté.
- Je pense, encore, à l'aptitude à **commander et interagir** dans un contexte interministériel et international toujours plus intégré et interopérable, pour peser sur l'élaboration des décisions communes.

Sur ce dernier point, j'insiste sur le fait, en apparence paradoxal, que nos armées ont besoin de s'appuyer sur une **coopération militaire effective** pour garantir l'autonomie stratégique du pays. Le modèle d'armée que je défends ne peut exister sans elle. Tout l'enjeu est de parvenir au juste équilibre entre ce qui est du ressort strict de la souveraineté des États et ce qui peut être partagé.

À côté des garanties apportées par l'OTAN, en matière de protection du territoire et des populations européennes, ou par l'Union européenne, dans le domaine de la prise en charge du fardeau des nations les plus engagées ou encore dans celui, déterminant, de l'aide au développement, j'ai la conviction que la **coopération internationale**, fondée sur la confiance, apporte une contribution complémentaire essentielle à la protection de nos souverainetés.

Cette coopération passe par la délégation d'une partie de notre souveraineté à des organisations internationales pérennes, comme l'OTAN ou l'UE, ou « de circonstance », avec des coalitions *ad hoc* comme au Levant. Cette coopération passe aussi par les liens interétatiques entre nations souveraines qui peuvent permettre d'être plus forts ensemble.

C'est dans cet état d'esprit que je m'efforce de multiplier les contacts avec, entre autres, mes homologues britannique et allemand. L'enjeu, c'est bien la défense de l'Europe et des Européens. Il ne faut pas opposer le communautaire et l'intergouvernemental. Les deux s'additionnent et ne s'opposent pas à la souveraineté, bien comprise et si essentielle.

Quand j'étais sous-lieutenant, on m'a appris que « seule l'inaction est infamante » ; alors j'agis ! C'est également le cas pour ce qui concerne l'effort de défense que j'aborderai très rapidement dans ma dernière partie.

\*

L'effort de guerre est à la fois la **garantie** et l'**expression** de la souveraineté ; deux volets que je développerai en quelques mots.

# Military Action and Sovereignty

- I am also thinking of the ability **to deploy** – as the first if necessary – and to **maintain a presence and disengage** while drawing upon enough projection capacities and a pre-positioned apparatus composed of operational forces on the ground, as well as sovereign forces.
- I am also thinking of the **ability to command and interact** in an inter-ministerial and international context in order to bring influence to bear on collective decision-making.

On this last point, I want to stress that fact that, seemingly paradoxically, our armed forces need to be able to count on **effective military cooperation** in order to guarantee the country's strategic autonomy. The model of army that I am defending cannot exist in the absence of such cooperation. The challenge is to find the right balance between State sovereignty and what can be shared.

Besides the guarantees provided by NATO, in terms of protecting European soil and its population, and the EU in terms of shouldering the burden of the most engaged or determining states in development aid, it is my conviction that **international cooperation** based on confidence makes an additional, and vitally important, contribution to the defense of all of our sovereignties.

This cooperation consists of delegating a part of our sovereignty to permanent international organizations, such as NATO or the EU, or those born 'of circumstance' with ad hoc coalitions like in the Levant. This cooperation also flows through inter-state links between sovereign States which can render them stronger together.

It is in this spirit that I endeavor to broaden my contacts with, among others, my British and German counterparts. At stake is the defense of Europe and its citizens. We should not set Community and intergovernmental concerns against one another. The two go together and do not stand in the way of sovereignty, understood correctly and so essential.

When I was a second lieutenant, I was told 'only inaction is shameful'; so I take action! This also applies to the defense effort that I will speak about very quickly in this last part.

\*

The war effort is the **guarantee** and the **expression** of sovereignty; two aspects which I will develop briefly.

## 1<sup>er</sup> volet : l'effort de guerre comme garantie de la souveraineté.

Vous le savez, sans une augmentation du budget de la défense dès 2018, nous ne pourrions parvenir à maintenir notre modèle d'armée complet au service d'ambitions qui resteraient inchangées.

Comme le président de la République l'a énoncé à l'occasion de ses vœux aux armées à Mont-de-Marsan, il nous faut rallier la cible des 2 % du PIB, avant la fin du prochain quinquennat. Pour cela, il nous faut bâtir, sans tarder, une trajectoire cohérente de remontée en puissance sur les années 18-19-20. Pas de pause en 18-19 au risque de perdre, non seulement, deux années mais surtout des aptitudes que nous ne serons pas en mesure de maintenir à cause de l'usure des équipements, du personnel, des infrastructures, de la logistique...

En outre, si nous n'augmentons pas, dès 2018, il sera trop tard en 2020, parce que nous entrerons alors dans la nécessaire période de renouvellement de la composante océanique nucléaire. En d'autres termes, un effort, dès 2018, est indispensable pour se prémunir d'un effet mécanique d'éviction des forces conventionnelles.

## 2<sup>e</sup> volet : l'effort de guerre est, également, l'expression de la souveraineté.

Comme vous, je n'ignore rien des difficultés de l'équation budgétaire prévisionnelle. Notre souveraineté budgétaire et financière passe, évidemment, par une gestion saine des finances publiques.

Mais comme vous, je sais également que la conjonction des menaces et des périls sécuritaires obligent la France à mobiliser ses forces armées à un niveau inédit depuis plusieurs dizaines d'années. Un inquiétant phénomène d'usure est enclenché et **le compte à rebours est lancé.**

L'actualisation de la loi de programmation militaire 2014-2019 a marqué une première étape. La représentation nationale a souverainement choisi de mettre un terme inédit à la tendance baissière des trente-cinq dernières années. De même, l'exécution conforme du budget 2016 vient attester d'une prise de conscience de la nécessité de respecter les engagements pris en matière de crédits.



1<sup>st</sup> aspect: the war effort  
as a guarantee of sovereignty.

*As you are aware, we shall not be able to maintain our model of a complete army dedicated to unchanged goals without an increase in the defense budget in 2018.*

*As the President put it when he addressed the armed forces at Mont-de-Marsan, the target of 2% must be reached by the end of the next presidential term. To that end, we must hurry to implement a consistent plan of increases for the period of 2018-2019-2020. There should be no let-up in the years 2018-2019, otherwise not only do we risk losing out on two years but also losing out on capabilities due to deterioration in terms of equipment, personnel, infrastructure, logistics...*

*In addition, if the budget is not increased in 2018, it will be too late to do so in 2020, for we shall then be entering the necessary renewal phase of the sea nuclear component. Beginning this effort in 2018 is vital to prevent an inevitably detrimental effect on our conventional forces.*

2<sup>nd</sup> aspect: the war effort is also  
the expression of sovereignty.

*Like you, I cannot overlook the difficulties of the provisional budgetary calculations. Our budgetary and financial sovereignty obviously requires sound management of the public finances.*

*But like you, I also know that the convergence of security risks and threats over these past two years has obliged France to mobilize its armed forces to a degree not seen for several decades. A worrying process of attrition is underway and the **countdown clock is ticking**.*

*The updating of the 2014-2019 law on military programming was a first step. The national representatives have taken the bold sovereign decision to reverse 35 years of budget cuts. Similarly, the fact that the 2016 budget allocation was for the most part paid out attests to the fact that there is a need to follow up on budgetary commitments.*

Nos concitoyens attendaient cette décision. Ils attendent désormais sa confirmation. En écho à ce vœu de nos concitoyens et avant de conclure, je terminerai, avec humour, sur cet avertissement de Bossuet, je cite « *Dieu se rit des prières qu'on lui fait pour détourner les malheurs publics, quand on ne s'oppose pas à ce qui se fait pour les attirer* ». Tout est dit !

\*\*\*

Voilà, ce que je tenais à vous dire sur ce thème essentiel de la souveraineté et de la responsabilité des forces armées de la protéger. Nous ne sommes pas dans un « monde idéal » et les perspectives sécuritaires sont sérieusement dégradées et pourraient le rester durablement. On peut le regretter mais pas le contester.

Le sujet de la protection de la France et de l'Europe est plus que jamais d'actualité. En la matière, retenons qu'il ne peut y avoir de solution exclusive. Au contraire, le pragmatisme est essentiel pour construire une réponse souple, à géométrie variable et à 360°, à même de faire face à la diversité des menaces.

Dans cette réponse, évidemment, la place des forces terrestres est absolument centrale. Notre pays compte sur ses armées et, par conséquent, sur ses forces terrestres pour protéger son territoire, au plus loin comme sur le sol national.

Dans ce combat que nous menons, nous avons toutes les raisons d'être fiers.

- **Fiers**, d'une part, parce que nous avons su nous **adapter**, en temps réel, au durcissement de la donne sécuritaire. Les opérations que nous menons – interministérielles, interarmées, interalliées – démontrent le professionnalisme, l'expérience et la maturité de nos forces. Jamais, depuis des décennies, nous n'avons eu des forces aussi expérimentées et interagissantes. Je le mesure dans le regard de nos alliés à chacune de nos réunions internationales.
- **Fiers**, d'autre part, **des hommes et des femmes** qui ne comptent pas leurs efforts et cherchent, avec constance et volonté, à surmonter les difficultés. Il faut continuer à traiter ces difficultés pour permettre à nos armées de durer et à notre modèle de perdurer.

Oui, nous avons de belles armées, nous avons une belle armée de Terre, et c'est l'honneur de notre pays de leur donner les moyens de leurs missions **pour le succès des armes de la France en opérations et la protection de sa souveraineté**.

Je vous remercie.

# Military Action and Sovereignty

*Our fellow citizens expected this decision. They now await its confirmation. To echo our citizens' wish and before I conclude I would like to finish on a humorous note with a quote from Bossuet, 'God simply laughs at our prayers to reverse public misfortune, when we do not oppose what is done to attract it'. That says it all!*

\*\*\*

*That is about all I wanted to say to you on this essential theme of sovereignty and the responsibility our armed forces have to protect it. We are not living in an 'ideal world' and the security environment may well remain challenging over the long term. We can lament this but we cannot contest it.*

*The question of French and European security is more urgent than ever. In this context, there is not a single solution. On the contrary, pragmatism is essential in order to come up with a flexible, omnidirectional response, one that can be tailored to each situation, thus permitting us to deal with the variety of threats we face.*

*In this response, obviously, land forces will play a central role. Our country is counting on its armed forces and thus on its land forces, to protect its territory, on national soil and further afield.*

*In this fight, we have every reason to be proud.*

- **Proud**, firstly, because we have succeeded in **adapting** in real time to the increasingly difficult security situation. The operations we are conducting – interagency, joint, allied – demonstrate the professionalism, experience and maturity of our forces. It has been decades since our forces have been so experienced and capable of working together. I can see in the eyes of our allies how much they respect and admire the French Army.
- **Proud**, secondly, of these **men and women** who are unsparing in their efforts and steadfast and willing to overcome difficulties. We must continue to tackle these difficulties to enable our armed forces to last and ensure the survival of our model.

*Yes, we have fine armed forces and a fine army, and our country is honor bound to provide them the resources to conduct their missions for the sake of **the success of the French armed forces in operations and the protection of its sovereignty.***

*Thank you.*

## Table ronde n° 1

« Le rapport entre les forces armées et la souveraineté est-il remis en cause ? »

---

Aujourd'hui, les motifs d'intervention de la France relèvent davantage du champ éthique que de la seule logique de puissance. Y a-t-il une modification du rapport entre emploi de la force armée et la souveraineté ? Le poids croissant des opinions publiques nationales et internationales est-il de nature à faire évoluer le rapport politico-militaire en France ? Assiste-t-on à un retour du réalisme géopolitique et à un recours accru à la force armée dans le règlement des crises ?

## Round table 1

“Is the relationship between the armed forces and sovereignty being called into question?”

---

*Today, the grounds for French intervention are rooted more in ethics than in a purely power-related rationale. Has there been a change in the relationship between the use of the armed forces and sovereignty? Is the increasing weight of national and international public opinion likely to change the political-military relationship in France? Are we seeing a return to geopolitical realism and greater use of the armed forces in settling crises?*

## Colonel Jérôme PELLISTRANDI

---

Mon Général, Messieurs les officiers généraux, Mesdames et Messieurs,

Il m'appartient le redoutable honneur d'animer cette première table ronde sur les rapports entre les forces armées et la souveraineté.

Permettez-moi de commencer par une anecdote personnelle. Je suis entré en service en octobre 1980 en Allemagne, comme simple appelé du contingent, avant d'entamer ma carrière militaire. Comme appelés du contingent, nous étions nombreux à partir en Allemagne comme il était d'usage alors, afin de défendre notre pays contre l'ennemi de l'époque, l'Union soviétique et son bras armé, le pacte de Varsovie. Les Forces Françaises en Allemagne représentaient alors 65 000 soldats.

Il allait de soi que défendre notre pays s'inscrivait dans la continuité de notre histoire politique et militaire depuis 1870, lorsque la France avait perdu l'Alsace-Lorraine contre la Prusse. L'ennemi avait été le Reich allemand dans sa version impériale puis nazie jusqu'à sa déroute en 1945, puis l'Union soviétique et le pacte de Varsovie. Notre système militaire s'était construit autour de la défense du territoire français, avec une concomitance entre défense de la souveraineté et défense du territoire national. Or, jusqu'aux années 1960, le territoire national ne se limitait pas au territoire métropolitain. En effet, l'Algérie était un département français. La question se posait du rôle de l'armée dans la défense d'un territoire considéré comme français. L'envoi du contingent pour rétablir l'ordre a durablement marqué l'opinion publique, remettant en cause la politique suivie et aboutissant *in fine* à l'indépendance de l'Algérie et à une remise en cause par une certaine *Intelligentsia* du patriotisme et de la défense de la souveraineté nationale.

La constitution de la dissuasion nucléaire reposait sur le lien affirmé entre souveraineté et défense et reste le socle.

Au cours des années 1970, avec l'émergence de foyers de crise notamment en Afrique, la France a commencé ses opérations extérieures post-décolonisation. Cependant, ces opérations extérieures présentaient un caractère limité, en raison du recours exclusif à des troupes professionnelles, alors que l'essentiel de l'effort militaire terrestre face à l'Est reposait essentiellement sur la conscription. De plus, les effectifs engagés dans ces OPEX étaient

## Colonel Jérôme PELLISTRANDI

---

*General, Officers General, Ladies and Gentlemen,*

*It falls to me the formidable honor of moderating this first round table on the relations between the armed forces and sovereignty.*

*Allow me to begin with a personal anecdote. I began my service in 1980, in Germany, as a simple conscript, before beginning my military career proper. In support of our contingent, a great many of us headed off to Germany, as one did in those days, in order to defend our country against the enemy at that time, the Soviet Union and its strong arm, the Warsaw Pact. French forces in Germany were 65,000-strong.*

*It seemed self-evident that defending our country was a continuation of our political and military history since 1870, when France lost Alsace-Lorraine to Prussia. The enemy was the German Reich, followed by the Soviet Union and Warsaw Pact. Our military system had been built around defending French soil, where the defense of our sovereignty coincided with the defense of our territory. Further, until the 1960s, our national soil was not limited to the mainland. Algeria, of course, was a département of France. The question was to establish the role of the army in defending what was considered French soil. Sending in a contingent to re-establish order had a long-lasting effect on public opinion. It called into question the policy that was followed and ultimately led to Algeria's independence and some intellectual circles began to question patriotism and the defense of national sovereignty.*

*The establishment of a nuclear deterrence was based on, and remains the bedrock of, the proven link between and defense.*

*In the 1970s, as crisis hotspots began to emerge in Africa especially, France began to undertake post-colonial operations outside the national territory. However, these operations outside the national territory were limited in scope due to their exclusive use of professional troops, whereas previously most of the military effort to deal with the East was made up of conscripts.*

également moins nombreux que lors de la guerre d'Algérie, pour répondre à des considérations militaires – des conflits limités de faible intensité – mais aussi très politiques.

La chute du mur de Berlin a entraîné la fin d'un ennemi générique bien identifié qui menaçait le territoire national. L'armée française s'est alors engagée dans des opérations dites de maintien ou de rétablissement de la paix, avec les conséquences que l'on connaît : au Koweït, en Bosnie et en Afrique. Or, ni la guerre du Golfe ni celle d'ex-Yougoslavie ne menaçaient directement les frontières françaises. Toutefois, ces guerres pesaient sur les intérêts nationaux, en particulier autour de la libre circulation maritime dans le golfe arabo-persique.

Une rupture s'est opérée avec l'intervention en Afghanistan. Il s'agissait de répondre à une solidarité entre alliés suite au 11 septembre 2001. La question qui pouvait se poser était le lien entre nos interventions et la défense de notre souveraineté. Comment l'opinion publique percevait-elle le besoin de ce type d'interventions, alors que nos intérêts directs n'étaient pas forcément menacés. De plus, ces interventions s'inscrivaient dans un cadre multinational. Le débat portait sur la place de notre chaîne de commandement dans un environnement multinational compliqué, avec le risque d'un suivi au sein de l'OTAN ou de l'Union européenne.

Comme l'a souligné le Général chef d'état-major des armées, la situation a brutalement évolué depuis deux ans avec les attentats sur notre sol. Au printemps dernier, le ministre de la Défense intitulait son livre : *Qui est l'ennemi ?* Cet ouvrage entérine une rupture conceptuelle, puisque définir un ennemi, c'est définir une atteinte directe à notre souveraineté. Auparavant, on parlait de « menaces » et de « risques », sans désigner directement un adversaire potentiel. En outre, les États puissance reviennent sur le devant de la scène, comme l'a indiqué le général de VILLIERS. Face à ces États qui affectent directement notre souveraineté en se référant au rapport de force, la dissuasion nucléaire prend ici toute son importance.

Au cours de ces dernières années, en particulier lors de nos colloques, la « grande mode » était à l'ingérence humanitaire et militaire dans les États faillis, afin d'y porter les vertus et le modèle de la démocratie occidentale. Aujourd'hui, avec le retour des nationalismes, la situation a incontestablement changé. Le réalisme géopolitique est revenu sur le devant de la scène. L'opinion publique s'avère plus réservée pour envoyer des soldats à l'étranger pour y défendre des droits et des valeurs car il faut d'abord et en priorité protéger nos intérêts et nos concitoyens.



*Plus, there were also fewer troops engaged in these operations outside the national territory than in the Algerian war due to military concerns – limited, low intensity conflicts – as well as highly political concerns.*

*The fall of the Berlin Wall brought with it the end of a generic and clearly-identified enemy that threatened the homeland. The French Army thereafter was involved in what were known as ‘peacekeeping’ or ‘peacemaking’ operations. We are now aware of the consequences: in Kuwait, Bosnia and Africa. Neither the Gulf War, nor the one in the ex-Yugoslavia posed a direct threat to French borders. These wars did nonetheless weigh on national interests, in particular free marine traffic in the Arab-Persian Gulf.*

*A break came with the intervention in Afghanistan. It was a matter of showing solidarity with our allies in the aftermath of 11 September 2001. The question that might have been asked was the link between our involvements and the defense of our sovereignty. How necessary did the public view these interventions to be, when our direct interests were not necessarily under threat. Moreover, they were a multinational effort. The debate centered on the role of our chain of command in a complicated multinational environment, with the risk of monitoring within NATO or the European Union.*

*As the Chief of Defense Staff has underscored, the situation has dramatically changed in the last two years with the terrorist attacks on our soil. Last spring, the Minister of Defense published a book entitled Who is the Enemy? This work marks a break, since defining an enemy means defining how our sovereignty has been breached. In the past, we talked about “threats” and “risks” without directly referring to a potential adversary. Moreover, the power States have come back to the foreground, as General de Villiers pointed out. In the face of these States that have a direct impact on our sovereignty, by referring to the balance of power, a nuclear deterrent assumes a renewed importance.*

*Over the past few years, particularly at our conferences, the ‘hot topic’ has been humanitarian and military intervention in failed States with a view to introducing the benefits of the Western democratic model. Today, with the return of nationalisms, the situation has clearly changed. Geopolitical realism has come back to the fore. Public opinion has become more reticent about sending troops abroad in defense of rights and values, as first and foremost protecting our own interests and our own citizens takes priority.*

En quelques années, tous nos repères ont donc été remis en cause. Autrement dit, quelle place la souveraineté doit-elle occuper ? Quel rôle nos armées doivent-elles jouer ? Enfin, Madame Patricia ADAM l'a évoqué à juste titre, quelle peut être la relation entre souveraineté et identité nationale ?

Je vais demander à mon premier invité, Monsieur Nicolas ROUSSELLIER, maître de conférences à Sciences-Po Paris, de nous présenter la nature de la relation entre la souveraineté et la constitution de l'exécutif de notre État au cours de notre histoire récente.

*In the space of a few years, all of our points of reference have been challenged. In other words, what is the role of sovereignty? What part should our armies play? And, as Patricia Adam rightly asked, what is the proper relationship between sovereignty and national identity?*

*I am going to ask my first guest, Nicolas Roussellier, Associate Professor at Sciences-Po Paris, to talk about the relation between sovereignty and the constitution of the executive in our country in our recent history.*

## Monsieur Nicolas ROUSSELLIER

---

Merci mon Colonel.

**J**e souhaite présenter en effet l'évolution historique de cette question entre République, souveraineté, pouvoir exécutif et fait militaire depuis 1870.

Un contraste existe entre deux grands modèles de république. Le premier modèle conçoit la souveraineté nationale comme centrée sur le Parlement lui-même considéré comme le représentant du peuple souverain. Le propos introductif de Madame Patricia ADAM s'inscrit dans ce modèle. Elle utilise en effet le vocabulaire de « peuple souverain » et de « représentation nationale ». Dans ce régime parlementaire, présent en France entre 1870 et 1958, le Parlement s'emploie à limiter le pouvoir exécutif civil. Par conséquent, le fait militaire est relégué dans une zone grise, un hors-champ politique et constitutionnel.

Le second modèle républicain est né en 1958. La Constitution de la V<sup>e</sup> République présidentialise le régime. Le fait militaire est alors replacé au cœur du pouvoir exécutif civil. Ce dernier est conçu comme un pouvoir fort, supérieur à la représentation nationale et donc au Parlement. Comment une telle évolution, qui va de la « République du Parlement » à la « République du Président », s'explique-t-elle ?

Dans la « République du Parlement », les républicains français du XIX<sup>e</sup> siècle avaient mis en place un pouvoir exécutif volontairement faible, afin que la souveraineté nationale puisse s'épanouir. Ces républicains estimaient que moins le pouvoir exécutif était fort, plus la démocratie pouvait se développer. Cette perception a eu pour dégât collatéral de délaisser la réflexion sur le fait militaire. Celui-ci n'a pas trouvé sa place dans la manière de penser et d'organiser la République. Cette dernière ne présente pas de dimension de commandement. Aucun conseiller militaire n'est présent au sein du pouvoir exécutif. Par conséquent, le fait politique se trouve très largement dissocié du fait militaire.

Malgré ce régime parlementaire, le pouvoir militaire est cependant resté fort de 1870 à 1914 voire au-delà. La limitation constitutionnelle du pouvoir exécutif n'a pas entraîné une faiblesse globale du militaire. Et ce paradoxe a été bien expliqué par les historiens : l'armée, en tant que fait social, est restée un élément central majeur avec le principe de la conscription. Les historiens ont souligné le succès public du service militaire. De fait, ce dernier entrait en résonance

Nicolas ROUSSELLIER

---

*Thank you, Colonel.*

*I would like to lay out the historical development of the relation between Republic, sovereignty, executive power and military action since 1870.*

*We can distinguish between two major models of republic. The first model conceives of national sovereignty as being centered around Parliament, which is itself considered as the representative of the sovereign people. The opening address from Patricia Adam opening address fits into this model. She used terms such as ‘sovereign people’ and ‘national representation’. In this parliamentary system, which existed in France between 1870 and 1958, Parliament acts to limit the civil executive branch. As a result, military action is relegated to a grey zone outside the scope of politics and the Constitution.*

*The second republican model first appeared in 1958. The Constitution of the Fifth Republic presidentialized the system. With that, military action was moved back to the heart of the civil executive branch. This executive branch is meant to be powerful, above national representative politics, and thus above the Parliament. How did such a thing, the move from the ‘Republic of the Parliament’ to the ‘Republic of the President’, come about?*

*In the ‘Republic of the Parliament’, nineteenth-century French republicans had expressly created an executive that was weak, so that national sovereignty could flourish. These republicans imagined that the less power the executive enjoyed, the better it was for the development of democracy. The downside of this view was that little thought was given to military action, which meant that it was excluded from the way the Republic was conceived of and organized. The Republic had no command structure. There was not a single military advisor within the executive team. As a consequence, politics were largely separate from military action.*

*Despite the parliamentary system, military power nevertheless remained strong between 1870 and 1914, and perhaps beyond. The constitutional limits on executive power did not lead to an overall weakness with the military. And this paradox has in fact been explained by historians: the army, as a social reality, remained a major factor due to the principle of conscription, otherwise known as military service. Historians have emphasized how successful military service was in social terms. Indeed, it chimed with the republican values of*

avec les valeurs républicaines d'égalité, de brassage social et de méritocratie, au cœur des lois républicaines de 1889 et de 1905. Le fait militaire était certes faible constitutionnellement et un « impensé » de la politique républicaine, cependant il était socialement très présent.

Ce paradigme de mise à distance du fait militaire par le régime politique a pris fin avec l'émergence de la guerre moderne, en particulier avec la guerre « totale ». Or la forme prise par la Première Guerre mondiale a surpris l'armée française. La guerre de 1914-1918 a mis au jour le fait que l'armée traditionnelle n'avait plus la maîtrise du phénomène guerrier. L'art de la guerre est entré en crise : la stratégie traditionnelle, l'offensive et la guerre de mouvement se voient concurrencées par des formes nouvelles. Celles-ci restreignent la possibilité de gagner la guerre en remportant une bataille principale et remettent en question le monopole de l'armée sur le fait militaire.

Puisque la guerre dure beaucoup plus longtemps que prévu, non pas quelques mois, mais plusieurs années, et se reproduit une génération plus tard, elle nécessite un effort industriel considérable. L'armée n'a plus les moyens d'assurer seule l'effort de guerre et la production militaire. Elle n'est plus capable d'organiser la nation en guerre. La production des armes et des munitions est transférée de l'armée vers le gouvernement civil. Les industries civiles comme Schneider ou Renault sont mobilisées et réquisitionnées pour l'effort de guerre.

Du coup, un changement intervient aussi dans la sphère de l'Exécutif. Jusqu'en 1914, le pouvoir civil pouvait être pensé et organisé sans recourir à la dimension militaire. Or avec la Première Guerre mondiale, le gouvernement se voit contraint de modifier son mode de coordination, pour accueillir et assumer les fonctions de conducteur de la guerre, d'organisateur de la nation en guerre, de mobilisation économique et industrielle, de mobilisation et des esprits, à travers la censure et la propagande. La première modification s'opère, en France comme en Grande-Bretagne, en 1916-1917.

Un nouveau modèle d'organisation émerge progressivement via l'expérience de la France libre, avec le CFLN (Comité Français de Libération Nationale) et le GPRF (Gouvernement Provisoire de la République Française). Lors de la Seconde Guerre mondiale, le général de Gaulle réorganise le pouvoir exécutif moderne dans ses deux dimensions : civile et militaire. Le fait militaire a conduit le pouvoir exécutif républicain à se repenser et se réorganiser sur de nouvelles bases.

On notera, par exemple, que la fonction d'état-major comme modèle d'organisation est venue s'introduire dans les processus de décision gouvernementale. Ainsi, en 1935 est créé le Secrétariat général du Conseil, actuel hôtel de

# Military Action and Sovereignty

*equality, social cohesion and meritocracy, which were at the very heart of the republican laws of 1889 and 1905. While it certainly was weak in constitutional terms and ‘neglected’ within the context of republican politics, the military nevertheless remained very much present socially.*

*This paradigm in which the military was kept at arm’s length by the political system came to an end with the advent of modern warfare, and “total” war in particular. The course taken by the First World War took the French Army by surprise. The war from 1914-1918 revealed the fact that that the traditional army no longer had a sound grasp of warfare. The art of war fell into crisis: traditional strategy, offensive power and the war of movement were being challenged by new forms of combat. These new forms made it less likely that a war could be one by virtue of victory in a decisive battle and challenged the army’s monopoly over military action.*

*Since wars lasted much longer than expected — not a matter of months, but several years —, and reoccurred a generation later, they required a considerable industrial effort. The army no longer had the means to undertake the war effort and organize military production on its own. It was no longer capable of organizing a nation at war. The production of arms and munitions were transferred from the army to the civilian authorities. Civilian industries like Schneider or Renault were mobilized and requisitioned in the war effort.*

*What is more, change was also apparent in the realm of executive power. Until 1914, civil government could be thought of and organized without any reference to the military affairs. With the First World War, the government was forced to modify its methods of coordination in order to take on and assume the lead role during wartime, organizing the nation at war, mobilizing its economic and industrial resources, as well as rallying people’s mindsets through censorship and propaganda. In France, like in Great Britain, the first change came about in 1916-1917.*

*Through the experience of Free France, a new model of organization gradually emerged with the CFLN (French Committee for National Liberation) and the GPRF (Provisional Government of the French Republic). In the Second World War, General de Gaulle reorganized both elements of the modern executive: civilian and military. The military question prompted the republican executive branch of government to reappraise and reorganize itself on a new basis.*

*For example, it is of note that the modern role of central command as an organizational model came to be a part of the government’s decision-making process. Thus, in 1935, the Council General Secretariat was created at the Hôtel Matignon, then the headquarters of the President of the Council of State, in*

Matignon. Celui-ci était le siège du Président du Conseil, autrement dit le chef du gouvernement, l'actuel Premier ministre. Le Secrétariat général avait une fonction d'état-major, de coordination des ministères. Le Président du Conseil était le chef. Par conséquent, le pouvoir politique moderne s'est réorganisé selon la pensée et la fonction du commandement, sans avoir eu besoin de revenir à un régime monarchique. Il n'a pas été nécessaire de renverser la démocratie pour la transformer.

Le fait militaire est incontestablement revenu à l'intérieur du fait politique. Les militaires n'exercent pas seulement un rôle de conseiller. Le fait militaire est devenu organique et pérenne, tant à l'Élysée, à Matignon, au ministère de la Défense et jusqu'aux structures du haut commandement, concrétisant une chaîne de commandement. Or cette dernière est un produit de l'histoire très récent.

Cependant, le fait militaire a perdu de sa surface sociale. Le service militaire n'est plus obligatoire. Néanmoins, le fait militaire a retrouvé une place politico-constitutionnelle. Le militaire se retrouve au cœur de la définition du politique. Malgré les habitudes de langage de parler de souveraineté nationale et de peuple souverain, nous ne sommes plus dans un régime parlementaire. Nous sommes dans une « monarchie républicaine », conformément aux termes choisis et voulus par Michel Debré et le général de Gaulle. Le Président est effectivement un monarque puisqu'il a réconcilié dans sa personne la dimension politique avec la dimension militaire.

Après 1958, le fait militaire n'a pas été le seul à incarner le régalien et à symboliser « la force de gouverner », pour reprendre le titre de mon ouvrage. Des années 1960 jusqu'à la fin des années 1990, l'État fort était aussi représenté par sa capacité d'intervention dans la sphère de l'économie, via les planifications et les nationalisations. L'État exerçait sa souveraineté sur sa propre économie. Mais cette fonction régaliennne de l'économie est aujourd'hui remise en cause. L'État a perdu plusieurs instruments de souveraineté économique : la monnaie, le contrôle du crédit et de la Banque centrale etc. Du coup, le fait militaire a repris une place centrale pour incarner le régalien. Le pouvoir militaire exerce avec force le régalien et occupe une place laissée vide par d'anciennes fonctions du pouvoir politique.

Cependant, la visibilité renforcée du fait militaire depuis 2015 ne constitue pas uniquement une bonne nouvelle pour l'armée. Cela traduit, en effet, le retrait du politique, dans un contexte d'affaiblissement de la légitimité du pouvoir. Et cette baisse de légitimité n'est une bonne chose pour personne.



*other words of the government — in today's terms, the Prime Minister's. The General Secretariat fulfilled a central command role, coordinating the various ministries. The President of the Council of State was in charge. As a result, modern political power reorganized itself according to functional command principles without needing to return to a system of monarchy. It was not necessary to overthrow democracy in order to transform it.*

*The military question was unquestionably reintegrated into the realm of politics. Military personnel did not play a merely advisory role. Military affairs became an organic and permanent part of the state apparatus, stretching from the President to the Prime Minister, down through the Ministry of Defense and the command structures, constituting a chain of command. This chain of command is the product of very recent history.*

*The military have, however, lost some of its presence within society. Military service is no longer mandatory. Nevertheless, military affairs have obtained a politico-constitutional role. Military matters are at the heart of the political sphere. Despite our reflexive use of terms like 'national sovereignty' and 'sovereign people', ours is not a parliamentary system. It is a 'republican monarchy', in accordance with the terms chosen and intended by Michel Debré and General de Gaulle. The President is for all intents and purposes a monarch since he combines in his person the political and the military aspects of power.*

*After 1958, the military was not the only incarnation of sovereignty or symbol of the 'power to govern', to echo the title of my book. From the 1960s until the end of the 1990s, the power of the State was also represented by its capacity to intervene in the realm of the economy, in the shape of planning and nationalizations. The State exercised sovereignty over its own economy. But this economic sovereignty is now being challenged. The State has lost several instruments of economic sovereignty: the currency, control over credit and the Central Bank etc. Thus, the military has once again taken center stage for representing sovereignty. Military might wields sovereignty and occupies a space that has been vacated by political power.*

*However, the increased visibility of the military since 2015 does not spell good news for the army. Indeed, it results from the retreat of politics in a context where the legitimacy of political authority is in decline. And this decline in legitimacy is not good for anyone.*

## Monsieur Olivier ZAJEC

---

**M**erci beaucoup mon Colonel. Je remercie le général WINDECK pour son invitation. C'est toujours un très grand honneur de participer aux colloques du CDEC.

Je vous propose de m'inscrire dans la logique de l'intervention précédente, en apportant néanmoins quelques compléments et surtout quelques interrogations au sujet de la notion de souveraineté, et des liens que les armées entretiennent avec cette dernière. En France, dès lors que la défense est concernée, on observe que la notion de souveraineté possède un rapport très étroit avec celle d'« autonomie stratégique ». Il s'agit là d'une expression omniprésente dans le vocabulaire contemporain de la Défense française. Chacun constatera que les deux derniers livres blancs, ceux de 2008 et 2013, insistent perpétuellement sur l'ardente obligation que constitue cette autonomie stratégique. Cette notion en apparence si fondamentale traduit-elle néanmoins une cohérence véritable (au sens où elle sert de cap perpétuel pour lier défense et politique budgétaire), ou une illusion ? Question corrélative : l'autonomie sert-elle une stratégie et des intérêts nationaux, européens, occidentaux ou transatlantiques ? Que peut signifier une autonomie stratégique nationale dans un monde interdépendant, où les frontières sont enjambées par des circulations de tous ordres et de plus en plus massives ?

Le 11 novembre 2013, le Parlement européen, en approuvant le rapport Koppa consacré à la politique de sécurité et de défense commune (PSDC), émettait le souhait que l'Union devienne « *un acteur important sur la scène internationale et un garant de la sécurité mondiale disposant d'une autonomie stratégique réelle.* » À titre personnel, je dirais immédiatement ma conviction que seule une action collective de nations souveraines dans un cadre européen nous permettra effectivement de peser dans la mondialisation.

On constate donc ici – même s'il ne s'agit que d'une formule de rapport parlementaire un rien incantatoire – que l'Europe a conscience des nécessités de la puissance, et que les Français ne sont pas les seuls à recourir à la notion d'autonomie stratégique, souvent liés aux enjeux de défense et de souveraineté. Reste que la France est le pays où cette notion est le plus souvent invoquée. Ce qui m'amène à un paradoxe intéressant : il n'existe pas à l'heure actuelle de définition canonique de l'autonomie stratégique. Plus précisément, on en repère deux interprétations concurrentes. La première positionne l'autonomie stratégique comme une *alternative compétitive* au concept d'indépendance.

Olivier ZAJEC

---

**T**hank you, Colonel. I would like to thank Major General Windeck for his invitation. It is always a great honor to take part in the CDEC colloquia.

*I am going to carry on where the last speech left off, adding a few additional comments and, above all, raise a few questions. In France, as far as defense is concerned, the notion of sovereignty is closely related to that of 'strategic autonomy'. This is a fundamental idea that is to be found everywhere in the contemporary vocabulary of French. Indeed the last two White Papers in 2008 and 2013 constantly emphasize constantly insist on the urgent obligation that is strategic autonomy.*

*Does this notion that seems so vital result in real coherence (in that it provides a constant link between defense and budgetary policy), or is it an illusion? In addition, does autonomy serve any strategic purpose or national, European, Western or transatlantic interests? What can national autonomy really mean in an interdependent world, where borders are crossed by all sorts of increasingly heavy forms of traffic?*

*In its endorsement of the report by Maria Koppa on the CFSP (Common Foreign Security Policy) dated 11 November 2013, the European Parliament declared that the European Union must become 'an important actor in the international scene and a guarantor of world security, with real strategic autonomy'. Personally, I am convinced that only concerted action by sovereign nations within a European framework will allow us to bring influence to bear in a globalized world.*

*Although this is just a formulaic quote from a parliamentary report, we can see that Europe is conscious of what is necessary to be powerful and that France is thus not alone in resorting to the notion of strategic autonomy, which is often linked to defense and sovereignty issues. Nevertheless, France is the country where this idea is most frequently invoked. This leads me to an interesting paradox: currently, there is no standard definition of strategic autonomy. More specifically, there are two competing interpretations of the term. The first of these sees strategic autonomy as a viable alternative to independence;*

La deuxième interprétation considère l'autonomie stratégique comme une *condition nécessaire* de l'indépendance. Cette divergence est fondamentale, tant elle oriente différemment l'ensemble de la politique de défense – c'est-à-dire tant la stratégie des moyens que la politique industrielle de défense (ou stratégie des moyens) – de la France.

L'autonomie stratégique en tant qu'alternative compétitive au concept d'indépendance peut se trouver dans un rapport de 2002 de l'Institut Montaigne : « *L'indépendance nationale avait pour elle le mérite de la clarté. Elle supposait la capacité d'agir seul partout, de se défendre seul, de faire porter seul sa voix partout dans le monde. Dans un monde incertain, ouvert et flexible, le monolithisme paie beaucoup moins. Il s'agit moins aujourd'hui d'être totalement indépendant que de disposer de la capacité à surmonter des chocs fréquents et violents, d'où la notion d'autonomie stratégique. Dans un monde interdépendant, s'il n'est plus important d'être présent partout, il convient de faire porter sa voix au bon endroit. Dans un monde interdépendant, il est illusoire que l'État veuille tout faire lui-même, sans s'appuyer sur la société civile ou le secteur privé. Dans un monde interdépendant, l'indépendance ne se définit plus tant par le fait d'agir seul à tout moment et en tout lieu que d'être capable de disposer de l'information utile pour définir une ligne stratégique et de pouvoir mobiliser une vaste palette de moyens d'action.* »

Dans cette première interprétation, l'autonomie stratégique constitue la transposition dégradée de l'indépendance au sein d'un monde devenu interdépendant. Or cette interprétation réactive plus que proactive confond l'autonomie stratégique (qui renvoie à la liberté d'action anticipée) et la résilience (« surmonter des chocs fréquents et violents »). Nous pourrions y revenir lors de nos échanges. La seconde interprétation considère quant à elle l'autonomie stratégique comme un préalable indispensable à l'indépendance nationale. Elle se définit dès lors comme la volonté d'un État de se donner les moyens matériels et humains, pour défendre avec succès sa population, son territoire et ses intérêts, sans dépendre entièrement de capacités étrangères, tant en matière d'évaluation de la menace que d'intervention. Dans cette seconde acception, l'autonomie stratégique constitue un critère de l'indépendance politique et le préalable nécessaire à la liberté d'action, qu'elle soit politique ou militaire. Il faut se réjouir que ce soit encore cette deuxième interprétation de l'autonomie stratégique, plus souveraine, qui prévale dans la doctrine française, pour le moment du moins.

Qu'en est-il du rôle – ou plutôt, en termes socio-politiques, de la *fonction* – des armées dans ce cadre ? L'appareil militaire a le devoir de conseiller le pouvoir politique et de lui traduire la complexité des opérations. Ces opérations manifestent une indépendance d'évaluation, de décision et d'action qui est l'autre nom de la souveraineté. Il faut donc bien distinguer entre fins et

*the second as a necessary condition of independence. The way the two diverge is fundamental, as it takes the overall defense policy in different directions, in other words, both France's strategy on resources and industrial defense policy.*

*We see strategic autonomy as a viable alternative to independence in a 2002 report published by the Institut Montaigne. 'National independence had at least the merit of being clear. It presupposed the ability to act alone everywhere, to defend oneself alone, to make one's presence felt all over the world. In a world of uncertainty, openness and flexibility, this monolithic stance is less successful. Today, it is less important to be totally independent than to have the ability to withstand frequent and violent shocks, hence the notion of strategic autonomy. In an interdependent world, while it is not important to be everywhere, it is vital to make one's presence felt in the right places. In an interdependent world, it would be foolish for the State to try to do everything for itself, without calling on civil society and the private sector. In an interdependent world, interdependence is no longer a matter of being able to intervene alone at any moment and in any place, and more of having the right information in order to set out a strategy and of being able to mobilize a huge range of resources.'*

*In this first interpretation, strategic autonomy represents the downgraded transposition of independence into a world that has become interdependent. But this reactive rather than proactive interpretation confuses strategic autonomy (referring to the freedom of action anticipated) with resilience ('overcome frequent and violent shocks'). We can return to this issue in our discussions. The second interpretation sees strategic autonomy as a pre-requisite for national independence. Strategic autonomy is defined as a State's wish to equip itself with the material and human resources necessary to successfully defend its inhabitants, its territory and its interests, without being completely dependent on foreign resources, whether in terms of threat analysis or intervention. In this second use of the term, strategic autonomy represents a criterion of political independence and a pre-requisite for freedom of action, whether political or military. I am extremely happy to say that this second interpretation of strategic autonomy is the one that prevails in French doctrine, for the time being at least.*

*What is the role, or rather, in socio-political terms, the function, of the armed forces in this framework? The duty of our military apparatus is to advise the political authorities and convey to them the complexity of operations. These operations uphold independent evaluation, decision-making and action, in other words, sovereignty. We need to distinguish between the ends and*

moyens : l'*autonomie*, notion stratégique, ne doit pas être confondue avec l'*indépendance*, notion politique, ni avec la *souveraineté*, notion juridique. L'articulation de ces trois notions s'effectue en cascade : l'autonomie garantit l'indépendance, qui manifeste la souveraineté. Les armées sont une des clés majeures de cette articulation.

Il n'en demeure pas moins qu'une indépendance absolue reste une fiction. En ce sens, participer à des coalitions ne remet pas en cause la souveraineté nationale. Jean-Yves Le DRIAN a rappelé, le 10 septembre 2013, que la France faisait partie de « *la poignée de pays dans le monde qui peuvent compter sur des capacités de renseignement, de planification, de dissuasion et d'action autonomes. Cependant, cette autonomie ne signifie pas agir seul forcément. Elle est au contraire une condition primordiale de l'action en coalition.* » De fait, l'expérience montre que seuls les membres majeurs et autonomes d'une coalition peuvent espérer peser avec succès sur les décisions collectives. Jean-Yves Le DRIAN en conclut que « *l'action en coalition appelle des acteurs responsables capables d'anticiper et de prendre l'initiative quand nécessaire. Tel est le sens de l'autonomie stratégique, à laquelle nous attachons tant de prix.* » Sous ce prisme, l'action en coalition constitue-t-elle une distorsion de l'acception gaullienne de l'indépendance et de l'autonomie stratégique ? Pas vraiment. Dans son célèbre discours du 3 novembre 1959 devant l'École spéciale militaire de Saint-Cyr, de GAULLE déclarait : « *il faut que la défense de la France soit française. Un pays comme la France, s'il lui arrive de faire la guerre, il faut que cela soit sa guerre. S'il en était autrement, notre pays serait en contradiction avec tout ce qu'il est depuis ses origines, avec son rôle, avec l'estime qu'il a de lui-même, avec son âme.* » Or le discours ne s'arrête pas là, et l'on ne cite pas souvent la suite : « *Naturellement, la défense française serait, le cas échéant, conjuguée avec celle d'autres pays.* »

Ici, l'indépendance n'est pas conçue de manière monolithique, mais sous un prisme pragmatique et réaliste. Ainsi, la France n'est pas « sortie » complètement de l'OTAN en 1966. Un pays souverain peut conjuguer son impératif d'autonomie stratégique, avec l'action en coalition et les possibilités de la coopération (préférables aux « mutualisations » dont la multiplication obère l'autonomie nationale). Plus on est autonome militairement, plus on est indépendant politiquement, et plus on est efficace, crédible et bien accueilli dans une coalition du point de vue stratégique et opérationnel.

Un dernier point dans ce débat sur le lien entre souveraineté et action militaire. En 2009, la France a réintégré le commandement intégré de l'OTAN afin de pouvoir peser sur les décisions de l'Alliance. Cependant, « peser sur une décision » équivaut-il à décider en toute indépendance ? Le CEMA l'a dit mieux que moi en introduction de nos débats : nous sommes entrés dans un monde où proclamer sa souveraineté sur un mode hâbleur ne suffit pas à la rendre

## Military Action and Sovereignty

*the means: autonomy — strategic notion — should not be confused with independence — a political one — nor with sovereignty, which is a legal concept. The expression of these three notions flow into one another: autonomy feeds independence, which is another way of saying sovereignty. The armed forces are one of the major keys to this expression.*

*In addition, absolute independence remains a fiction. Hence, entering coalitions is not a challenge to national sovereignty. On 10 September 2013, Jean-Yves Le Drian pointed out that France was one of ‘a handful of countries in the world that disposes of resources that allow it to gather intelligence, to plan, to dissuade and to engage in autonomous action. However, this autonomy does not mean that we must always act alone. On the contrary, it is the principal condition of being able to participate in coalition.’ Indeed, experience has shown that only members of a coalition can hope to bring influence to bear on collective decision-making. Jean-Yves le Drian concluded that ‘action as part of a coalition requires responsible actors capable of anticipation and of taking the initiative when necessary. This is the meaning of strategic autonomy, which we value so highly.’ From this perspective, is action in coalition a distortion of the Gaullist idea of independence and strategic autonomy? Not really. In his famous speech of 3 November 1959 at the St Cyr military academy, General de Gaulle stated: ‘The defense of France must be in French hands. If a country like France is required to go to war, it must be her war. Otherwise, our country would be flying in the face of everything she has stood for since her beginnings — her duty, her self-esteem, her soul.’ And the speech does not stop there. ‘Naturally, the French military would, when needed, cooperate with other countries’.*

*This is not a monolithic view of independence, but rather a pragmatic and realistic one. As such, France did not completely leave NATO in 1966. A sovereign country can combine its obligation of strategic autonomy with taking action as part of a coalition and the possibilities of cooperation (which is preferable to the increasing number of “mutualizations” which hampers national autonomy). The more independent one is from a military perspective, the more politically independent one can be, as well as more effective, credible and therefore welcome in a coalition from a strategic and operational viewpoint.*

*I would like to make one last point in the debate on the link between sovereignty and military action. In 2009, France rejoined NATO’s integrated command in order to be able to influence the decisions taken by the Alliance. However, is influencing a decision the same thing as making one’s own independent decisions? The Chief of Defense Staff put it better than I could when he said we involved in a world where bragging about one’s sovereignty is not enough to make such claims credible. A world where an alliance forged in Cold War*

crédible. Un monde où une alliance forgée dans les conditions de la guerre froide ne suffira plus à protéger inconditionnellement ses membres. Un monde où la souveraineté réelle, incarnée, armée, est au final la meilleure condition de la sécurité nationale. La coopération doit être conservée, mais en gardant à l'esprit la notion de garde haute ou de vigilance stratégique. C'est pourquoi je citerai à présent un texte éclairant datant de 2002 : « *Il faut le dire clairement : L'OTAN restera une alliance autour de la première puissance militaire du monde, les États-Unis, avec laquelle nous partageons des valeurs fondamentales, mais dont les orientations et les politiques peuvent varier dans des proportions considérables tous les deux ou quatre ans, ce à quoi notre politique doit être étrangère et de défense doit être prête à réagir* ». Il s'agit d'un extrait du Rapport Védrine de 2012, sur les relations de la France avec l'OTAN. Il a été reçu poliment à l'époque, puis rangé dans une armoire. Néanmoins, à la lumière des dernières élections présidentielles américaines, ce qui était vertement critiqué comme un excès de pusillanimité de la part d'un supposé nostalgique de la grandeur française devient soudain lumineux, prescient, à proportion justement de sa prudence réaliste. L'autonomie stratégique, c'est aussi celle de l'évaluation de long terme, la capacité à penser sa stratégie pour soi-même, sans dépendre des *buzzwords* ou des cadres de pensée « stratégique » préparés par des centrales conceptuelles étrangères, fussent elles alliées. Ce qui permet de n'être pas pris au dépourvu par les ruptures, y compris dans son propre camp.

En conclusion, la France jouit actuellement de l'excellence opérationnelle reconnue de son armée, qui constitue le roc de sa souveraineté. Cette excellence a un prix. Elle nécessite *d'honorer une facture opérationnelle*, sous peine de devoir *assumer une fracture politique*. Il faut être puissant pour être protégé, ou bien se résigner à être protégé par un puissant. La France, instruite par son histoire et comptable de celle-ci, a choisi la première de ces options. Pour cette raison, le lien entre sa souveraineté, notion juridique, et ses armées, qui l'incarnent opérationnellement à travers la notion d'autonomie stratégique apparaît solide. Il doit le rester, compte tenu de la période instable qui s'ouvre actuellement, et dans le cadre de notre destin partagé au niveau européen, celui de nations souveraines solidaires, volontaires et vigilantes.



*conditions will no longer be sufficient to automatically protect its members. A world where actual, concrete and armed sovereignty is, in the final analysis, the best guarantee of national security. Cooperation should be continued, but we should be mindful of the need to keep our guard up and to remain vigilant. This is why I am going to quote from an enlightening text from 2012 'It must be said loud and clear, 'NATO will remain an alliance centered on the world's number one power, the United States, with whom we share fundamental values, but whose goals and policies often change quite substantially every 2 to 4 years, and this is a reality that our foreign policy must be ready to handle'. This is taken from the 2012 Védrine Report on France's relations with NATO. It garnered a polite reception when it came out, and was then tidied away. Nevertheless, in the wake of the last American elections, which was severely criticized for the excessive faint-heartedness of someone nostalgic for the France's past greatness, it now all of a sudden seems luminously prescient, because of its realistic prudence. Strategic autonomy also involves thinking, the ability to reflect on one's own strategy for oneself and for others, without depending on buzzwords, jargon and 'strategic' frameworks of thought churned out by foreign concept mills, even if they are those of allies. This means we are not caught off guard by major changes, including on our own side.*

*To conclude, France is in the enviable position of having armed forces whose operational excellence is recognized, and which forms the bedrock of sovereignty. This excellence comes at a price. It means honoring our operational bill, otherwise we end up with a political divide. You have to be powerful to be protected, or else accept protection from someone powerful. Having learned lessons from its own history and being accountable for it, France has chosen the first option. For this reason, the link between sovereignty, a legal notion, and the armed forces which are its expression in operations through the notion of strategic autonomy, appears solid. Given the period of instability that is now beginning for us, the link will remain so, within the framework of a common European future, that of sovereign, willing and vigilant nations in solidarity with one another.*

## Général d'armée (2S) Henri BENTÉGEAT

---

Merci mon Colonel.

Je ne vais pas vous raconter mes campagnes. Je vais probablement répéter ce que mes collègues et les deux universitaires ont exprimé. Je m'y emploierai avec mes propres mots et descendrai peut-être de quelques étages, à un niveau plus pratique. Comment les armées contribuent-elles actuellement à la souveraineté nationale ?

Nous avons connu récemment un certain nombre de ruptures dans la relation entre les armées françaises et la nation. En particulier, le débat entre indépendance nationale et autonomie stratégique évoqué par Olivier ZAJEC constitue incontestablement la marque d'un certain glissement. Néanmoins, des permanences fortes demeurent, qui font de l'armée l'un des instruments majeurs de la souveraineté nationale, avec cependant des limites.

La première rupture est constituée par le retour de la guerre, depuis 1995. Nos armées ont été fortement engagées dans de multiples opérations, changeant inévitablement le regard de la nation sur les armées, le regard de l'armée sur elle-même et les liens entre les responsables politiques et les responsables militaires.

La deuxième rupture est celle de la fin du service militaire obligatoire, définitive en 2002, mais engagée dès 1996. La fin du service militaire n'a pas manqué d'affecter la nature du lien entre les armées et la nation. En outre, elle a contribué à faire du territoire un désert militaire. En revanche, l'image de l'armée auprès de nos compatriotes s'en est trouvée considérablement améliorée. Comme l'avait souligné l'historien Raoul GIRARDET, l'un de mes professeurs, le service militaire était en fait un vecteur assez fort d'antimilitarisme.

La troisième rupture est liée à l'engagement massif des armées sur le territoire national. La mission Sentinelle représente une rupture par rapport à Vigipirate. Sentinelle introduit des contraintes supplémentaires pour les armées, tout en leur apportant une visibilité renouvelée dans la nation.

Les généraux WINDECK et de VILLIERS, ainsi que Messieurs ROUSSELLIER et ZAJEC, ont admirablement rendu compte du glissement de l'indépendance nationale vers l'autonomie stratégique. En effet, l'indépendance nationale a presque disparu des discours politiques et des textes réglementaires, en raison de l'interdépendance et des coalitions (OTAN, UE ou autres).

## Army General Henri BENTÉGEAT

---

*Thank you, Colonel.*

**I**'m not going to recite the history of my various campaigns. I'm probably going to repeat what my colleagues and our two university guests have said. I will speak in my own words and will doubtless bring us down a few levels to more practical questions. How do our armed forces contribute at present to national sovereignty?

*Recently, we witnessed a number of breakdowns in the relationship between French armed forces and the nation. In particular, the debate mentioned by Olivier ZAJEC over national independence versus strategic autonomy clearly reflects a shift. Nevertheless, some important things have not changed, and these make the army one of the fundamental instruments of national sovereignty, albeit one which has its limits.*

*The first break came with the return of war, which began in 1995. Our armed forces have been heavily involved in a number of operations, which has brought about an inevitable change in the way the nation views them, they view themselves, as well as in the links between political and military leadership.*

*The second break was the end of mandatory military service, which became final in 2002, but had begun in 1996. The end of military service affected the nature of the link between the armed forces and the nation. What is more, it helped to turn some regions into a military desert. On the other hand, the image of the army in the eyes of our fellow countrymen has improved considerably as a result. As the historian Raoul Girardet, one of my teachers, once stressed, military service was in reality quite a source of anti-military feeling.*

*The third break came with the large scale deployment of the armed forces on French soil. Operation Sentinelle marks a departure from Vigipirate. Sentinelle placed extra constraints on the armed forces, while once again raising their visibility on national soil.*

*Generals WINDECK and de VILLIERS, as well as Mr ROUSSELLIER and Mr ZAJEC, have given a fine account of the shift from national independence to strategic autonomy. Indeed, national independence has almost disappeared from political speeches and legislation due to interdependence and coalitions (NATO, EU and others).*

Notre autonomie stratégique repose sur la dissuasion, tant sur le nucléaire que sur les forces conventionnelles, sans lesquelles la dissuasion nucléaire n'a pas de sens. En outre, l'autonomie stratégique présuppose une capacité de renseignement, c'est-à-dire d'anticipation. Enfin, elle demande une industrie militaire nationale d'armement, qui nous permet de résister à tous les chantages.

Les transferts de souveraineté revêtent deux aspects : occasionnels ou permanents. Le transfert temporaire a lieu lors des opérations en coalition, lorsque nous déléguons le contrôle opérationnel de nos unités à un commandement de théâtre, qui souvent n'est pas français. Nous conservons le commandement opérationnel, mais pas le contrôle opérationnel, c'est-à-dire le commandement au jour le jour sur le terrain.

Le transfert permanent de souveraineté s'opère avec les mutualisations dans le cadre de l'Union européenne (UE), tant dans le transport, le renseignement satellitaire, la formation et le maintien en condition d'un certain nombre d'équipements récents, comme l'Airbus A400 M. Ces transferts de souveraineté ne signifient pas que nous renonçons à notre liberté d'action, mais que nous la déléguons, au moins partiellement.

Quelles sont les permanences de la souveraineté française ? La permanence fondamentale réside dans le processus décisionnel politico-militaire rapide, efficace, démocratique et unique en Europe. Lorsque j'étais à Bruxelles, j'ai pu constater que tous les autres pays européens nous envient notre processus décisionnel opérationnel. Il est organisé autour du président de la République, chef des armées, et du chef d'état-major des armées (CEMA), à la fois conseiller militaire du gouvernement et commandant opérationnel de toutes nos forces, ce qui n'est pas le cas dans d'autres pays, où le système de commandement est collégial. Dans ces pays, le CEMA est contraint par les avis des chefs d'état-major de chacune des armées.

En France, au contraire, seul le CEMA participe aux conseils restreints. Ces derniers sont redevenus hebdomadaires. Ils réunissent le Président de la République et les ministres concernés. Ce dialogue permanent entre le pouvoir politique et l'état-major se décline par la présence permanente de responsables militaires dans les plus hautes instances de l'État : l'état-major particulier du président de la République, le cabinet militaire du Premier ministre et le cabinet militaire du ministre de la Défense.

Le lien direct entre le Président et le CEMA est d'abord exercé au quotidien à travers l'état-major particulier, qui dispose de responsabilités spécifiques dans le domaine nucléaire. Il constitue également le trait d'union permanent entre le CEMA et le chef des armées, d'où l'importance de la qualité de la relation entre le CEMA et le chef de l'état-major particulier. Le lien entre le Président et

# Military Action and Sovereignty

*Our strategic autonomy depends on dissuasion, both nuclear deterrence and conventional forces; the former would be meaningless without the latter. In addition, strategic autonomy presupposes an intelligence capability, i.e. an ability to anticipate. Finally, it requires a domestic military arms industry, allowing us to fend off all attempts at manipulation.*

*Transfers of sovereignty come in two varieties: occasional and permanent. The temporary variety occurs during coalition operations, when we delegate control of our units to a theatre command, which is often non-French. We retain operational command — i.e. everyday command on the ground —, but not operational control.*

*Permanent transfer of sovereignty takes place in the context of resource-pooling within a European Union framework, and this can involve transport, satellite intelligence, training and the operational maintenance of a certain number of recent pieces of equipment, such as the Airbus A400 M. These transfers of sovereignty do not mean that we are renouncing our freedom of action, but rather that we are delegating it, at least partially.*

*What about French sovereignty has not changed? The main continuity is in the area of rapid, effective and democratic politico-military decision-making, which is unique within Europe. When I was in Brussels, I noticed that our operational decision-making process was the envy of all the other European countries. At its center is the President of the Republic, Commander in Chief of the Armies and the Chief of Defense Staff (CEMA), who is both the government's military advisor and operational commander of all forces engaged in operations. This is not the case in other countries, where the command system is collegial. In these countries, the CEMA is bound to take into account the opinions of the Chief of Staff of each branch of the armed forces.*

*In France, however, only the CEMA takes part in the small advisory meetings known as conseils restreints. These meetings have once again become weekly affairs. They include the President and the relevant ministers. This permanent dialogue between political authorities and central command takes the form of the permanent presence of military leaders at the highest levels of the State: the personal staff of the President, the military cabinet of the Prime Minister and the military cabinet of the Minister of Defense.*

*The direct link between the President and the CEMA takes place daily via his personal staff, which has special responsibilities in the nuclear area. The President's personal staff is also a permanent bridge between the CEMA and the Commander in Chief, hence the importance of there being a good relationship between the CEMA and the chief of the President's personal staff.*

le CEMA se tisse également lors des conseils restreints hebdomadaires et lors des conseils de défense trimestriels ou semestriels. Enfin, le Président Hollande reçoit une fois par mois le CEMA en entretien privé.

Ce lien direct entre le Président et le CEMA pose la question de la place du ministre de la Défense dans la chaîne de commandement opérationnel. Personne ne conteste le rôle éminent du ministre de la Défense dans la préparation des forces, dans la dimension budgétaire et organisationnelle. Cependant, la place du Ministre dans la chaîne de commandement opérationnelle n'est pas fixée d'avance. Se situe-t-il entre le président de la République et le CEMA, ou bien à la place du Président par délégation ? Cette dernière situation s'est déjà produite. Le ministre de la Défense est-il donc un acteur, un observateur ou un contrôleur ? Le décret de septembre 2013 a tenté d'éclaircir les choses. Il précise que le ministre de la Défense est responsable de l'emploi des forces, tandis que le CEMA est responsable de l'emploi opérationnel des forces. Cette définition et cette répartition des rôles sont suffisamment souples pour laisser une marge de manœuvre aux uns et aux autres et une ambiguïté constructive.

Notre système de défense est démocratique, puisque contrôlé par le Parlement. En effet, ce dernier est tenu depuis 2008 d'autoriser ou d'interdire la poursuite d'une opération armée, dans les quatre mois qui suivent son déclenchement. En outre, le Parlement a pris l'habitude depuis plusieurs années de contrôler de manière beaucoup plus étroite l'ensemble des activités gouvernementales qui concernent la défense. Je crois que le renforcement du contrôle du Parlement constitue une chance supplémentaire pour les armées. D'une part, il permet de créer le débat sur les opérations extérieures, autrefois confisqué par des décisions unilatérales du président la République. D'autre part, grâce à l'audition fréquente de responsables militaires, le contrôle du Parlement confère aux militaires une visibilité, qu'ils avaient largement perdue.

Notre système de prise de décision fonctionne très bien, mieux que dans tous les autres pays démocratiques, à l'exception des États-Unis. Le risque majeur reste la tentation pour le président de la République de sur-employer les forces armées. En effet, avec le Quai d'Orsay, la Défense constitue le seul instrument qui réponde immédiatement, sans faille, sans tricher, au Président de la République. Bien souvent, le rôle du CEMA consiste donc à contenir les aspirations du Président.

Les limites ont déjà été évoquées par les intervenants. En premier lieu, il convient de rappeler que les opérations en coalition représentent le cadre d'intervention le plus fréquent. En effet, des opérations comme Serval ou Barkhane restent minoritaires et exceptionnelles. L'armée française ne dispose pas de moyens suffisants pour se passer d'alliés sur les théâtres d'intervention.

# Military Action and Sovereignty

*The link between the President and the CEMA is maintained also thanks to the weekly conseils restraints and to the quarterly and bi-annual Defense Councils. Finally, President Hollande meets with the CEMA privately once a month.*

*This direct link between President and CEMA begs the question as to what role the Minister of Defense holds in the operational chain of command. No one contests the important role of the Minister of Defense in preparing the armed forces from a budgetary and organizational viewpoint. But, the place of the Minister of Defense in the operational chain of command is not predetermined. Is his place between the President and the CEMA, or is he there to act for the President by delegation? This latter eventuality has already occurred. Is the Minister of Defense an actor, an observer or a controller? The September 2013 decree attempted to introduce some clarity. It stated that the Minister of Defense is responsible for the employment of the armed forces, while the CEMA is responsible for the operational use of the armed forces. This definition and division of tasks is sufficiently flexible to allow a margin of maneuver for everyone involved and a constructive degree of ambiguity.*

*Our defense system is democratic, since it is under the control of Parliament. Indeed, since 2008, Parliament is required to authorize or prohibit any armed operation within four months of its inception. In addition, Parliament has got into the habit over the past few years of maintaining tighter control over all defense-related governmental activities. I believe that this increased parliamentary oversight represents an opportunity for the armed forces. First of all, it allows for debate on operations outside the national territory, which were previously forfeited to the President thanks to his unilateral decision-making powers. What is more, thanks to frequent hearings involving military leaders, Parliament has given them back a level of visibility they had lost for the most part.*

*Our decision-making system work very well, much better than in other democratic countries, with the exception of the United States. In this type of democratic system, the major risk is the temptation for the President of the Republic to make too much use of the armed forces. Indeed, along with the diplomatic corps, the armies are the only instruments that respond immediately, without fail, and without trickery when called on by the President. Often, the role of the CEMA is to rein in the President's ambitions.*

*The limits have already been mentioned by the other speakers. First of all, it is important to remember that coalition operations are the most frequent form of intervention. Indeed, operations like Serval or Barkhane are infrequent and very much the exception. The French army does not have sufficient resources to make do without allies in the theatres where it intervenes.*

Les opérations de coalition impliquent que la chaîne de commandement nationale définisse les conditions de notre participation :

- le niveau ;
- les buts ;
- les règles d'engagement (ROEs) ;
- les limitations et lignes rouges (*caveats*).

Celles-ci s'avèrent essentielles, comme l'ont montré les récents bombardements en Syrie. Néanmoins, ces dispositions ne garantissent pas que nos forces seront employées par la suite exactement comme nous le souhaitons. Or, il est relativement facile actuellement pour une nation de contrôler la conduite des opérations à l'OTAN et à l'UE, ne serait-ce que parce que les débats demeurent fréquents dans les comités militaires et les comités d'ambassadeurs. En revanche, il s'avère beaucoup plus difficile de contrôler ce qu'il se passe dans les coalitions *ad hoc*. En effet, lorsqu'un pays comme les États-Unis fournit 75 % des moyens, il est difficile de lui demander des comptes sur la manière dont ils emploient nos forces.

En conclusion, je souhaiterais rappeler ce que Raymond ARON, repris ensuite par Joseph NYE, l'inventeur du *soft power*, pensait de « la puissance des nations », c'est-à-dire leur capacité à influencer les décisions qui les concernent dans les grandes instances internationales. Raymond ARON distinguait quatre facteurs de puissance :

- la démographie ;
- les capacités économiques ;
- l'influence culturelle ;
- les capacités militaires.

Or la démographie française demeure modeste. Les capacités économiques de la France restent importantes (la France conserve le sixième rang mondial), mais elles déclinent par rapport aux autres puissances. De même, l'influence culturelle française se trouve en recul. Seules les capacités militaires de la France n'ont pas amorcé de déclin. Nos armées, en particulier les forces terrestres, sont considérées comme étant parmi les meilleures du monde. Elles représentent un atout fondamental pour notre pays, pour assumer sa souveraineté. À ce titre, nos capacités militaires méritent d'être maintenues, voire renforcées.



*Coalition operations involve the national chain of command defining the conditions governing our participation:*

- *the level;*
- *goals;*
- *rules of engagement (ROEs);*
- *the limits and red lines.*

*These limits and red lines are essential, as the recent bombings in Syria have shown. Nevertheless, these dispositions are no guarantee that our forces will go on to be used exactly as we would wish. It is relatively easy at present for a nation to exercise control over NATO and EU operations, if only because debates are frequent at military and ambassadorial committees. On the other hand, it can prove difficult to control what occurs during ad hoc missions. Indeed, when a country like the United States is providing 75% of the resources, it is difficult to call them to account for the use they make of our forces.*

*To conclude, I would like to recall what Raymond Aron thought about ‘the power of nations’ to influence decisions that concerned them within large international bodies — (ideas, by the way, that were later taken up by Joseph Nye, inventor of the notion of soft power). Aron identified four factors that contributed to power:*

- *demography;*
- *economic capabilities;*
- *cultural influence;*
- *military capabilities.*

*France remains a minor power demographically. Her economic capabilities remain significant. Still ranked sixth in the world, her capabilities are nevertheless shrinking compared to other powers. Similarly, French cultural influence is in decline. Only in military terms has France not slipped into decline. Our armed forces, particularly our land forces, are considered to be among the best in the world. They remain a crucial asset in our country’s effort to exercise its sovereignty. For this purpose, our armed forces deserve to be maintained, and even strengthened.*

# Table ronde n° 1

Débat libre avec la salle

---

## Round table 1

Open discussion with the floor

---

## De la salle

**L**es soldats, lorsqu'ils quittent leur caserne, abandonnent leur tenue militaire et reprennent une tenue civile pour leurs activités quotidiennes. L'uniforme ne constitue-t-il pas la marque de la présence des soldats sur le territoire nationale, auprès de la population ?

## Général Christophe de SAINT CHAMAS

Vous avez raison. Il serait bon que les militaires puissent manifester leur appartenance à l'armée française lorsqu'ils reprennent leurs activités personnelles. Néanmoins, nécessité fait loi et c'est malgré nous que nous avons donné l'ordre aux militaires d'être prudents pour éviter les agressions.

## Un intervenant

Les Britanniques, au moment de l'IRA, ont décidé d'anonymiser tous leurs soldats pour éviter qu'ils fassent l'objet d'attaques meurtrières sur leur territoire national. Nous nous trouvons face à un dilemme embarrassant. Si nous nous habillons en civil, nos concitoyens peuvent nous reprocher de nous cacher. Parallèlement, les responsables militaires se doivent de protéger leurs hommes. C'est pourquoi le chef d'état-major des armées a fait ce choix, qui s'est néanmoins assoupli puisque les commandeurs locaux peuvent autoriser leurs hommes à conserver l'uniforme s'ils jugent leur sécurité suffisante.

## De la salle (Un général)

Nous observons actuellement un certain affaiblissement de nos forces armées. Elles ont toujours vocation à combattre et continuent donc de se préparer à donner la mort au péril de leur vie. Elles assurent donc une mission extraordinaire. Or de plus en plus de règles dictées par l'Union européenne ou d'autres instances internationales tendent à aligner le mode de travail des armées sur celui du monde civil et des entreprises. Un État souverain doit-il accepter que ses forces armées, qui ne constituent pas une entreprise comme les ordres, appliquent bêtement le droit du travail et les règles venues d'une cour de justice internationale ou de l'Union européenne ?

## Caroline GALACTÉROS-LUCHTENBERG

Au-delà de toute question de droit, il n'y a pas de raison que les armées se laissent imposer des règles qui nuiraient à l'exercice de leur métier militaire. Le phénomène que vous décrivez relève d'un processus plus profond d'affadissement de nos civilisations, de notre culture et de notre vision du monde, qui touche de nombreux domaines. Nos sociétés n'acceptent plus la verticalité ni l'autorité alors qu'elles en ont plus que jamais besoin.

From the floor

**W**hen soldiers leave their barracks, they take off their military uniform and dress as civilians in their everyday life. Doesn't the uniform show to the general population that soldiers are present among them on national soil?

General Christophe de SAINT CHAMAS

*You are right. It would be good if soldiers could show they were part of the French Army when they return to civilian life. However, out of necessity, and with a heavy heart, we have given the order to soldiers that they should be prudent in order to avoid any attacks.*

A speaker

*The British, during the period of IRA activity, decided to anonymize all their soldiers for fear they would be targeted for murder on their national soil. We are faced with a difficult dilemma. If we dress in civilian clothing, our compatriots may accuse us of hiding. At the same time, military authorities have a duty to protect their men. That is why the Chief of Defense Staff has made this choice, which has nevertheless been relaxed since local commanders are allowed to authorize their men to keep their uniform on if they judge the situation to be safe.*

From the floor (a General)

*We are currently witnessing a weakening of our armed forces. They are still meant to fight and must therefore prepare themselves to use deadly force while putting their lives at risks. They are thus charged with an extraordinary mission. Meanwhile, more and more rules laid down by the European Union and other international bodies are tending to force the armed forces to follow civilian and private sector work practices. Should a sovereign State stand by while its armed forces, which are not involved in an enterprise like any other, are forced into a simple-minded application of labor laws and rules handed down by the International Court of Justice or the European Union?*

Caroline GALACTÉROS-LUCHTENBERG

*Setting aside any legal considerations, there is no reason why the armed forces should allow themselves to be constrained by rules that hinder the exercise of their military profession. The phenomenon you are referring to is part of a deeper process which is having a dulling effect on our civilizations, culture as well as our world view, and which is visible in many areas of life. Our societies no longer tolerate verticality or authority, even as they were never more in need of them.*

## Général Christophe de SAINT CHAMAS

Il peut être pertinent d'imposer le port de la ceinture de sécurité aux militaires lors des déplacements en bus. En revanche, nous pouvons déroger aux règles communes dès lors que nos activités ont un lien opérationnel avec notre mission. Il est en effet nécessaire de s'entraîner à évoluer dans une zone montagneuse sauvage pour être capable de le faire lors d'une opération. Nous sommes donc obligés de déroger aux règles des stations de ski pour pouvoir apprendre à faire face aux situations difficiles. Il convient néanmoins de préparer ces entraînements avec suffisamment de sérieux.

## Général d'armée Henri BENTÉGEAT

Nous sommes aujourd'hui contraints d'accepter une forme de représentation syndicale au sein des Armées. Dans les pays d'Europe du Nord et en Allemagne, nous assistons à un courant de « civilianisation » ou de banalisation de la fonction militaire préoccupant pour l'efficacité de nos armées et difficilement conciliable avec l'essence même de nos métiers, qui induisent l'acceptation du sacrifice suprême, comme le rappelle encore le Code de la Défense. La prédominance totale des valeurs civiles dans la gestion des crises menace la capacité des armées à agir efficacement pour maintenir la souveraineté nationale. Nous faisons également face à une menace d'ordre supranationale. Le sentiment patriotique est jugé suspect, comme si l'Europe avait vocation à constituer notre patrie alors qu'elle n'a pas réussi à créer un sentiment patriotique. Nous nous trouvons donc dans une phase intermédiaire dangereuse, en admettant que nous réussirons un jour à réaliser une Union européenne en charge de la protection et de la défense de ses concitoyens et de ses frontières.

En outre, la mondialisation économique conduit à nier de plus en plus l'existence et l'utilité des frontières. Ce n'est pas pour rien que Régis Debray par exemple, qui a été un révolutionnaire anarchiste, appelle aujourd'hui à reconsidérer la notion de frontière comme moyen essentiel de préserver la démocratie parce que la démocratie s'incarne dans les nations et non dans des ensembles flous. L'armée représente elle aussi un vecteur de défense de la démocratie.

Parmi les autres menaces, le pacifisme antimilitariste, auquel 10 à 15 % de la population française a toujours adhéré, n'a pas progressé récemment. Il est néanmoins entretenu par une doxa très prégnante en France dans le monde intellectuel et médiatique, qui conteste de manière systématique tout renouveau du patriotisme et le confond avec le nationalisme et la xénophobie.

## Olivier ZAJEC

Le juriste Carl Schmitt déclarait : « Est souverain celui qui décide en situation exceptionnelle. » De ce point de vue, celui qui a pour mission de protéger la souveraineté doit s'entraîner de manière à être capable de réagir à des situations

## General Christophe de SAINT CHAMAS

*It might well be useful to oblige soldiers to wear a seat belt during bus rides. On the other hand, we can deviate from the general rules as soon as what we are doing has an operational link with our mission. For instance, it is necessary to have training for how to operate in mountain wilderness in order to be able to do so during an operation. We are thus obliged to deviate from ski resort rules in order to learn how to deal with difficult situations. However, it is also important that these training exercises be prepared with sufficient care.*

## General Henri BENTÉGEAT

*We are currently obliged to accept a degree of union representation with our armed forces. In Northern European countries and in Germany, we are witnessing a ‘civilianization’ – a trivialization, if you will – of military service, which is worrying in terms of the effectiveness of our armed forces, and difficult to reconcile with the fundamental character of our profession, which involves accepting to make the supreme sacrifice, as our Code of Defense continues to point out. The absolute dominance of civilian values in the way crises are managed threatens the ability of armed forces to act effectively in support of national sovereignty. We are also faced with a supranational threat. Patriotism is viewed with suspicion, as if Europe was meant to become our homeland, even though it has not managed to ignite patriotic feeling. We are thus in a dangerous intermediary phase; that is, if we assume that we manage one day to create a European Union charged with the defense of its citizens and borders.*

*In addition, economic globalization leads to an increasing denial of the existence and usefulness of borders. It is not for nothing that Régis Debray, for instance, who once was a revolutionary anarchist, is currently calling for a rehabilitation of the notion of the border as crucial to the preservation of democracy, because democracy is embodied in nations and not in loose aggregates. The army is also a tool for defending democracy.*

*Among other threats, anti-military pacifism, which 10-15% of the French population have always espoused has not made any ground recently. It is nevertheless maintained by a view influential in French media and intellectual circles, which systematically contests any renewal of patriotism, confusing it with nationalism and xenophobia.*

## Olivier ZAJEC

*The legal scholar Carl Schmitt once stated: ‘He who decides in exceptional circumstances is sovereign.’ From this point of view, those who are charged with protecting sovereignty must train themselves to be able to react to exceptional*

exceptionnelles. Ces considérations justifient les dérogations fonctionnelles de l'appareil militaire. C'est pourquoi il est nécessaire d'adapter les normes de sécurité et d'entraînement des militaires à leur rôle dans la défense de la souveraineté.

Lors d'un cours de politique de défense que j'ai donné récemment à des étudiants de deuxième année de licence, l'un des étudiants a suggéré de fusionner les ministères de la Défense et de l'Intérieur en vertu du principe de *continuum* entre ces deux domaines. J'ai donc dû expliquer les spécificités culturelles de la défense à des étudiants qui ne possèdent aucune culture militaire. La culture de la défense est complémentaire à celle de la sécurité mais nécessite des savoir-faire particuliers qui s'acquièrent très difficilement et peuvent être perdus très rapidement. Elle constitue une sorte de trésor qui garantit la souveraineté et la réactivité et ne peut être mise sur le même plan que la culture de la sécurité. Il est donc essentiel de mener des actions pédagogiques pour préserver la culture de la défense.

## Colonel Walter LALUBIN

La voix de l'autorité militaire est-elle suffisamment audible et a-t-elle une portée suffisante dans un monde où la contribution à la souveraineté ne peut s'exercer efficacement sans être entendue, y compris publiquement ?

## Général Christophe de SAINT CHAMAS

Je peux témoigner d'une réelle évolution de la situation en province ces trois dernières années. Il y a dix-huit mois, j'ai ouvert mon intervention lors la réunion zonale annuelle des vingt préfets en leur disant ceci : la situation est préoccupante... on commence à écouter les généraux. J'ai ensuite présenté mon point de situation sous une forme un peu crue pour laquelle de nombreux préfets m'ont remercié. Les préfets expriment le besoin d'un discours spontané. Au cours des trois dernières années, l'écoute dont bénéficient les officiers a fortement progressé en province.

## Général Arnaud SAINTE-CLAIRE DEVILLE

La Commission de la Défense auditionne les chefs d'état-major d'armée beaucoup plus fréquemment depuis trois ans.

## Général d'armée Henri BENTÉGEAT

Il ne fait aucun doute que les chefs militaires sont aujourd'hui davantage entendus sur le terrain et que la commission de la défense joue un rôle très bénéfique. Elle présente en outre l'avantage de diffuser ses auditions très largement. Néanmoins, les ministres de la Défense, en France comme à



*circumstances. These considerations justify the armed forces functional exemptions. This is why it is necessary to adapt military security and training norms to the role they play in defending sovereignty.*

*During a class on defense policy I was giving recently to students in the second year of their degree, one of the students suggested amalgamating the ministries of defense and Interior, based on the idea that there was a continuum between the two departments. As a result, I had to explain the cultural specificities of defense to students totally lacking in any military knowledge. The worlds of defense and security are complementary, but defense requires specific skills, which are very difficult to obtain and can be very quickly lost. They are like a treasure that underwrites sovereignty and the ability to react, and they cannot be handled in the same way as the security services. It is therefore essential to conduct educational programmes to maintain knowledge about military affairs.*

## Colonel Walter LALUBIN

*Is the voice of the military authorities sufficiently audible — including in the public sphere — in a world where it can only be exercised in support of sovereignty if it is indeed being heard?*

## General Christophe de SAINT CHAMAS

*I can attest personally to a real improvement of the situation in the regions over the past three years. Eighteen months ago, I opened my speech at the annual zone-based meeting of twenty Prefects by saying this: the situation is worrying... we're starting to listen to the generals. I then went on to deliver my update in a rather blunt manner, for which several of the Prefects thanked me. Prefects are emphasizing the need for directness. In the past three years, what military officers have to say is being treated much more seriously in the regions.*

## General Arnaud SAINTE-CLAIRE DEVILLE

*The Defense Commission has called in the Army Chiefs of Staff much more frequently over the past three years.*

## General Henri BENTÉGEAT

*There is no question that what military leaders are saying is being accorded much more respect on the ground and that the Defense Commission is playing a very positive role. Moreover, it is also helpful that they broadcast their hearing widely. Nevertheless, Ministers of Defense, both at home and abroad,*

l'étranger, sont défavorables à la libre expression des chefs militaires parce que ceux-ci sont soumis à l'autorité politique et parce que le fait de pouvoir s'appuyer sur des armées fortes et silencieuses constitue un formidable atout pour leur carrière politique.

D'une manière générale, les responsables politiques n'aiment pas que les chefs militaires s'expriment. Or il est indispensable qu'ils le fassent parce que la population a besoin de les entendre dans la mesure où ils sont responsables de leur protection. La communauté militaire souhaite également voir ses chefs s'exprimer dans les médias, d'autant plus qu'en l'absence de syndicat, les militaires doivent compter sur eux pour défendre leurs intérêts.

Il existe donc une contradiction structurelle entre le souhait du pouvoir politique de limiter l'expression du pouvoir militaire et le besoin réel de l'entendre exprimé par le pays. L'équilibre entre ces deux injonctions varie selon les moments et les personnes. Pour ma part, je pense que nous ne parviendrons pas à résoudre cette contradiction.

## Nicolas ROUSSELLIER

Selon sa conception républicaine, la souveraineté nationale appartient au peuple et est exprimée par ses représentants. Par conséquent, à moins de faire élire les officiers eux-mêmes par le peuple, leur prise de parole dans l'opinion publique est inenvisageable. C'est le Président ou le Premier ministre qui portent la responsabilité d'une intervention militaire et doivent en répondre aux Français ou à la représentation nationale. C'est pourquoi le pouvoir politique accapare l'expression de la souveraineté.

Par ailleurs, le milieu politique possède un système de valeur qui se situe très largement à l'antithèse de celui des militaires. Pendant la Première Guerre mondiale, les parlementaires mettaient un point d'honneur à ne pas se laisser manipuler par les militaires. C'est parce que le Gouvernement et les parlementaires possédaient suffisamment d'informations propres sur la situation du front qu'ils ont remis en cause la stratégie des officiers et écarté le général Joffre fin 1916. Le milieu politique a toujours souhaité accaparer la parole publique à la fois par rivalité de corps et par principe républicain. C'est le pouvoir politique qui rend des comptes à ceux qui les ont élus, y compris pour les opérations militaires.

## Gérard DUSSIEUX, conseiller militaire Masa Group

Depuis 35 ans, les armées ont subi plusieurs réformes ayant entraîné l'apparition de déserts militaires. Par ailleurs, les préfets ne pensent pas toujours qu'ils disposent de moyens militaires pour intervenir sur le territoire. Dans quelle mesure la Garde nationale et le retour au service militaire impacteraient-ils la souveraineté ?

# Military Action and Sovereignty

*are hostile to military chiefs freely expressing themselves because they are subject to political authority and because being able to count on strong but silent armies is a major advantage in terms of their political careers.*

*Overall, political leaders do not like military leaders expressing themselves. But, it is important that they do so because the public needs to hear from them inasmuch as they depend on them for their protection. The military community would also like to see their leaders talking in the media, especially since in the absence of a union; the military depends on them to defend their interests.*

*There is thus a structural tension between politicians' desire to limit military expression and the very real need for them to be heard by the country. The balance between these requirements varies according to the times and the individuals involved. In my view, we shall not succeed in overcoming this tension.*

## Nicolas ROUSSELLIER

*In the republican view, national sovereignty belongs to the people and is expressed by their representatives. As a result, unless military officers are themselves elected by the people, the voicing of their opinions in public is unthinkable. It is the President or the Prime Minister that are responsible for military interventions and they must justify them to the French people or to the peoples' assembly. This is why the political authorities monopolize the expression of sovereignty.*

*Furthermore, the political sphere has a value system that is, in many respects, is positioned poles apart from that of the military sphere. During the First World War, members of parliament made it a point of honor not to let themselves be manipulated by the military. It is precisely because the government and the members of parliament had sufficient information of their own about the situation at the front that they challenged the officers and removed General Joffre at the end of 1916. The political sphere has always wanted to keep control of public expression, both out of a sense of corporate rivalry and out of republican principle. It is the politicians that have to account for what they do to those who elected them, including when it comes to military operations.*

## G rard DUSSIEUX, Masa Group military advisor

*For the past 35 years, the armed forces have undergone several reforms, which have created military deserts. Moreover, prefects do not always realize they have means at their disposal to intervene militarily on home soil. To what degree would a National Guard and the reinstatement of military service have an impact on sovereignty?*

## Général Christophe de SAINT CHAMAS

Nous avons besoin de 200 personnes pour encadrer un régiment de 1 000 personnes. Les 80 régiments de l'armée française représentent un total de 80 000 personnes. En considérant qu'une tranche d'âge se compose de 800 000 personnes, il serait nécessaire de placer tous les régiments de l'armée française dans le service militaire pour encadrer 10 % d'une tranche d'âge. Même si des alternatives existent telles qu'engager la réserve dans cette mission de formation et même si le service militaire pourrait être ramené à trois mois, son rétablissement fragiliserait fortement l'armée française.

La Garde nationale est un concept qui agglomère les réservistes des trois armées, de la gendarmerie, et de la police. Or les réservistes n'accepteraient pas d'être fondus dans une Garde nationale parce qu'ils ont besoin de s'identifier à leur régiment d'appartenance et parce qu'ils ne souhaitent généralement pas intervenir dans un autre territoire que celui où ils vivent.

## Colonel Jérôme PELLISTRANDI

Lors d'un débat sur le service militaire auquel j'ai participé sur RMC, j'ai constaté que tous les auditeurs qui intervenaient étaient des quinquagénaires qui idéalisait leur vécu du système militaire. Si nous rétablissions le service militaire, la règle devrait s'appliquer de manière égale à tous et à toutes. Or nos moyens ne le permettent plus. Par ailleurs, nous devons tenir compte du développement de l'antimilitarisme depuis les années 1970 et 80, malgré l'image très positive de nos armées dans l'opinion publique. Il est donc impossible de rétablir un service militaire obligatoire.

## Général Christophe de SAINT CHAMAS

Lorsque j'encadrais des appelés punis en 1990, j'avais affaire à des personnes déstructurées pour lesquelles les moyens de la discipline se montraient inefficaces. Le service militaire tel que nous l'avons connu ne serait pas adapté aux personnes qui en ont aujourd'hui le plus besoin. Il serait nécessaire de mettre en place des structures de proximité pour traiter chaque cas individuellement. Le règlement de discipline générale ne permet plus d'encadrer des personnes qui réagissent désormais très violemment face à l'autorité.

## Colonel Guillaume PONCHIN, représentant le général ISURÉ

Je comprends aisément que la Gendarmerie ait été écartée du champ d'étude couvert par le titre du colloque. Il me semble néanmoins nécessaire de réfléchir aux complémentarités ou aux oppositions entre l'action des Armées et de la Gendarmerie.

## General Christophe de SAINT CHAMAS

*200 people are needed to mentor a regiment of 1,000 people. The 80 regiments of the French Army are made up 80,000 people. If we assume an age bracket to include 800,000 people, it would be necessary to place all the regiments of the French Army in military service in order to mentor 10% of such an age bracket. Even if there are alternatives, such as involving the reserve in this training mission, and even if military service were reduced to three months, its re-establishment would have a marked weakening effect on the French Army.*

*The National Guard is a concept that would lump together reservists from the three branches of the military, from the Gendarmerie and from the police. These reservists would not accept being blended into National Guard because they have a real attachment to their regiment and because they do not wish to intervene outside the country in which they live.*

## Colonel Jérôme PELLISTRANDI

*During a debate on military service I took part in on RMC, I noticed that all the listeners calling in were in their fifties and idealized their military service. If we re-establish military service, it must be applied equally to everyone. However, we don't have the resources for that. Moreover, we must take into account the increase in anti-military feeling since the 70s and 80s, despite the very positive image of the armed forces held in current public opinion. It is therefore impossible to re-establish an obligatory military service.*

## General Christophe de SAINT CHAMAS

*In 1990, when I was in charge of conscripts who were being disciplined, I was dealing with dysfunctional people for whom the usual means of discipline proved ineffective. Military service as we knew it then would not be suitable for those who today have the most need of it. Local facilities would have to be set up in order to treat each case individually. Regulations on general discipline are no longer suited to dealing with individuals who react very violently to authority.*

## Colonel Guillaume PONCHIN, speaking on behalf of General ISURÉ

*While I understand why the title of the conference excludes the Gendarmerie, it seems to me nevertheless necessary to take some time to think about the tensions and commonalities between the work of the armed forces and of the Gendarmerie.*

La défense de la souveraineté est assurée non seulement par les Armées mais également par d'autres corps armés dont les gendarmes. Depuis que j'occupe mon poste actuel, je suis frappé par le nombre d'ouvertures du feu et d'agressions dont ils sont victimes.

Nous devons par ailleurs établir des synergies entre l'Armée et la Gendarmerie parce que nous sommes confrontés aux mêmes attaques indirectes sur les réseaux sociaux ou dans les médias.

Enfin, l'action militaire des forces armées entrera en confrontation avec la remontée en puissance de la Gendarmerie, voire de la Police nationale en cours de militarisation. Il est donc nécessaire de clarifier le rôle de chacun pour garantir la cohérence d'une approche globale que nous appelons tous de nos vœux.

## Colonel Jérôme PELLISTRANDI

Le numéro de janvier de la *Revue Défense Nationale* consacré au territoire national inclut des articles rédigés par la DGGN pour illustrer la complémentarité dont vous faites état.

## Général Christophe de SAINT CHAMAS

Nous pouvons distinguer les armées d'une part et les forces de sécurité intérieure d'autre part, celles-ci relevant du ministère de l'Intérieur, sachant néanmoins que les gendarmes possèdent un statut militaire. La police et la gendarmerie sont les principaux acteurs de la sécurité intérieure. Les armées interviennent de manière complémentaire en apportant leurs spécificités. La principale spécificité des militaires réside dans la capacité à combattre partout sur le territoire national et à l'étranger. Leur capacité de manœuvre est bien plus importante que celle des unités de police.

L'armée de Terre a été sauvée en janvier 2015 lorsque le président de la République a pris conscience lors d'un Conseil restreint qu'une nouvelle diminution de ses moyens provoquerait sa déstructuration. S'agissant des forces de sécurité intérieure, l'enjeu consiste à résoudre le conflit entre la police et la gendarmerie.

## De la salle

La souveraineté de l'État est de nouveau contestée de l'intérieur du territoire alors qu'elle ne l'était plus depuis deux siècles. Cette contestation interne pourrait prendre de l'ampleur. Quel serait alors le rôle de l'action militaire pour maintenir la souveraineté de l'État sur l'ensemble du territoire et auprès de tous les citoyens ?

# Military Action and Sovereignty

*The defense of our sovereignty is carried out by the armed forces, but also by other armed groups, including the gendarmes. Since I have been in my present job, I am struck by the number of times they are shot at or otherwise attacked.*

*Also, we should create synergies between the Army and the Gendarmerie because we are faced with the same indirect attacks in the media and on social media.*

*Finally, the military action of the armed forces is increasingly going to be confronted with the growing power of the Gendarmerie, and even of the National Police, which is increasingly militarised. It is therefore important that their roles be clarified in order to guarantee a consistent overall approach, which is something we all wish for.*

## Colonel Jérôme PELLISTRANDI

*The January edition of the National Defense Review, which is devoted to the issue of the homeland, includes articles written by the Directorate-General of the National Gendarmerie in order to illustrate the very complementarity you are referring to.*

## General Christophe de SAINT CHAMAS

*We can make a distinction between the armed forces, on the one hand, and internal security forces on the other, even while recognizing that gendarmes are considered military personnel. The Police and the Gendarmerie are the principal actors in the sphere of internal security. The armed forces act in a support role by providing their specific capabilities. The main specificity of the armed forces is that they are free to fight anywhere, at home and abroad. Their maneuvering capacity is considerably greater than that of police units.*

*In January 2015, the Army was saved when the President realized during a conseil restreint that any further reduction in its resources would have a destructuring effect. Since they are both charged with internal security, the challenge is solving the conflict between the Police and the Gendarmerie.*

## From the floor

*The sovereignty of the State is once again being contested from within after two centuries when this was no longer the case. This challenge from within could potentially grow in scale. If this occurs, what role would military action play in maintaining State sovereignty everywhere on home soil and with regard to every citizen.*

## Général Christophe de SAINT CHAMAS

Dans le cadre de l'état de droit et de l'état d'urgence, les armées interviennent en complément des forces de sécurité intérieure mais ne doivent pas se substituer à elles. Il est nécessaire de préserver les règles établies. Les militaires ne sont pas rentrés dans le Bataclan parce que ce n'était pas leur rôle et ils n'ont pas prêté leurs armes parce que cela aurait été contraire à la règle. Nous obéirons aux ordres du ministère de l'Intérieur mais nous ne devons pas inciter les unités à prendre des initiatives sortant du cadre établi.

## Général d'armée Henri BENTÉGEAT

Il convient en effet de rester très prudent quant à un engagement quasi-guerrier des armées sur le territoire national. Lorsque nos armées interviennent, c'est pour faire la guerre. Lors des émeutes de 2005, j'ai appelé le directeur de cabinet du Premier ministre pour signaler que s'il évoquait la possibilité d'engager les armées dans les banlieues, je m'y opposerais publiquement. L'intervention des armées doit demeurer un ultime recours face à une situation de siège. Il serait extrêmement risqué d'engager l'armée sur un terrain pour lequel les gendarmes et les policiers sont les mieux préparés. Le pouvoir politique devra assumer la responsabilité d'un engagement des armées. Il n'est pas de notre intérêt de le revendiquer.



## General Christophe de SAINT CHAMAS

*In the framework of the rule of law and the state of emergency, the armed forces can intervene in support of the internal security forces, but must not take their place. It is important to maintain the established rules. The army did not enter the Bataclan because it was not their place to do so and they did not lend their force because that would have been against the rules. We will obey what the Ministry of Interior tells us to do, but we should not encourage units to act on any initiative besides that of the established framework.*

## Army General Henri BENTÉGEAT

*It is indeed best to remain extremely prudent when it comes to the armed forces acting on a quasi-war footing on national soil. When our armed forces intervene, it is to go to war. During the riots of 2005, I called the Prime Minister's chief of staff to let him know that if he suggested sending the armed forces into the suburbs, I would come out in public against the idea. The deploying of the armed forces must remain a last resort in a siege situation. It would be extremely risky to deploy the army in a context to which gendarmes and police are the best suited. The political authorities must take responsibility for deploying our armed forces. It is not in our interest to demand they do so.*

## Table ronde n° 2

### « Quels rôles pour les forces terrestres au profit de la souveraineté en 2017 ? »

---

Combattre « ici et là-bas », quelle complémentarité entre profondeur stratégique et protection ? Les forces terrestres au cœur des problématiques de cohésion et de résilience nationale ? Les forces armées restent-elles un instrument privilégié, au bénéfice des gouvernements, comme démultiplicateur de puissance de leur action ?

## Round table 2

“What roles for land forces in supporting sovereignty in 2017?”

---

*Combat engaged both “home and away”: what complementarity is there between strategic depth and protection? Are the land forces central to cohesion issues and national resilience? Do the armed forces remain a preferred instrument used to the benefit of governments to augment the effectiveness of their policies?*

## Monsieur Corentin BRUSTLEIN

---

**A**vant toute chose, je tiens à remercier le général Antoine WINDECK pour l'honneur et l'amitié de son invitation, et à travers lui le général d'armée Jean-Pierre BOSSER pour son appui en faveur du partenariat entre l'armée de Terre et l'IFRI. L'IFRI tient beaucoup à ce partenariat unique avec l'armée de Terre, nous sommes heureux de jouer pleinement notre rôle de *think tank* dans le cadre des colloques du CDEC et espérons continuer à le faire.

Je pense que le moment est particulièrement opportun pour aborder les questions liées à l'articulation entre souveraineté nationale et action militaire, tant pour des raisons extérieures qu'internes. En effet, les menaces évoluent et ce sur l'ensemble du spectre, comme l'a fort bien rappelé le chef d'état-major des armées.

Sur le haut du spectre conflictuel, un risque de guerre majeure se présente à nouveau sur le territoire européen. Pendant longtemps, le seul risque de perte de souveraineté était l'invasion directe par une puissance étrangère. On observe aujourd'hui une banalisation inquiétante de « stratégies indirectes », pour reprendre le terme cher au général André BEAUFRE, qu'elles soient le fait d'États ou d'acteurs non étatiques ou hybrides cherchant à nous affaiblir par des biais non-militaires. L'actualité a montré des puissances s'immisçant dans un jeu électoral national, ou un supposé califat cherchant à briser la cohésion nationale par des campagnes de terreur. Cette nouvelle donne impose une réflexion renouvelée sur la souveraineté nationale, la façon dont elle pourrait être prise pour cible par des adversaires et le rôle de l'action militaire pour la défendre.

En outre, le cadre de nos interventions évolue. En Europe, la trajectoire adoptée depuis la fin de la guerre froide en raison des réductions budgétaires fut d'accepter des dépendances militaires croissantes, réciproques ou non, avec des alliés. L'autonomie stratégique, centrale dans la posture française, reste donc relative à l'enjeu qui nous anime dans un conflit donné et aux degrés de contestation des environnements dans lesquels nous devons opérer. Par conséquent, les partenariats demeurent cruciaux dans nombre de circonstances.

Dans cette table ronde, nous nous intéresserons à la manière dont cet impératif renouvelé de la défense de la souveraineté, essence même de la force armée, se décline de manière concrète actuellement pour les forces terrestres, en matière de missions, de capacités et d'évolutions souhaitables du pacte entre l'armée et la nation. Nos trois intervenants apporteront leurs perspectives, largement complémentaires.

## Corentin BRUSTLEIN

---

I would like to thank Major General Antoine Windeck for honoring me with this kind invitation and, via him, the Army Chief of Staff, General Jean-Pierre Bosser for his support for the partnership between the Army and the IFRI. The IFRI values its unique partnership with the Army, we are happy to play our think tank role as part of CDEC conferences, and we hope to continue to do so.

I believe this is a particularly appropriate time to tackle the question of the links between national sovereignty and military action, both for internal and external reasons. The threats are growing across the board, as the Chief of Defense Staff has pointed out.

At the extreme end of the conflict spectrum, there is once again a risk of war on European soil. For a long time, the only risk of loss of sovereignty came from a direct invasion by a foreign power. Today we see a disturbing trend toward 'indirect strategies' — to use a term dear to General André Beaufre, whether by States or non-State or hybrid actors seeking to weaken us via non-military means. In the news, we see powers meddling in national elections or so-called caliphates attempting to undermine national cohesion through campaigns of terror. These new circumstances mean we have to take a new look at national sovereignty, how adversaries can use it as a target, and the role of military action in defending it.

In addition, the framework for our interventions is changing. In Europe, due to budgetary restraints, the pathway taken since the end of the Cold War meant accepting increasing levels of military dependency with allies, whether reciprocal or not. Strategic autonomy, which is central to France's position, is thus related to what is at stake for us in a given conflict and to the levels of opposition we meet in the various environments where we have to operate. As a result, our partnerships with others remain crucially important in many circumstances.

In this round table, our topic is the way this new need to defend sovereignty, the army's *raison d'être*, affects land forces in practical terms, i.e. in terms of missions, capabilities, and in terms of how we hope the pact between the army and the nation will evolve in the future. Our three speakers will offer us their perspectives, which are broadly complementary.

Général

Arnaud SAINTE-CLAIRE DEVILLE

---

Je souhaite partir de la définition du Larousse de la souveraineté : « *pouvoir suprême reconnu à l'État, ce qui implique l'exclusivité de sa compétence sur le territoire national (souveraineté interne) puis son autonomie et son indépendance dans l'ordre international, où il n'est limité que par ses propres engagements (souveraineté externe).* » La souveraineté n'a donc d'intérêt que si elle peut s'exercer en toute circonstance. Ce libre exercice de la souveraineté impose notamment de disposer de moyens régaliens, parmi lesquels les armées, et les forces terrestres tout particulièrement, ont toute leur place. Par ailleurs, la notion de « force de souveraineté », utilisée pour nos territoires ultramarins, prouve les liens forts entre force et souveraineté, la force devant être au service de la souveraineté.

Je tiens d'abord à illustrer le rôle des forces terrestres dans la complémentarité entre profondeur stratégique et protection. L'action des forces terrestres vise à protéger les intérêts de notre population et de notre pays, lui garantissant son autonomie d'appréciation et son indépendance dans l'action. Ces éléments constituent la profondeur stratégique d'un pays constitué d'un territoire métropolitain et de territoires d'outre-mer, lié par ses engagements internationaux et sa place au sein du Conseil de sécurité de l'ONU, sans oublier les espaces immatériels de souveraineté numérique.

Les forces terrestres permettent d'exercer notre souveraineté, à commencer par leur simple présence dans les garnisons, qui représente l'incarnation visible de la souveraineté de l'État. Or treize départements métropolitains sont actuellement dépourvus de présence militaire. Par ailleurs, 3 600 soldats des forces terrestres se trouvent dans les territoires ultramarins. Elles contribuent également aux opérations intérieures et s'étendent sur un large spectre, de la sécurité civile jusqu'aux missions de sécurité intérieure. Les forces terrestres contribuent ainsi massivement au concept récent de « posture de protection terrestre ». Celle-ci recouvre l'ensemble des dispositions permanentes ou conjoncturelles prises par les armées, directions et services, dans le cadre de la fonction stratégique protection, dans le milieu terrestre et sur le territoire national.

Pour l'armée de Terre, elle s'articule essentiellement autour de deux volets : l'engagement opérationnel et la préparation à l'engagement. Le premier correspond aux moyens humains et matériels qui assurent ces missions. Le second inclut notamment les actions de préparation opérationnelle dans

General

Arnaud SAINTE-CLAIRE DEVILLE

---

I should like to begin with the Larousse dictionary definition of sovereignty: 'supreme power recognized as belonging to the State, which involves sole jurisdiction over national soil (internal sovereignty), as well as autonomy and independence in the international realm, where it is limited only by its own engagements (external sovereignty). 'Sovereignty is only effective if it can be exercised in all circumstances. This free exercise of sovereignty requires sovereign resources, among which armed forces, and land forces in particular, have a vital role to play. In addition, the notion of 'sovereignty force', used to talk about our overseas territories, proves the strength of the link between military power and sovereignty, with power necessarily being in the service of sovereignty.

I intend first of all to demonstrate the role played by land forces in the relationship between strategic depth and protection. The action of our land forces is aimed at protecting the interests of our people and our country by safeguarding its autonomous assessment capabilities, as well as its independence of action. These elements represent the strategic depth of a country composed of a homeland and overseas territories, a country with international engagements, as well as a place on the UN Security Council, not to mention intangible areas of digital sovereignty.

Our land forces allow us to exercise our sovereignty, beginning with the simple fact of their garrison presence, which is the visible incarnation of State sovereignty. At present, thirteen mainland French départements have no military presence. Incidentally, 3,600 ground troops are stationed in our overseas territories. They also make contributions to internal operations on a wide range of fronts, from civilian security to internal security missions. Ground troops also make a huge contribution in what has recently come to be termed 'land protection'. This covers all permanent or temporary measures taken by the armed forces, its leadership and branches, as part of its strategic land-based protective function on national soil.

For the army, this involves two major aspects: operational engagement and preparation for engagement. The first includes human and material resources for carrying out these missions. The second includes, in particular, operational preparations in the areas that have been specified at the inter-ministerial level,

des zones préalablement identifiées au niveau interministériel, tout en étant capables d'intervenir sur réquisition. Au total, près de 8 000 hommes et femmes des forces terrestres se trouvent déployés ou en alerte sur le territoire national, plus 2 400 soldats qui assurent la sécurité et la protection de nos installations.

Les forces terrestres contribuent aux opérations extérieures en vertu des trois fonctions stratégiques : prévenir, dissuader et intervenir. La prévention sur tout l'arc de crise consiste à nous appuyer sur nos forces pré-positionnées. Près de 2 000 de nos soldats des forces terrestres sont ainsi déployés en dehors du territoire métropolitain à des fins de prévention. La dissuasion s'incarne par l'eFP (*Enhanced Forward Presence*) de l'OTAN à partir d'avril 2017. Enfin, les interventions sont conduites avec près de 4 700 hommes, déployés sur quatre théâtres principaux : la bande saharo-sahélienne, le Levant avec l'opération Chammal en Irak, la République de Centrafrique et le Liban avec l'opération Damman.

Par ailleurs, les forces terrestres sont également impliquées dans la protection de la souveraineté numérique, à travers le commandement des SIC, en Bretagne, et le commandement du renseignement.

Bien entendu, ces engagements nécessitent de disposer de forces terrestres polyvalentes, capables de s'engager ici comme là-bas, avec des soldats entraînés et équipés. Pour reprendre les mots de Max WEBER, le soldat est le dépositaire de « la violence légitime d'État », pour permettre sans contrainte l'exercice de la souveraineté. Un tel rôle nécessite une maîtrise technique, tactique et éthique. Ce soldat unique et polyvalent dispose d'une expérience expéditionnaire qui constitue un véritable atout pour le pays, comme l'a montré l'événement de début janvier à Marseille. Du caporal stratégique à l'officier général, de telles compétences légitiment l'investissement très fort de l'armée de Terre dans la formation. L'entraînement constitue à ce titre la première assurance-vie et la meilleure protection de nos combattants. Un entraînement moindre amenuise les automatismes et met en danger les soldats. Nous devons retrouver un niveau d'entraînement satisfaisant pour pouvoir continuer à intervenir sur l'ensemble du spectre.

Nous avons également besoin des nouveaux équipements, prévus dans le programme Scorpion. Une supériorité technique, associée à nos futurs engins de combat, renforcera nos capacités. En paraphrasant les propos de Madame Patricia ADAM en ouverture de ce colloque, je dirais que la souveraineté n'a pas de prix, mais elle a un coût.

Nos forces terrestres contribuent à la cohésion et à la résilience nationales. Je souhaiterais citer M. Alain EHRENBURG. Dans son ouvrage *Le corps militaire : politique et pédagogie en démocratie* (1983), il décrit parfaitement combien les qualités d'un citoyen responsable sont consubstantielles à l'état de soldat :



*while remaining ready to intervene upon request. All told, about 8,000 men and women from land forces are deployed or are on alert on home soil, on top of 2,400 soldiers who are charged with the security and protection of our facilities.*

*Our land forces contribute to external operations on the basis of three strategic functions: prevention, dissuasion and intervention. Prevention across the board of crises means relying on our pre-positioned forces. Almost 2,000 soldiers from our land forces are thereby deployed outside of our territory for preventive reasons. From April 2017 on, NATO's EFP (Enhanced Forward Presence) will be in charge of dissuasion. Finally, there are ongoing operations involving 4,700 men, deployed in four main theaters: the Saharo-Sahelian strip, in the Levant operation Chammal in Iraq, the Central African Republic and in Lebanon with operation Damman.*

*Furthermore, land forces are also involved in the protection of our digital security, in the shape of SIC command in Brittany, and intelligence command.*

*Of course, these engagements require the availability of multi-purpose land forces, capable of engaging at home and abroad, with trained and equipped soldiers. To quote what Max Weber, soldiers are the depositories of legitimate State violence, there to ensure sovereignty can be exercised free of constraint. Such a role requires technical, tactical and ethical skills. The individual polyvalent soldier has expeditionary experience that is a real asset to the country, as we saw with the events in Marseilles at the beginning of January. From the strategic corporal to the general officer, these skills justify the army's heavy investment in training. Training thus remains the primary form of life insurance and the best protection for our combat troops. Cutting back on training impairs their reflexes and puts soldiers in harm's way. We must reinstate satisfactory levels of training in order to be able to intervene all across the spectrum.*

*We also need new equipment, provided for in the Scorpion programme. Technical superiority, married to our future weapons, will enhance our capabilities. To paraphrase the remarks with which Patricia Adam opened this conference, I would say that sovereignty is priceless, but it does come at a cost.*

*Our land forces contribute to the cohesion and the resilience of our nation. Let me quote Alain Ehrenberg. In his book *Le corps militaire: politique et pédagogie en démocratie* (1983), he describes perfectly the degree to which the qualities of the ideal citizen are consubstantial with those needed for being a soldier:*

sens des responsabilités, souci de l'intérêt général et sens du bien commun, sens de l'initiative et confiance mutuelle entre chefs et subordonnés, respect des règles et des lois sans avoir besoin d'un gendarme à l'affût.

Les forces terrestres sont effectivement au cœur de ces problématiques puisqu'elles sont en contact avec une partie de notre jeunesse. En 2017, l'armée va recruter 17 000 jeunes officiers, sous-officiers et militaires du rang, dont 13 000 pour les forces terrestres. De plus, les réservistes sont réellement présents et déployés, avec une nette montée en puissance puisque les effectifs doivent passer de 15 000 actuellement à 24 000 au cours des trois prochaines années. Grâce à un investissement fort de nos régiments, nous sommes actuellement en avance sur nos objectifs d'étape. Cet été, nous avons observé des pics avec plus de 1 000 réservistes déployés sur Sentinelle et les missions de sécurité et de protection.

Sur ces sujets de cohésion et de résilience nationales, le service militaire adapté vise depuis 1961 à l'insertion de jeunes en difficulté sur nos territoires ultramarins. Actuellement, 6 000 jeunes par an rejoignent cette institution. Depuis 1961, 131 000 jeunes ont été formés. En outre, le service militaire volontaire, voulu par le Président Hollande, consiste, à travers une formation à la vie en collectivité en milieu militaire, associée à une formation professionnelle, à remettre des jeunes dans le circuit de l'emploi. 300 volontaires ont participé à la formation en 2016, 700 l'intégreront en 2017. En incluant soldats, réservistes et conscrits volontaires, environ 4 % d'une classe d'âge travaille directement au sein de l'armée.

Les forces armées restent-elles un instrument privilégié des gouvernements pour démultiplier la puissance de leurs actions ? J'estime qu'il ne faut pas trop en demander aux forces terrestres ni surestimer leur influence passée. Les forces armées doivent être combinées au civil, mû par une volonté politique, dans une approche globale et stratégique. Les armées préparent la paix par des actions de force, mais aussi de stabilisation et de normalisation.

Les moyens et l'organisation civile la construisent à travers d'autres lignes d'opération, que sont la reconstruction ou la remise en place des structures administratives, la remise en place du système judiciaire et policier, etc. Je considère les forces armées comme un contributeur, mais pas comme l'instrument privilégié.

En conclusion, avec près de 21 000 hommes en posture opérationnelle, les forces terrestres sont un acteur incontournable de notre souveraineté intérieure comme extérieure. Polyvalentes par nécessité, elles luttent ici et là-bas, avec le même soldat, payant souvent le prix du sang de l'exercice de cette souveraineté extérieure. Elles luttent aussi ici, en assurant la protection du territoire et

# Military Action and Sovereignty

*'a sense of responsibility, care for the general good and common sense, initiative and mutual confidence between leaders and their subordinates, respect for the rules and the law even when there are no police around to enforce it'.*

*Land forces lie at the heart of these questions since they are in contact with a section of our young population. In 2017, the armed forces are going to recruit 17,000 young officers, non-commissioned officers, 13,000 of whom are destined for the land forces. Moreover, reservists have a real presence and are being deployed, with a clear increase of manpower going forward, from 15,000 at the moment to 24,000 over the coming three years. Thanks to great efforts of our regiments, we are currently ahead of schedule with regard to our interim objectives. This summer saw surges, with more than 1,000 reservists being deployed as part of Sentinelle and security and protection missions.*

*As far as national cohesion and resilience are concerned, the adapted military service (SMA) has since 1961 been attempting to help facilitate the integration of young people in difficulty in our overseas territories. Currently, 6,000 young people a year join this institution. Since 1961, 131,000 young people have received training. In addition, voluntary military service, an initiative requested by President Hollande, consists of getting young people ready for the professional world by means of collective living in a military environment combined with professional training. 300 volunteers took part in 2016, and 700 will enter the program in 2017. Counting soldiers, reservists and voluntary conscripts, about 4% of a particular age bracket are employed directly in the army.*

*Do the armed forces remain a special instrument used by governments to augment the effectiveness of their policies? In my view, we should not expect too much of our land forces, nor should we overestimate their past influence. There must be an overall strategic approach where the armed forces are combined with a civilian sphere motivated by a political vision. The armed forces prepare for peace through violent action, but also through action aimed at stabilization and normalization.*

*Civilian organizations and resources build the peace by using other methods, such as reconstruction or the rebuilding of administrative structures, or of the legal system or police force, etc. I see the armed forces as making a contribution, but not by any means the most important one.*

*To conclude, with almost 21,000 men deployed on active duty, the French army is an indispensable actor in our internal and external sovereignty. Multi-purpose out of necessity, it fights here and abroad, with the same soldiers, and paying with its blood the price of the exercise of this external sovereignty. It also fights*

des Français. Enfin, elles stimulent la cohésion nationale et en renforcent la résilience, en incarnant certaines valeurs qui lui valent la responsabilité, du service militaire adapté, du service militaire volontaire ou du projet ambitieux pour la réserve.

Pour autant, leur action au service de l'exercice de la souveraineté n'est pas exclusive et ne peut se concevoir que dans le cadre d'une approche globale, sous-tendue par une vision politique et une stratégie générale.

*at home, protecting our soil and the French people. Finally, the armed forces strengthen national cohesion and reinforce our resilience by embodying certain values that have earned it the responsibility of an adapted military service, voluntary military service (SMV) or the ambitious reserve project.*

*That said, their work in the service of national sovereignty is not exclusive and should only be viewed as part of an overall approach, underpinned by a political vision and a general strategy.*

## Général Christophe de SAINT CHAMAS

---

**J**e remercie le CDEC d'avoir fait venir des intervenants de loin, d'avoir puisé à l'extérieur du périphérique ! Comme l'a dit le CEMA en me serrant la main, tout à l'heure, « on a déstocké les provinciaux ». À ce titre, je dispose d'une légitimité incontestable.

Lorsque j'ai consulté le thème du colloque, j'ai pensé au jour où, affecté au cabinet du MINDEF, il m'a été demandé de préparer le premier déplacement de Madame Michèle ALLIOT-MARIE en tant que ministre de la Défense. Pendant sa visite au 2<sup>e</sup> régiment de hussards, elle a déclaré, à plusieurs reprises : « c'est incroyable dans ce ministère : ce qu'on demande, c'est fait ». De fait, au ministère de la Défense, les décisions prises sont exécutées, alors qu'ailleurs, elles servent parfois de base de négociation. Incontestablement, l'armée est créditée d'une image de fiabilité.

Nous sommes probablement la deuxième armée du monde « occidental ». Elle est entraînée et reconnue, elle est regardée et intrigue parfois. Nos soldats sont engagés sur tous les fronts et côtoient même au quotidien, 24 heures sur 24 ou presque, des policiers. Ces derniers ont une autre culture et une autre manière de voir les choses.

Quelle est la juste place des forces terrestres dans leur action au profit de l'exercice de la souveraineté, aussi bien dans la manifestation de l'autorité de l'État que dans l'autonomie de notre pays ? Dans un contexte de montée de l'islamisme et de « retour » des États puissance, l'armée française n'a ni à se renier ni à être présente sur tous les fronts.

OGZDS de la zone Ouest, j'agis sur 20 départements, 4 régions. On peut recenser 7 déserts militaires sur 20 départements, ce qui est considérable : Côtes-d'Armor, Seine-Maritime, Calvados, Orne, Loire-Atlantique, Mayenne et Indre. Pourtant, nous devons être présents sur ces territoires.

Nous devons concourir à la souveraineté en fonction des capacités dont nous disposons et de la place que nous donne l'autorité politique. En effet, le ministère de l'Intérieur décide sur le territoire national.

Nous sommes confrontés à des risques croissants et à une menace duale, avec des procédés en constante adaptation. Il nous est reproché d'être en retard sur les menaces, or celles-ci évoluent à très grande vitesse. De nouvelles menacent surgissent sans cesse.

## General Christophe de SAINT CHAMAS

---

I would like to thank the CDEC for bringing speakers from far afield, for going beyond the city limits. As the Chief of Staff of the Armed Forces put it when shaking my hand, ‘we have cleared out the provinces’. In this regard, my legitimacy is unquestionable.

When I looked at the theme of the conference, I thought of the day during my assignment to the cabinet of the Ministry of Defense when I was asked to prepare Michèle Alliot-Marie’s first trip as Minister of Defense. Throughout her visit to the 2nd Hussars regiment, she kept on repeating, admiringly: ‘It’s incredible, in this ministry what we say gets done’. Indeed, at the Ministry of Defense, decisions are binding, while in other ministries, they are often merely the bases for further discussion and negotiation. The Army is unquestionably seen as being dependable.

We are probably the second army in the ‘Western’ world. It is well trained and recognized, observed and sometimes intrigues. Our soldiers are active on all fronts and work even side-by-side on a daily basis — 24 hours a day, or close to it — with the police. The police have a different culture and a different way of seeing things.

What is the proper role of the land forces in support of the exercise of sovereignty, in displaying the authority of the State, as well as in our country’s autonomy? In a context of rising Islamism and the ‘return’ of power States, the French Army should neither withdraw, nor should it be active on all fronts.

As a General Officer commanding a defense and security zone in the Western zone, I am active in 4 regions and 20 départements (7 of which are military deserts), which is a lot: Côtes d’Armor, Seine maritime, Calvados, Orne, Loire Atlantique, Mayenne and Indre. We must, however, have a presence in these areas.

We must contribute to sovereignty according to the capacities available to us and according to the terms set by the political authorities. It is the Ministry of the Interior that makes decisions on the national territory.

We are faced with growing risks and a twofold threat, with procedures that are constantly being adapted. We are often criticized for being late to see threats, but they are changing extremely fast. New threats are emerging all the time.

En outre, les armées agissent systématiquement sur le territoire national, dans un cadre d'une réquisition. L'officier général de zone de défense est requis par le préfet de zone pour déployer des moyens. Je me retourne alors vers le CPCO, qui sollicite l'armée de Terre pour mettre les forces sur le terrain. Le préfet exprime des besoins et le délégué militaire départemental accompagne la demande. Enfin, un dialogue s'opère au niveau zonal. La force terrestre reste sous l'autorité de la chaîne militaire, mais sous la responsabilité de l'autorité civile.

Par ailleurs, les soldats sont prêts à la haute intensité. Ces mêmes soldats se retrouvent souvent engagés dans des missions sur le territoire national. Le 11 janvier 2016, jour de la grande manifestation populaire, une réunion interministérielle s'est tenue sous l'autorité du directeur de cabinet du ministre de l'Intérieur, Michel LALANDE. Celui-ci a déclaré : « le verrou a sauté, demandez ce que vous voulez ». Cette réunion interministérielle a entériné le déploiement de la mission Sentinelle avec des effectifs considérablement accrus.

La clé de notre engagement est le dialogue préparatoire, lié à la réquisition. Les préfets de zone de défense, même s'ils n'ont pas forcément d'autorité sur un département ou sur une région, ont la responsabilité de répartir les moyens entre les départements. L'officier général de zone est l'interlocuteur du préfet pour guider et accompagner cette négociation entre les vingt préfets, qui souhaitent tous des moyens, et les capacités des armées.

Ce n'est donc pas le militaire qui choisit, mais le préfet de zone. Nous sommes donc des prestataires de services, et veillons à ce que nos soldats soient correctement employés et que l'engagement de militaires ne soit pas perçu comme un « signe extérieur de richesse » à disposition d'un préfet. En effet, un préfet ne dispose pas d'une unité militaire dédiée. Les unités interviennent en réponse à une menace. Et il faut éviter que nos armées soient sollicitées en réponse à un enjeu « parisien » qui n'est pas forcément connecté avec la vision du terrain. Par conséquent, l'influence de l'armée dépend précisément de sa capacité à conseiller les autorités préfectorales en amont des décisions.

En ce qui concerne le maillage territorial, la posture a changé. En province, la volonté politique était d'« ouvrir les casernes ». Les postes de sécurité ont ainsi parfois été supprimés. Avec les attentats, cette posture de protection est largement infléchie. Les infrastructures de sécurité protection (SECPRO), anciennes PRODEF, ont ainsi été remises en place.

L'ancrage territorial me semble fondamental pour développer la résilience et l'esprit de défense. Dans les déserts militaires, les préfets peuvent oublier leur délégué départemental en cas de crise. Nous devons donc reconquérir notre place auprès des préfets. À ce titre, le délégué départemental est désormais



# Military Action and Sovereignty

*In addition, the armed forces that are deployed on the national territory always do so based on requisition. The General Officer commanding a defense zone is required by the zone Prefect for the deployment of elements. I then turn to the CPCO (Joint Operations Planning and Command & Control Center) who requests the Army put forces on the ground. The Prefect explains what he needs and the departmental military delegate supports the request. Finally, discussions take place at zone level. The land force remains under the authority of the military chain of command, but under civilian responsibility.*

*Furthermore, the soldiers are prepared to deal with high-intensity incidents. However, these same soldiers often find themselves involved in missions on the national territory. On 11 January 2016, the day of the large-scale national demonstration with heads of State and of government, an inter-ministerial meeting was held under the authority of the Michel Lalonde, Chief of Staff of the Minister of the Interior. He stated: ‘the straitjacket is off, so ask for whatever you want’. The inter-ministerial meeting approved the rolling out of the Sentinelle mission, with significantly increased forces.*

*Key to our engagement is preparatory dialogue, linked to requisition. Prefects of civil defense zones, even if they do not necessarily exercise authority over a department or a region, are responsible for allotting resources between départements. The General Officer in charge of a given zone is the contact person for the Prefect, whose role is to guide and support the negotiation between the 20 Prefects, who all want resources and capacities from the armed forces.*

*It is thus not the Army that decides, but the prefects of civil defense zones. We are therefore service providers, ensuring that our soldiers are properly used and that military engagement not be perceived as a ‘status symbol’ for use by Prefects. Indeed, Prefects do not have a dedicated military unit at their disposal. These units intervene in the event of a threat; we need to avoid our armed forces being called on in response to a Parisian agenda, which is not always connected to the view on the ground. As a result, the influence of the armed forces depends directly on its ability to influence the political authorities during the decision-making process.*

*As far as our presence throughout the country goes, the attitude has changed. In the regions, politicians wanted to ‘open up the barracks’. Security checkpoints were thus done away with. After the terrorist attacks, the attitude with regard to protection has broadly been reversed. The security and protection infrastructure (SECPRO), formerly PRODEF, has been put back in place.*

*Keeping a foothold throughout the country is, in my view, essential to fostering resilience and a spirit of defense. In the military deserts, certain Prefects end up forgetting that they have a departmental delegate in the event of a crisis. We must, therefore, take back our role with Prefects. In this regard,*

un personnage clé, en tant qu'interlocuteur du préfet. En effet, le délégué départemental commande les unités de Sentinelle sur le terrain et conseille le préfet pour le bon usage des moyens.

Une synergie s'avère également nécessaire avec les autres acteurs, à travers les états-majors provinciaux, les contacts hebdomadaires, la planification et le dialogue civilo-militaire. Or l'exemplarité de nos soldats constitue un facteur et un relais de fierté nationale. Les soldats en uniforme contribuent au rayonnement de nos armées. Le caractère statique de Sentinelle avait été fortement critiqué. Mais la donne a changé et nous avons redéployé les effectifs, moitié province, moitié Paris, avec des missions dynamiques. Nos soldats manœuvrent, observent et peuvent réagir. Je rappelle qu'à Saint-Étienne-du-Rouvray, le groupe d'intervention de Sentinelle est arrivé sur les lieux dans les premières minutes après l'alerte. Nous disposons donc d'une capacité d'intervention forte et quasiment en temps réel. De plus, les soldats français sont désormais fiers et satisfaits de leur engagement dans Sentinelle, après les aléas du déploiement.

L'un des freins au réinvestissement des déserts militaires se trouve dans les esprits. En effet, les populations tendent à penser que l'arrivée d'une section signifie l'irruption d'une menace cachée et forte sur le territoire. Nous avons donc besoin de pédagogie. Or les populations se familiarisent rapidement avec la présence de soldats. Les préfets sont désormais acquis à ce besoin de présence de terrain. Ils l'ont même trop bien compris. En raison de leurs sollicitations trop nombreuses, nous avons établi des zones d'action, dans lesquelles chaque capitaine se trouve en charge de deux ou trois départements. Les sections Sentinelle ne sont pas engagées en permanence au profit d'un département.

Nous réfléchissons actuellement à la posture de protection terrestre. Les armées pourraient s'entraîner dans des zones devenues des déserts militaires. Ceci réhabituerait les populations aux activités des militaires. Cette présence permettrait de contribuer à la dissuasion des groupes tentés de menacer les populations en les faisant douter de leur force et en entravant leur liberté d'action terroriste.

Je souhaite conclure en rappelant que la juste place des forces terrestres tient à l'équilibre entre les armées et les autres forces présentes sur le territoire, ainsi qu'à l'équilibre entre les théâtres extérieurs et national. Les soldats contribuent à la manifestation de la souveraineté ainsi qu'à une valeur qui manque trop souvent, la manifestation de l'autorité.

# Military Action and Sovereignty

*the departmental delegate is a key human resource in his capacity as contact person for the prefect. Indeed, the departmental delegate is in command of the Sentinelle units on the ground and advises the Prefect on how to best use resources.*

*Synergy with other actors is always necessary, via regional headquarters, weekly meetings, planning and military-civilian dialogue. The exemplary behavior of our soldiers is a major factor and a source of national pride. Our soldiers in uniform contribute to the prestige of our armed forces. Operation Sentinelle was heavily criticized for being static. But the situation changed and we have redeployed our forces, half in the regions, half in Paris, and have given them dynamic missions. Our soldiers can maneuver, observe and take action. I would point out that at St-Étienne-du-Rouvray, the Sentinelle ready reaction group arrived on the scene just a few minutes after the alert was sounded. We are thus capable of intervening powerfully and virtually in real time. Moreover, French soldiers have regained their pride and are satisfied with the way they are operating in Sentinelle, after the initial uncertainties of deployment.*

*One of the obstacles to our renewed presence in military deserts is a psychological one. Local inhabitants tend to equate the arrival of a section with the emergence of a serious hidden threat in their midst. We need to educate people. Local inhabitants quickly get used to soldiers being around. Prefects have already been convinced of the need for this presence on the ground. In fact, they have perhaps become a little too convinced. Because of the overwhelming number of requests from them, we have created action zones, where each captain is in charge of two or three départements. Sentinelle sections are not tied down to just one département.*

*Currently, we are reassessing our land protection approach. Specifically, the armed forces could undergo training in the zones that have become military deserts in order to re-establish a presence in these unoccupied zones. This would mean the population would once again get used to military activity. This presence would have a dissuasive effect, causing individuals or groups to think again before threatening the local inhabitants by making them doubt their force and infringing on their freedom with terrorist activity.*

*To conclude, I would like to point out that the proper role for land forces is as part of balance between the armed forces and other forces present on the national territory, as well as part of a balance between domestic and overseas theaters. Soldiers contribute to the display of sovereignty as well as to a value that is too often lacking, i.e. the display of authority.*

Madame

Caroline GALACTÉROS-LUCHTENBERG

---

J'avais intitulé cette intervention « les armées françaises, cœur toujours battant d'une souveraineté malmenée ». Un titre qui est déjà une forme de réponse... J'irai droit au but, le temps m'étant compté.

On n'est pas souverain à moitié. La souveraineté, ou capacité d'un État à demeurer « la référence de la référence », ne se marchande pas. Elle se désire, elle se défend, elle s'impose naturellement. Elle se ressent comme une évidence. C'est une posture de principe, une exigence jalouse, une pratique sans concessions. En politique internationale, elle se mesure souvent aux occasions d'affirmer ou de légitimer un écart par rapport à une norme comportementale des autres acteurs. Un pays véritablement souverain l'est sans équivoque, aux yeux du monde comme aux yeux de ses citoyens. Il cultive une voie propre et se donne les moyens de cette fameuse autonomie stratégique de décision et d'action.

Il existe donc une relation très nette entre souveraineté, liberté et responsabilité. Les dernières déclarations de Theresa May sur le *hard Brexit*, avec son intention de reprendre le contrôle total des frontières britanniques, constituent un signal clair de volonté britannique de reprendre en mains sa pleine souveraineté. Les États-Unis applaudissent. Ces éléments sont de nature à renforcer l'axe Londres-Washington.

L'Allemagne, quant à elle, est devenue la puissance européenne dominante, en pleine possession des différents vecteurs de puissance et d'influence. Elle a de plus en plus de mal à se soumettre aux injonctions communautaires. Si l'envie de quitter la zone euro parfois la taraude, Berlin cherche clairement à regagner en souveraineté globale, avec un plan ambitieux de croissance de son budget militaire, alors que la France se trouve au même moment assez marginalisée diplomatiquement.

Et puis, il y a « le parler-vrai » du nouveau président américain qui nous choque, car il appuie brutalement sur nos plaies. Nous crisper ne sert à rien. Sauf à attendre l'implosion et l'étranglement stratégique qui menacent l'Union européenne entre Amérique, Russie et Chine (dans une sorte de double mâchoire), Il faut nous mettre enfin en ordre de bataille pour consolider notre souveraineté nationale alors que nous en avons déjà « délégué », pour dire le moins, de nombreux pans : monétaire, frontalier, législatif (ordre juridique européen), budgétaire et financier (règle d'or en finances publiques).

## Caroline GALACTEROS-LUCHTENBERG

---

I had entitled my talk ‘The French Armed Forces, the still beating heart of an Ill-Used Sovereignty’. It is a title that already provides a form of response. I will get straight to the point as time is limited.

*There are no half measures when it comes to sovereignty. Sovereignty, or a State’s capacity to remain “the reference of a reference”, cannot be bargained over. It is naturally desirable, worthy of defense and necessary. It is self-evident. It is a position of principle, a demand jealously insisted upon and is used without concession. In international politics, it is often appreciable at moments when one is affirming or legitimating a divergence from a behavioral norm obeyed by other countries. A truly sovereign country is sovereign unequivocally, both in the eyes of the world and of its citizens. It follows its own path and ensures it has the resources to guarantee this much vaunted strategic autonomy in decision-making and action.*

*There is then a very clear relationship between sovereignty, freedom and responsibility. Theresa May’s most recent statements regarding a hard Brexit, expressing her intention to take back total control over British borders, is a clear sign of her retaking control of full sovereignty. The United States are applauding. This is likely to reinforce Anglo-American relations.*

*Meanwhile, Germany has become the dominant European power, exercising full control over the various vectors of power and influence. She is finding it harder and harder to submit to community injunctions. While she is sometimes bothered by a nigging desire to leave the Euro zone, Berlin is clearly attempting to reassert its global sovereignty, with an ambitious plan to increase its military budget, while France is rather marginalized diplomatically.*

*And then there is the ‘straight-talking’ of the new American president which shocks us, for it rubs our nose right in it. Raising our hackles will not get us anywhere. If we do not want to sit back and wait for the implosion and stranglehold, strategically speaking, that is threatening the European Union, caught between the United States, Russia and China (in a sort of double-jawline), we must consolidate our national sovereignty, instead of ‘delegating’ it, as we have, in several areas: in the monetary domain, borders, law-making (the European legal order), budgets, finances (the golden rule in public finances).*

Cependant, une réaffirmation nationale n'est pas contradictoire avec l'édification d'une Europe cohérente, conséquente et puissante, ni belliciste ni belligène. Alors que l'Europe s'effiloche par tous les bouts, nous devons réagir promptement. La crise du Moyen-Orient clôt une séquence occidentaliste et droit-de-l'homme ouverte en 1991. Cette vision punitive et moraliste s'est abîmée sur les faits. Son échec marque un retour de la conception hyperréaliste et très westphalienne des relations entre États.

Dans son ouvrage de 1576, *Les six livres de la République*, Jean Bodin définissait la souveraineté comme « puissance absolue et perpétuelle d'une République, c'est-à-dire la plus grande puissance de commander ». Le concept de souveraineté a pris son essor à partir du Traité de Westphalie (1648), qui consacre la souveraineté, l'égalité et l'indépendance juridique des États, dans un ordre international qui repose sur le respect de leurs intérêts vitaux et de leur pleine souveraineté. Le droit international est le fruit de compromis de principes pratiques qui s'établissent progressivement entre États, sans subordination à un « ordre supérieur » temporel ou spirituel.

Par ailleurs, la légalité et la légitimité constituent deux concepts essentiels, qui sous-tendent la souveraineté. Or cette dernière traverse une crise en Europe, puisqu'elle se trouve largement diluée dans le droit public européen, objet complexe entre droit de l'UE, droit des états membres et droit de la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH). Cet ensemble a créé un nouvel ordre juridique qui enveloppe toute l'Europe, en soumettant les différentes nations. Mais ce droit européen, système cohérent et contrôlé de légalité, n'a pas de légitimité politique propre puisqu'« il n'existe pas de peuple européen ». C'est le chaînon manquant pour que cette souveraineté de l'Europe dispose d'une légitimité politique propre. Il n'existe pas et il n'existera pas avant longtemps de *démos* européennes.

La crise de la souveraineté en Europe provient donc de la distance croissante entre le lieu d'un légalisme européen de plus en plus tatillon (Bruxelles, Strasbourg et Luxembourg) et les lieux de légitimation nationale. L'Europe semble devoir disparaître de l'Histoire, devenant objet et non plus sujet de l'histoire du monde, à moins de mettre en place une identité politique collective crédible, fondée sur un respect véritable des souverainetés nationales. Nous sommes arrivés au bout du bout et il faut enfin oser ce que l'on s'est toujours refusé à faire : mettre en place une identité politique collective crédible, qui suppose une vision partagée des rapports de force et une politique de défense et étrangère convergente et efficace. Or l'OTAN, que nous avons, par facilité, confort ou conviction, choisie comme structure première de sécurité et de défense de l'Europe, ne le permet pas.

Parallèlement à ces failles qui s'élargissent, l'irruption tragique du terrorisme de masse sur le sol européen a provoqué un autre choc. Le terrorisme a révélé cruellement la dérive communautariste de certaines sociétés et l'impuissance

# Military Action and Sovereignty

*However, this reaffirmation of our nationhood is not in contradiction with the construction of a coherent Europe, influential and powerful, neither bellicose nor war-fomenting. With Europe coming apart at the seams, we must respond promptly. The crisis in the Middle East is bringing the Western and human-rights phase, which began in 1991, to a close. This punitive and moralizing vision has foundered on reality. This marks a return to the hyper-realist and very Westphalian conception of relations between States.*

*In his 1576 work, *The Six Books of the Commonwealth*, Jean Bodin defined sovereignty as ‘absolute and perpetual power in a Commonwealth, i.e. the greatest power to command’. The concept of sovereignty really took off after the Treaty of Westphalia (1648), which consecrated sovereignty, the equality and legal independence of States, within an international order based on the respect of their vital interests and of their full sovereignty. International law was the fruit of compromise, un beholden to any superior temporal or spiritual order.*

*Furthermore, legality and legitimacy are two fundamental concepts underpinning sovereignty. This sovereignty is undergoing a crisis across Europe, since it is greatly diluted in European public law, a complex affair involving EU law, laws in member States and Convention of Human Rights (ECHR) legislation. This has created a new legal order covering all of Europe, by subjecting the various nations to it. But this European law, a coherent system that has been legally audited, has got no legitimacy as such, since there is ‘no such thing as a European people’. It is the missing link to European sovereignty having its own political legitimacy. It does not exist and will not exist long before European examples of it.*

*The crisis in sovereignty in Europe is the result of the growing distance separating an increasingly shaky European legalism (based in Brussels, Strasbourg and Luxembourg) and the centers of national legitimation. Europe seems to be fading out of history, becoming an artefact and no longer a subject of world history, unless we can put in place a credible collective political identity, founded on real respect for national sovereignties. We have reached the tipping point and we must dare to do what thus far we have refused to: put in place a credible, shared political identity. Such an identity presupposes a shared vision of power balances combined with a convergent and effective foreign defense policy. However, NATO, which, through a feeling of comfort or conviction, we have chosen as Europe’s leading security and defense structure, would rule that out.*

*At the same time as these upheavals, the tragic explosion of mass terrorism on European soil has delivered a further blow. Terrorism brutally laid bare the community-based separatism of certain societies and the powerlessness of*

des pouvoirs politiques à enrayer ces ferments de morcellement national. La question sécuritaire est devenue très clivante politiquement, comme celle de notre politique étrangère et *in fine* celle de notre vision de nous-mêmes en tant que Nation, en tant qu'État et en tant que peuple. Notre nation est clairement en demande de souveraineté. Elle entend résister à un renoncement en tant que peuple maître de sa destinée et de ses frontières.

Les nations européennes elles aussi sont presque toutes, à des degrés différents, en demande de souveraineté. Elles veulent résister à l'arasement identitaire, au renoncement à être en tant que peuples maîtres de leur destinée et déjà de leurs frontières, pas seulement à être des populations interchangeables sur des territoires culturellement indifférenciés.

Dans ce contexte, à quoi servent nos armées ? En France, on peut affirmer qu'elles sont le dernier socle intact de notre souveraineté nationale, mais aussi l'un des derniers instruments cohérents et efficaces de projection de puissance et d'influence de notre pays.

Au plan militaire, c'est une évidence. Il faudrait toutefois en tirer les conséquences budgétaires et ne pas se contenter d'une hémorragie stoppée ou de rustines financières. L'horizon qui semble faire consensus des 2 % du PIB à horizon 2022 ou 2025 n'est jamais que celui institué par l'OTAN. Encore une fois, il faudrait oser sortir de l'inhibition où nous ont progressivement enfermés depuis 30 ans la pensée comptable et le renoncement à une vision stratégique pour nous interroger dans le bon sens, c'est-à-dire « à partir du haut » : Quel est véritablement le format d'armée nécessaire pour répondre à un spectre des menaces qui lui ne cesse de grandir ?... et en déduire le budget idoine. C'est tout à fait possible. Y compris financièrement. Il faut juste le vouloir. Ce serait l'amorce d'une renaissance nationale qui pourrait entraîner derrière ce sursaut salutaire une dynamique européenne.

Au plan sociétal, la question du rôle des armées dans l'expression de notre souveraineté résiduelle est sans doute plus tangible encore pour nos concitoyens.

La réflexion en cours sur les modalités et les limites d'un engagement possible des forces armées, notamment terrestres, sur le TN manifeste un rapprochement entre elles et les Français pour contribuer à leur protection et à leur perception que la France tient encore debout et les protège. Le fameux « *continuum* défense-sécurité » que l'on pouvait il y a encore quelques années trouver artificiel, n'est plus discuté. Il est devenu une évidence.

Pour protéger nos concitoyens ici et nos intérêts nationaux dans le monde entier, nos armées doivent être capables de se projeter vite, bien et surtout durablement dans des zones de conflit qui se multiplient : et tout cela en étant



# Military Action and Sovereignty

*politicians to stamp out these sources of national division. The question of security has become politically very divisive, as is that of our foreign policy and, ultimately, that of our vision of ourselves as a Nation, a State and a people. Our nation is clearly calling out for sovereignty. As a people, it has no intention of giving up control over its own destiny and its borders.*

*Nearly all the European nations are also, to varying degrees, crying out for sovereignty. They want to resist their identities being wiped out, as a people in control of its destiny and borders, rather than simply interchangeable populations of culturally indiscriminate territories.*

*In this context, what is the role of the armed forces? In France, they are the last remaining element of our national sovereignty, but also one of the last coherent and effective instruments for projecting the power and influence of our country.*

*From a military perspective, it is plain to see. We must nonetheless draw out the budgetary consequences and not settle for blocking the hemorrhage or applying a financial band aid. The perspective that suggests there is consensus on the 2% of GDP goal leading up to 2022 or 2025 was never just a NATO objective. Once again, we must dare to break out of the inhibition that has gradually fenced us in for the last 30 years, to the detriment of responsible thinking and a strategic vision. We need to be asking the right questions, in other words, setting the bar high: what is the actual army structure required to respond to an ever-widening range of threats? From there, we should calculate the appropriate budget. It is entirely possible, including financially speaking. We just need to want it. It could mark the start of a national re-awakening that could be the impetus needed for a European dynamic.*

*In terms of society, the question of the role of the armed forces in expressing our residual sovereignty is undoubtedly even more tangible for our citizens.*

*Current thinking on the modalities and limits of the potential commitment of armed forces, land forces especially, on the national territory has resulted in the pulling together between the forces and the French people, contributing to their protection and their perception that France is still upstanding and will protect them. The much-talked-about defense-security continuum that even just a few years ago may have seemed contrived now seems to go without saying. It is plain to see.*

*In order to protect our fellow citizens and our national interests all over the world, our armed forces must be able to intervene fast, well and with lasting effect in an increasing number of conflict zones. Besides that, they also need*

bien entraînées, bien équipées et sans trou capacitaire... Entre les OPEX de diverses natures, les OPINT appelées à se développer, les exigences du maintien d'une dissuasion crédible, d'une capacité de réponse conventionnelle classique, et la nécessaire extension des missions de coopération et de formation, le cahier des charges est très conséquent... et il faut une allocation budgétaire à la hauteur.

Mais le rôle des armées en matière de perception de notre souveraineté va selon moi bien au-delà de ce spectre opérationnel pur. Leur structure même, hiérarchique (ce n'est pas un gros mot !) et fondée sur la responsabilité et l'exemplarité, les valeurs qui inspirent le métier des armes, (la loyauté, la fidélité, la camaraderie, la discipline, le respect, le courage, l'honneur même), mais aussi la pratique d'une formation continue, le souci d'une adaptation permanente, d'une éthique vécue, d'une empathie envers son prochain et d'un respect de l'adversaire, et enfin toutes les vertus civiques liées à la « militarité » ne sont pas de vieilles lunes. Elles sont éminemment modernes et essentielles. Et ce sont elles précisément, que l'on voit se déliter dans la société civile, notamment dans notre jeunesse en mal de repères et qui a désappris l'effort. Ce sont elles qui manquent. Or, résilience et cohésion sont les premiers effets que produisent nos armées. Pour elles-mêmes et vers la société civile. Elles incarnent facilement et intuitivement la force de la nation et celle de l'État.

Sans doute, si et seulement si les moyens suffisants leur en sont donnés et sans dénaturer le cœur même de leur métier, nos armées peuvent-elles contribuer à un pan implicite mais important de la cohésion nationale et donc de la manifestation d'une forme de souveraineté : celui de l'insertion d'une partie de nos concitoyens jeunes et désorientés dans une trajectoire de vie et d'utilité sociale.

Au plan international enfin, l'heure est aussi à la refondation souveraine. Pour constituer un pôle de confiance et de rassemblement en France même, comme pour apaiser au loin des foyers de crise menaçant de s'étendre et déployer notre influence, on ne peut se satisfaire du recours éruptif à un outil militaire obéissant mais toujours plus sollicité. Il ne peut être l'ersatz commode d'une politique étrangère. Il n'est qu'à son service. Car la souveraineté, c'est aussi la cohérence. Et l'efficacité comme la crédibilité de l'action militaire sont précisément directement proportionnelles à leur mise en cohérence avec une politique étrangère rationnelle et ambitieuse. Le conflit syrien l'a tristement montré.

Une refondation diplomatique drastique s'impose donc pour saisir les opportunités que les bouleversements stratégiques actuels offrent paradoxalement. Mais celle-ci ne peut intervenir qu'à partir de la refondation d'un droit international remplaçant la souveraineté et l'égalité des États au cœur de son projet. À la fin de la Guerre froide, la séparation entre ordre interne et

# Military Action and Sovereignty

*to be well trained, well equipped and with no gaps in their capacity. With operations outside the national territory of various natures and an increasing number of operations on the national territories, the demands of maintaining a credible level of dissuasion, a classic, conventional response capacity, and the necessary rolling out of training and cooperation mission, the effect on our brief is lasting. The budget allocation must match up.*

*But in my view the role of the armed forces, when it comes to our sovereignty, goes much further than this pure spectrum of operations. Even their hierarchical structure (it's not a dirty word) is founded on excellence and responsibility. These are the values that inspire the profession of the armed forces (reliability, loyalty, comradeship, discipline, respect, bravery and honor itself) where training is ongoing, adaptation is permanent, ethics are put into practice, and where empathy, respect, and all other civic virtues linked to the military life, live on. They are markedly modern and essential. Just at a time where they have been eroded in our civil society, they are precisely what our young people in particular need, who are lacking direction and who have lost sight of how to put the effort in. These virtues are what is missing. Further, resilience and cohesion are the main effects produced by our armed forces, for themselves and for civil society. The armed forces embody, intuitively and with ease, the nation's and the State's strength.*

*Without a shadow of a doubt, if they are given sufficient resources and are allowed to operate without meddling with their core professional values, our armed forces can contribute to an implicit but fundamental slice of national cohesion and, it follows, the manifestation of a form of sovereignty: the integration of some of our nation's disoriented youth, putting their lives back on track and making them into productive citizens.*

*Finally, in the international arena it is also time for a reform of sovereignty. to form a flagship of trust and the gathering together of France itself, just as we need to calm the hotbeds of crisis further afield that are threatening to expand and deploy our influence. We can no longer be satisfied with the hasty and all too convenient use of a military, which is obedient but overstretched, because the armed forces are not meant to be a substitute for foreign policy; they are meant to be its instrument. The effectiveness and credibility of military action are, in reality, directly proportional to the degree to which they are consistent with a rational and ambitious foreign policy. Sadly, the conflict in Syria has demonstrated this.*

*A drastic revamping of diplomacy is needed to take advantage of the opportunities paradoxically afforded by the current strategic upheaval. This can only happen as a result of a rebuilding of international law, with sovereignty and the equality of States at its core. At the end of the Cold War, the separation*

ordre international s'est effacée, conduisant à ce qu'on a appelé un peu vite « la gouvernance globale ». L'Europe comme les États-Unis ont souhaité accélérer ce mouvement d'un droit international très rigide et de fait surplombant et manichéen. Nous nous trouvons aujourd'hui face à une véritable aporie de fond, qui engendre les mutations violentes du monde. Quand le droit devient autoritaire, quand il ne constitue que le prolongement de la volonté de puissance d'acteurs dominants, il n'apporte pas la paix mais augmente la violence des conflits.

Nous nous inscrivons donc à un tournant majeur dans les relations internationales, avec l'apparition d'un monde réellement multipolaire et le rejet radical de la vision occidentaliste du droit international par l'islamisme ou les puissances émergentes ou émergées. Du fait de l'affaiblissement de la position dominante des États-Unis, suite à leurs politiques néoconservatrices dévastatrices en Afghanistan, en Irak, en Libye, en Ukraine et aujourd'hui en Syrie, et de la montée en puissance de grands acteurs internationaux, ces puissances refusent toutes radicalement la vision occidentaliste du droit international. Elles considèrent que la souveraineté des États doit être réinscrite au fondement du droit international. Elles veulent que celui-ci soit fondé sur la volonté des États, la coordination et l'unanimité, et ne serve pas de véhicule à la domination politique ou économique. C'est à leurs yeux le seul moyen de maîtriser une mondialisation tentaculaire et ultra-complexe qui affaiblit l'autorité du politique. La leur.

La Russie a pris la tête de cette contestation depuis une dizaine d'années déjà. Nous devrions entendre son discours parce qu'il fait école de manière massive en Europe et hors d'Europe. Le Président russe rappelle juste régulièrement une évidence : le droit international ne peut constituer un système pur et parfait, conduisant à une unification complète des principes du droit entre États et permettant la disparition des conflits d'intérêts, des rivalités de puissance et du politique dans son ensemble. Il existe des valeurs communes dans le monde. En revanche, il n'y a pas d'unidimensionnalité de l'échelle des valeurs qui justifierait la dépolitisation de certains débats. La fin idéologique de l'Histoire n'arrivera pas. Nous sommes à un tournant dans les relations internationales.

L'Europe et la France doivent donc elles aussi s'affranchir de cette vision autoritaire et dépassée du droit, qui constitue une erreur stratégique manifeste dont nous payons un prix lourd. Cette erreur conduit à des échecs partout dans le monde et nourrit l'hostilité et le sentiment d'injustice. Elles doivent retrouver la lettre et l'esprit de la Charte des Nations unies qui protège la souveraineté des États, leurs frontières et leurs peuples de l'ingérence extérieure. « La souveraineté est une et indivisible ». Ce n'est pas un scoop. C'est dans notre Constitution. Nous devrions nous en souvenir.

## *Military Action and Sovereignty*

*between internal order and international order was swept away, leading to what we called a little hastily 'global governance'. Europe and the United States wanted to accelerate this move toward a very rigid form of international law, one which was, in reality, extremely overbearing and Manichaeian. We are currently in a serious impasse, which is igniting violent upheavals in the world. When law becomes authoritarian, when it is merely the extension of the will to power of dominant actors, it brings no peace, but rather increases the violence of conflicts.*

*We are thus at a turning point in international relations, with the emergence of a world that is truly multi-polar and the rejection of a Western vision of international law by Islamic fundamentalism and emerging (or newly emerged) powers. Due to the weakening of the United States' position as a dominant power in the wake of devastating neoconservative policy in Afghanistan, Iraq, Libya, Ukraine and now in Syria and the buildup of power of major international players, these powers all radically refuse the Western vision of international law. These powers think that State sovereignty should be based once again on international law and for international law to be based on the will of States and on coordination and the respect for the principle of unanimity. For them, this is the only way to maintain control in the tentacular, globalized world where their political authority is weakened.*

*Russia has been a leader in this dissenting movement over the past ten years. We should be attentive to this perspective because it has enjoys wide acceptance both within and outside Europe. The Russian president is pointing out the obvious when he says that international law cannot be a pure and perfect system, leading to a complete unification of legal principles among States and causing conflicts of interests, power rivalries and even politics to disappear. There are common values in the world. On the other hand, there is not one single system of values that would permit politics to be removed from certain debates. There will be no end to ideological history. We are at a turning point in international relations.*

*Europe and France, therefore, must also free themselves from this authoritarian and outdated vision of law, which is clearly a strategic error for which we are paying a heavy price. This error causes us to fail all over the world and fosters hostility and a feeling of injustice. We should look once again to the Charter of the United Nations which protects the sovereignty, borders and population of States. 'Sovereignty is indivisible'. This is hardly a scoop. This is from our Constitution. We should remember this.*

En conclusion, c'est en fait ici un appel à la responsabilité que je lance. Il ne s'agit plus de pleurer sur notre souveraineté diminuée ou sur notre grandeur enfuie, mais de s'atteler à les faire renaître pour exprimer notre voix sur la nouvelle scène mondiale qui paradoxalement n'a jamais été aussi ouverte à l'affirmation nationale et à l'innovation stratégique. Une voix de la France pragmatique, ambitieuse et en cohérence avec ses intérêts nationaux et sociétaux. Une voix lucide, qui cesse de rêver le monde mais le voit tel qu'il est et cherche à y imprimer une marque utile et honorable. Une voix qui soit enfin humaine, généreuse et surtout libre. Une voix que le monde a encore envie et besoin d'entendre. C'est donc un appel à la volonté et au courage politiques qu'en cette enceinte, chacun peut entendre et auquel il peut contribuer. Dans ce projet, nos armées ont un rôle stabilisateur et rassurant éminent à jouer.

*To conclude, I am appealing for responsibility, because there is no longer any point in bemoaning our loss of sovereignty or past greatness; rather, we must get on with bringing them back to life in order to be heard in a new world which paradoxically has never been more open to national affirmation and strategic innovation. It is thus important that France recovers its voice: a pragmatic, ambitious France in tune with its national and societal interests, which speaks with lucidity, which stops living in a dream world and instead recognizes reality, and seeks to have a useful and honorable impact upon it; which speaks in a humane, generous and, above all, free voice, one that the world still wants and needs to hear. It is thus an appeal for political will and courage that each of us can hear and play our role in. In this context, our armed forces have a leading role to play — a stabilizing and reassuring role.*

## Table ronde n° 2

Débat libre avec la salle

---



## Round table 2

Open discussion with the floor

---

## Corentin BRUSTLEIN

Les chocs politiques de l'année 2016 nous posent des questions dérangeantes. Une première lecture consiste à se féliciter de notre modèle stratégique. À l'échelle de l'Europe, c'est probablement le modèle français qui s'en sortira le mieux quelle que soit l'évolution politique du Royaume-Uni et des États-Unis, en raison de la place centrale que nous avons toujours accordée à l'indépendance nationale et à l'autonomie stratégique. Dans ce contexte, que faire ? Faut-il prendre dès à présent des mesures afin de renforcer l'indépendance stratégique de la France ? La dépendance à l'égard de nos alliés, y compris le Royaume-Uni et les États-Unis, constitue-t-elle un horizon indépassable ?

Par ailleurs, alors que le lien entre l'Armée et la population a été mis à mal par l'évolution de notre modèle d'armée et la fin de la conscription, comment intégrer les missions intérieures à la culture militaire des forces ?

## Général Arnaud SAINTE-CLAIRE DEVILLE

Notre modèle d'armée comporte quelques manques. Notre chef d'état-major des armées s'efforce notamment de mettre fin à la réduction des capacités pour combler les lacunes de notre dispositif, d'adapter nos moyens aux contrats opérationnels et de renforcer nos soutiens au sein des armées et des services interarmées.

Nos relations avec les forces anglaises s'inscrivent toujours dans la logique du traité de *Lancaster House* et nos interlocuteurs anglais sont favorables au renforcement de cette relation au travers d'exercices. Le *Combined Joint Expeditionary Force* a été déclaré opérationnel l'année dernière et nous approfondissons cette relation étroite.

L'armée de Terre s'est réorganisée pour prendre en compte les évolutions de son modèle. Il convient aujourd'hui d'accélérer le programme Scorpion afin de lui assurer les outils nécessaires à sa mission. Par ailleurs, l'armée de Terre s'appuie sur des valeurs et sur un corpus rénové en matière d'exercice du commandement. Enfin, le document « Action terrestre future » ouvre des perspectives sur son avenir à plus long terme.

Nous conduisons des actions de formation dans les écoles de formation initiale et les écoles d'arme afin d'améliorer l'adhésion aux missions de sécurité intérieure. Tout soldat de l'armée de Terre engagé sur le territoire national reçoit une formation de mise en condition pour l'opération Sentinelle, qui a évolué considérablement depuis le 14 juillet avec la dynamisation complète de nos modes d'actions. Ce changement a permis d'obtenir une adhésion beaucoup plus forte des militaires.

Corentin BRUSTLEIN

**T**he political upheavals of 2016 have raised some disturbing questions. The first thing that has to be said is that there is reason to be pleased with our strategic model. In European terms, it is probably the French model that will emerge strongest whatever political changes occur in the United Kingdom or the United States, because we have ensured national independence and strategic autonomy have always been its central features. What to do in this context? Should we be taking measures that would best allow France's independence to be strengthened? Is our dependence on our allies, including the United Kingdom and the United States, bound to continue forever?

Furthermore, while the link between the Army and the citizenry has been harmed by the changes in the nature of our Army as well as the end of conscription, how can internal missions be reconciled with the military culture of the forces?

General Sainte-Claire DEVILLE

Our army model is lacking in a few respects. Our Chief of Defense Staff is working hard, specifically in an attempt to halt the reduction in our capabilities in order to fill in the gaps within our system, to adapt our resources to our operational duties and to strengthen the support systems within the armed forces, as well as in the area of inter-army services.

Our relations with British forces still take place within the framework of the Lancaster House Treaty, and our British partners are in favor of a strengthening of this relationship through exercises. The Combined Joint Expeditionary Force was declared operational last year and we are pursuing this close relationship.

The Army has been reorganized to take into account changes within its model. The Scorpion programme needs to be speeded up in order to ensure there are sufficient resources available to carry out its mission. Furthermore, in terms of leadership, the Army is grounded in values and draws on a revamped corpus. Finally, the paper 'Future Ground Action' (Action terrestre future) offers new perspectives on its long term future.

We are conducting training initiatives in the schools of basic training and military schools in order to improve commitment to the internal security missions. Each Army soldier deployed on home soil receives training to prepare him for involvement in Operation Sentinelle, which has changed considerably since 14 July, with the complete our modes of action having been completely dynamised. This change has brought greater commitment from military personnel.

## Général Christophe de SAINT CHAMAS

La hausse du budget des armées doit nous permettre d'entretenir notre matériel et de combler quelques lacunes. L'enjeu est de disposer d'un outil utilisable à 100 % alors qu'à cause des restrictions, sa disponibilité est tombée à 70 % voire 50 %.

Les alliances internationales permettent d'être plus forts. Néanmoins, chaque allié souhaite toujours conserver sa liberté de décision. Lorsque l'armée française est engagée dans une coalition, le CEMA conserve le pouvoir de décider l'ouverture du feu. Il est inenvisageable de déléguer l'ensemble de nos pouvoirs à une armée mondiale qui disposerait de nos soldats comme bon lui semble. Nous devons donc trouver un équilibre entre la recherche de synergies avec nos alliés et la préservation de notre souveraineté.

La mise en place du plan Sentinelle a généré un mécontentement parmi nos cadres parce qu'ils préfèrent partir en mission à l'étranger plutôt que de surveiller un point fixe à Paris. La situation a évolué depuis. Regardez nos anciens : la promotion Dien Bien Phu de Saint-Cyr n'est jamais partie pour l'Indochine. Elle s'est préparée pendant deux ans à un combat qui n'avait plus lieu le moment venu et en a finalement mené un autre. De même, les années 2015 et 2016 constituent un tournant. L'opération Sentinelle représente désormais le premier engagement opérationnel des jeunes lieutenants à leur sortie d'école.

## Caroline GALACTÉROS-LUCHTENBERG

Il appartient aux responsables politiques de définir la vision stratégique et de donner aux opérationnels les moyens de la concrétiser. Or le temps politique n'est pas toujours compatible avec celui nécessaire à la conduite d'un programme qui ne portera pas de fruits visibles avant plusieurs années.

## General Christophe de SAINT CHAMAS

*The increase in military spending should allow us to maintain our equipment and to fill some gaps. The goal is to have a military that is 100% operational; meanwhile due to restrictions, actual availability has fallen to 70%, if not 50%.*

*International alliances increase our strength. Nevertheless, allies all want to maintain their freedom to make decisions. When the French Army is involved in a coalition, the CEMA conserves the power to decide when to engage. It is inconceivable that we would delegate all of our powers to a world army, which would do whatever it wished with our soldiers. We must, therefore, find a balance between seeking synergies with our allies and preserving our own sovereignty.*

*The implementation of Operation Sentinelle generated discontent in our ranks because they prefer foreign missions to monitoring one particular location in Paris. The situation has change in the interim. The Dien Bien Phu class at Saint-Cyr did not go to fight in Indochina. They prepared for two years for a fight that was no longer taking place when it was time for them to go, and so they fought a different fight. In the same way, 2015-2016 marks a turning point. Operation Sentinelle is now the first operational engagement for young lieutenants when they come out of our schools.*

## Caroline GALACTÉROS-LUCHTENBERG

*It is up to political leaders to set out the strategic vision and to give to operational personnel the resources necessary to carry it out. However, the political climate is not always conducive to conducting a programme that will only bear fruit in a few years' time.*

# Les intervenants

(par ordre d'intervention)

---

# Speakers

(in order of appearance)

---

## Général de division Antoine WINDECK

À la tête du Centre de doctrine et d'enseignement du commandement depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2016, le général de division Antoine Windeck intègre l'École spéciale militaire de Saint-Cyr en 1983. Officier de cavalerie, il sert une grande partie de sa carrière au sein de la Légion étrangère. Il commande le 1<sup>er</sup> Régiment étranger de cavalerie à Orange entre 2005 et 2007 et exerce à plusieurs reprises des fonctions à l'État-major de l'armée de Terre (EMAT). Nommé général de brigade en 2010, il prend le commandement de la 6<sup>e</sup> Brigade légère blindée à Nîmes puis commande les Écoles de Saint-Cyr Coëtquidan en 2012. En 2015, il prend la direction du Centre de doctrine et d'emploi des forces. Le général de division Windeck a participé à plusieurs opérations extérieures (Tchad, Arabie Saoudite, Irak, Djibouti, Somalie). Il est auditeur de la 57<sup>e</sup> session du Centre des hautes études militaires (CHEM) et de la 60<sup>e</sup> session nationale de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN).

## Mme Patricia ADAM

Députée de la deuxième circonscription du Finistère, Patricia Adam a débuté sa carrière politique en qualité d'adjointe au maire de Brest en 1989 jusqu'à son élection parlementaire en 2002. Elle a occupé les fonctions de vice-présidente du Conseil général du Finistère (1998 à 2008) et a été membre du Conseil supérieur de la réserve militaire jusqu'au 19 juin 2012. Auditrice de la 55<sup>e</sup> session de l'Institut des hautes études de la défense nationale, membre titulaire de la délégation française à l'Assemblée parlementaire de l'OTAN, membre à deux reprises, en 2007 puis en 2012, de la Commission chargée de préparer le Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale, présidente de la Délégation parlementaire au renseignement en 2012, Mme Adam préside la Commission de la défense nationale et des forces armées de l'Assemblée nationale depuis le 28 juin 2012.

## Général d'armée Pierre de VILLIERS

Chef d'état-major des armées depuis le 15 février 2014, le général d'armée Pierre de Villiers sert successivement en régiment, en école et en état-major, dans une grande variété de spécialités. Auditeur à la 53<sup>e</sup> session du Centre des hautes études militaires et de la 56<sup>e</sup> session de l'Institut des hautes études de la défense nationale, il devient, à l'été 2004, adjoint au chef de cabinet militaire du Premier ministre avant de prendre la tête de la 2<sup>e</sup> Brigade blindée (2<sup>e</sup> BB) en 2006. Il est nommé Chef du cabinet militaire du Premier ministre en 2008 avant de prendre les fonctions de major général des Armées en 2010. Le général d'armée de Villiers a commandé le Bataillon d'infanterie mécanisée de la Brigade Leclerc dans le cadre de la KFOR ainsi que le *Regional Command Capital* en Afghanistan de décembre 2006 à avril 2007 dans le cadre de la force internationale d'assistance et de sécurité (FIAS) de l'OTAN.

## Colonel Jérôme PELLISTRANDI

Entré en service en 1980, le colonel Jérôme Pellistrandi est Saint-Cyrien (1983-1986). Ayant choisi l'arme des transmissions, il a commandé la 4<sup>e</sup> CTDAM (1992-1994) puis après une année en scolarité à Madrid puis au CID (6<sup>e</sup> Promotion) il a commandé le 28<sup>e</sup> RT à Issoire (2005-2007). Il a également commandé la Brigade multinationale de commandement et de soutien du Corps européen (2005-2007). Ancien auditeur du *Nato Defence College*, Docteur en histoire, il est chargé de mission à la Direction de l'enseignement militaire supérieur et rédacteur en chef de la *Revue Défense Nationale* depuis l'été 2014.

## M. Nicolas ROUSSELLIER

Nicolas Roussellier est maître de conférences (titulaire) à Sciences-Po (Paris). Il est l'auteur du livre *La force de gouverner. Le pouvoir*



## Major General Antoine WINDECK

Head of the Centre for Command Doctrine and Teaching since 1 July 2016, Major General Antoine Windeck entered the Special Military Academy of Saint-Cyr in 1983. A cavalry officer, he served much of his career in the Foreign Legion. He commanded the 1<sup>st</sup> Foreign Cavalry Regiment in Orange from 2005 to 2007 and has held multiple functions in the Army Land Staff (*EMAT*). Appointed Brigadier General in 2010, he took command of the 6<sup>th</sup> Light Tank Brigade in Nîmes, then commanded Ecoles de Saint-Cyr Coëtquidan in 2012. In 2015, he became head of the Centre for Command Doctrine and Teaching. Major General Windeck has taken part in several external operations (Chad, Saudi Arabia, Iraq, Djibouti and Somalia). He was auditor to the 57<sup>th</sup> Session of the Centre of Higher Military Studies (*CHEM*) and the 60<sup>th</sup> National Session of the Institute of Advanced Education in National Defence (*IHEDN*).

## Ms. Patricia ADAM

A Member of the National Assembly representing the second constituency of Finistère, Patricia Adam started her political career as deputy to the Mayor of Brest in 1989, up to her election to Parliament in 2002. She has held the function of Vice President of the General Council of Finistère (1998 to 2008) and was member of the Higher Council on Military Reserve, until 19 June 2012. Auditor to the 55<sup>th</sup> Session of the Institute of Higher National Defence Studies (*IHEDN*), Permanent Member of the French Delegation to the NATO Parliamentary Assembly, two-time Member, in 2007 and 2012, of the Commission in charge of preparing the White Paper on Defence and National Security, President of the Parliamentary Delegation for Intelligence in 2012, Mrs Adam has been Chair of the French National Assembly's Commission on National Defence and the Armed Forces since 28 June 2012.

## Army General Pierre de VILLIERS

Chief of Staff of the Army since 15 February 2014, Army General Pierre de Villiers served successively in regiment, school and defence staff settings, in a wide range of specialities. Auditor to the 53<sup>rd</sup> session of the Centre for Higher Military Studies and the 56<sup>th</sup> session of the Institute of Higher National Defence Studies, he became Deputy to the Head of Military Cabinet under the Prime Minister in Summer 2004, before going on to lead the 2<sup>nd</sup> Armoured Brigade (2<sup>nd</sup> *BB*) in 2006. He was appointed Head of Military Cabinet under the Prime Minister in 2008, before taking becoming Army General in 2010. General de Villiers commanded the Leclerc Brigade Mechanised Infantry Battalion as part of KFOR, as well as the Regional Command Capital in Afghanistan, from December 2006 to April 2007 as part of NATO's International Security Assistance Force (ISAF).

## Colonel Jérôme PELLISTRANDI

Entering service in 1980, Colonel Jérôme Pellistrand is an alumnus of Saint-Cyrien (1983-1986). Having opted for the Signal Corps, he commanded the 4<sup>th</sup> *CTDAM* (1992-1994), then after one year of studies in Madrid, and thereafter the CID (6<sup>th</sup> Graduating Class), he commanded the 28<sup>th</sup> *RT* in Issoire (2005-2007). He has also commanded the Multinational Command and Support Brigade to the European Corps (2005-2007). Former auditor to the NATO Defence Centre, with a PhD in History, he has been project head at the Directorate for Higher Military Teaching and Editor-in-Chief of the periodical *Défense Nationale* since Summer 2014.

## Mr. Nicolas ROUSSELLIER

Nicolas Roussellier is tenured lecturer at the Institute of Political Sciences in Paris. He is author to *La force de gouverner. Le*

*exécutif en France, XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles* (Gallimard, NRF Essais, 2015, 621 pages) qui a reçu en 2016 le prix Guizot de l'Académie française et le prix Charles-Aubert de l'Académie des sciences morales et politiques. Il a consacré l'essentiel de ses recherches à l'histoire des transformations de la démocratie en France et en Europe. Par ailleurs, Nicolas Roussellier a participé à plusieurs ouvrages collectifs sur l'histoire politique de la France, l'histoire des cultures politiques, l'histoire des intellectuels, l'histoire des revues d'histoire et l'histoire du socialisme.

## M. Olivier ZAJEC

Olivier Zajec est maître de conférences en science politique à l'université Jean Moulin (Lyon-III), chercheur au CLESID (Centre lyonnais d'études de sécurité internationale et défense) et à l'Institut de stratégie comparée (ISC, Paris). Diplômé de l'ESM de Saint-Cyr et de Sciences-Po Paris, agrégé et docteur en histoire des relations internationales, il enseigne la théorie stratégique à l'École de guerre depuis 2011. Ses recherches portent sur la stratégie et la guerre, la transformation des appareils militaires des grandes puissances, les politiques et stratégies nucléaires, la géopolitique théorique, et le réalisme classique en théorie des relations internationales.

## Général d'armée (2S) Henri BENTÉGEAT

Chef d'état-major des armées de 2002 à 2006, puis président du comité militaire de l'Union européenne jusqu'en 2009, la carrière du général d'armée (2S) Henri Bentegeat se partage entre responsabilités opérationnelles en métropole et outremer, dans les domaines de l'international (Washington) et des affaires stratégiques (DAS), et enfin, dans le domaine politico-militaire (état-major particulier du président de la République). Diplômé de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr Coëtquidan et de l'Institut d'études politiques (IEP) de Paris, licencié en histoire, breveté de l'enseignement militaire

scientifique et technique et de l'École supérieure de guerre, le général d'armée (2S) Bentegeat a effectué des missions au Tchad et en République Centrafricaine. Il est auditeur de la 42<sup>e</sup> session du Centre des hautes études militaires (CHEM) et de la 45<sup>e</sup> session nationale de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN).

## M. Corentin BRUSTLEIN

Responsable du Centre des études de sécurité de l'Institut français des relations internationales (IFRI) et Docteur en science politique de l'université Jean Moulin Lyon 3, Corentin Brustlein a rejoint l'IFRI en 2008 comme chercheur au Laboratoire de recherche sur la défense (LRD). À l'IFRI, ses travaux ont porté sur des thèmes variés tels que la transformation militaire et ses impacts opérationnels, la surprise stratégique, l'entrée en premier, le déni d'accès, la dissuasion nucléaire et conventionnelle ou encore les politiques de défense française et américaine. Avant de rejoindre l'IFRI, il avait enseigné pendant cinq années les relations internationales et les études de sécurité à l'université Jean Moulin Lyon 3. Il est notamment l'auteur de *Maîtriser la puissance de feu. Un défi pour les forces terrestres* (IFRI, 2015) et, plus récemment, de *L'entrée en premier et l'avenir de l'autonomie stratégique* (IFRI, 2016).

## Général de corps d'armée Arnaud SAINTE-CLAIRE DEVILLE

À la tête du commandement des forces terrestres depuis le 1<sup>er</sup> août 2014, le général de corps d'armée Sainte-Claire Deville intègre l'École spéciale militaire de Saint-Cyr en 1978 et choisit l'arme blindée cavalerie. Il débute sa carrière au 3<sup>e</sup> Régiment de hussards (3<sup>e</sup> RH) en Allemagne, régiment qu'il commande entre 2001 et 2003. Bon connaisseur des relations franco-allemandes, il rejoint en 2003 l'état-major de la Brigade franco-allemande à Müllheim pour occuper

*pouvoir exécutif en France, XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles* (Gallimard, NRF Essais, 2015, 621 pages) which received the Académie Française's Guizot Award, as well as the Charles-Aubert Award from Académie des sciences morales et politiques. His research has been dedicated in large part to the history of transformations in democracy, in France and Europe. Nicolas Roussellier has further taken part in multiple collective works on the political history of France, the history of political cultures, the history of intellectuals and the history of historical periodicals and the history of socialism.

## Mr. Olivier ZAJEC

Olivier Zajec is a Lecturer in Political Sciences at Université Jean Moulin (Lyon-III), Researcher at *CLESID* (Centre for Studies in International Security and Defence in Lyon) and the Institute for Comparative Strategy (*ISC*, Paris). A graduate of the *ESM* in Saint-Cyr and Institute of Political Sciences in Paris, with an advanced degree and PhD in the History of International Relations, he has been teaching Strategic Theory at the School of Warfare since 2011. His research deals with strategy and warfare, the transformation of military apparatuses run by the world's leading powers, nuclear policies and strategies, geopolitical theory and classical realism in international relations theory.

## Army General Henri BENTÉGEAT

Chief of Staff of the Armies from 2002 to 2006 and President of the European Union's Military Committee until 2009, Army General (2S) Henri Bontégeat has dedicated his career to operational responsibilities in both mainland and overseas France, international affairs (based in Washington), strategic affairs (at DAS), and lastly, in the political-military arena (special chief of staff to the French President). A graduate of Special Military School in Saint-Cyr Coëtquidan and the Institute of Political

Sciences (*IEP*) of Paris, with a Licence in History and teaching qualifications in Scientific and Technical Military History from the Higher School of Warfare, Army General (2S) Bontégeat has been engaged in missions in Chad and Central African Republic. He was auditor to the 42<sup>nd</sup> Session of the Centre of Higher Military Studies (*CHEM*) and the 45<sup>th</sup> National Session of the Institute of Advanced Education in National Defence (*IHEDN*).

## Mr. Corentin BRUSTLEIN

Head of the Centre for Security Studies at the French Institute for International Relations (*IFRI*) with a PhD in Political Sciences from Université Jean Moulin Lyon 3, Corentin Brustlein joined IFRI in 2008 as Researcher at the Research Laboratory on Defence (*LRD*). At *IFRI*, he has focused his work on a wide range of topics, including military transformation and the operational impacts thereof, strategic surprise, first entrance, access denial, nuclear and conventional deterrence, and French and American defence policies. Before joining *IFRI*, he taught international relations and security studies for five years at Université Jean Moulin Lyon 3. He is the author of such works as *Maîtriser la puissance de feu. Un défi pour les forces terrestres* (*IFRI*, 2015) and more recently, *L'entrée en premier et l'avenir de l'autonomie stratégique* (*IFRI*, 2016).

## Lieutenant General Arnaud SAINTE-CLAIRE DEVILLE

Head of Land Forces Command since 1 August 2014, Lieutenant General Arnaud Sainte-Claire Deville entered the Special Military School in Saint-Cyr in 1978, choosing the armoured cavalry. He began his career in the 3<sup>rd</sup> Regiment of Hussars (3<sup>rd</sup> RH) in Germany, a regiment which he commanded from 2001 to 2003. Well-versed in French-German relations, he came to the Franco-German

les fonctions de chef d'état-major. Nommé général de brigade en 2008, il prend le commandement de la 2<sup>e</sup> Brigade blindée à Orléans avant de rejoindre en 2010 les forces terrestres à Lille en tant que chef d'état-major. Promu général de division en 2012, il prend le commandement des écoles militaires de Saumur jusqu'en 2014. Le général de corps d'armée Sainte-Claire Deville a effectué plusieurs opérations, notamment à Sarajevo (Bosnie-Herzégovine), en Afghanistan comme chef d'état-major de la Brigade multinationale de Kaboul, mais également au Kosovo en tant que *command Force Multinational Nord*. Il est auditeur de la 55<sup>e</sup> session du Centre des hautes études militaires (CHEM) et de la 58<sup>e</sup> session nationale de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN).

## Général de corps d'armée Christophe de SAINT CHAMAS

Saint-cyrien de la promotion Général Rollet (1978-1980), le général de corps d'armée Christophe de Saint Chamas est officier de cavalerie. Breveté de l'École de guerre, il est auditeur de la 55<sup>e</sup> session du Centre des hautes études militaires (CHEM) et de la 58<sup>e</sup> session de l'Institut des hautes études de la défense nationale. Il sert trois reprises à la Légion étrangère avant de la commander de 2011 à 2014. Il alterne les postes en administration centrale (État-major des armées, cabinet du ministre de la Défense...) et en unités opérationnelles. Il est engagé dans plusieurs opérations : Guerre du golfe, Tchad, Centrafrique, Congo-Brazzaville, Balkans, République de Côte d'Ivoire, Afghanistan. Depuis 2014, il est Officier général de zone de défense et de sécurité Ouest, commandant de zone terre Nord-Ouest et commandant d'arme de la place de Rennes. À ce titre, il est le conseiller du préfet de zone pour l'engagement des armées sur le territoire national, notamment dans la lutte contre le terrorisme, au côté des forces de sécurité intérieures.

## Mme Caroline GALACTÉ- ROS-LUCHTENBERG

Caroline Galactéros-Luchtenberg, docteur en science politique (Paris I - Sorbonne), auditeur de l'Institut des hautes études de la Défense nationale (AA59) et spécialiste des questions balkaniques, a longtemps travaillé dans l'évaluation et la prospective stratégiques pour les services de l'État. Aujourd'hui directeur de séminaire à l'École de guerre, colonel dans la réserve opérationnelle des armées, elle dirige le cabinet de conseil privé et de formation en intelligence stratégique PLANETING et s'intéresse notamment aux enjeux liés à l'éthique dans ses rapports avec les questions de puissance, d'influence, de *leadership* et de négociation (civile et militaire). Elle a publié en mai 2013 un essai intitulé *Manières du monde, Manières de guerre* (Nuvis éditions). Éditorialiste sur *Le Point.fr* (tribune « État d'esprit, esprit d'État »), elle écrit fréquemment pour le *Figaro Vox* et intervient régulièrement dans les médias audiovisuels. Elle a créé le blog « Bouger les lignes » consacré aux questions internationales et de défense.

## Général d'armée Jean-Pierre BOSSER

Chef d'état-major de l'armée de Terre depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2014, le général d'armée Jean-Pierre Bosser sert successivement en régiment, notamment au 8<sup>e</sup> Régiment parachutiste d'infanterie de marine (8<sup>e</sup> RPIMa) qu'il commandera de 2001 à 2003 ainsi qu'à la Direction du personnel militaire de l'armée de Terre (DPMAT) à plusieurs reprises. En 2008, il prend la tête de la 11<sup>e</sup> Brigade parachutiste (11<sup>e</sup> BP) avant de se voir confier les fonctions de sous-chef d'état-major Performance-Synthèse à l'état-major de l'armée de Terre (EMAT) en 2010. Il occupe à partir du 29 novembre 2012 le poste de directeur de la protection et de la sécurité de la défense (DPSD). Le général d'armée Bosser a participé à de nombreuses opérations extérieures (Liban, Tchad, Centrafrique, Gabon, Kosovo).

Brigade in Müllheim in 2003, as Chief of Staff. Appointed Brigade General in 2008, he took command of the 2<sup>nd</sup> Armoured Brigade in Orléans before joining the land forces in Lille in 2010, as Chief of Staff. Promoted Division General in 2012, he became head of the military schools in Saumur until 2014. Lieutenant General Arnaud Sainte-Claire Deville has been engaged in multiple operations, in particular in Sarajevo (Bosnia-Herzegovina), in Afghanistan as Chief of Staff to the Multinational Brigade in Kabul, and in Kosovo as Commander of the Force Multinational Nord. He was auditor to the 55<sup>th</sup> Session of the Centre of Higher Military Studies (*CHEM*) and the 58<sup>th</sup> National Session of the Institute of Advanced Education in National Defence (*IHEDN*).

## General Christophe de SAINT CHAMAS

An alumnus of Saint-Cyr (Général Rollet graduating class, 1978-1980), General Christophe de Saint Chamas is a cavalry officer. With certifications from the School of Warfare, he was auditor to the 55<sup>th</sup> Session of the Centre of Higher Military Studies (*CHEM*) and the 58<sup>th</sup> National Session of the Institute of Advanced Education in National Defence (*IHEDN*). He thrice served in the Foreign Legion, before becoming its commander from 2011-2014. He has alternated between central administrative positions (Chief of Staff, Ministry of Defence Cabinet, etc.) and operational units. He has been engaged in multiple operations: The Gulf War, Chad, Central African Republic, Congo-Brazzaville, the Balkans, the Republic of Ivory Coast and Afghanistan. Since 2014, he has been General Officer of the North-West Defence and Security Zone and Place de Rennes Garrison Commander. In these capacities, he was advisor to the Zone Prefect on army engagement on national soil, in particular in the fight against terrorism, alongside domestic security forces.

## Ms. Caroline GALACTÉ-ROS-LUCHTENBERG

Caroline Galactéros-Luchtenberg, PhD in Political Sciences (Paris I - Sorbonne), and Auditor at the Institute of Advanced Education in National Defence (AA59) and specialist on issues in the Balkans, has long worked on strategic assessment and forward-looking studies for France. Now Seminar Director at the School of Warfare and Army Operational Reserve Colonel, she heads a private consulting and training firm in strategic intelligence, PLANETING, focusing on such issues as ethics and its relationship with issues of power, influence, leadership and negotiation (civil and military). In May 2013, she published an essay entitled *Manières du Monde, Manières de Guerre* (Nuvis Editions). An editorialist for *Lepoint.fr* (her column is entitled “*État d’esprit, esprit d’État*”), she frequently writes for *Figaro Vox* and can be regularly heard in radio and TV media. She founded the blog “*Bouger les lignes*”, dedicated to international and defence issues.

## Army General Jean-Pierre BOSSER

Chief of Staff of the Land Forces since 1 September 2014, Army General Jean-Pierre Bosser served successively in regiments, including the 8<sup>th</sup> Marine Infantry Parachute Regiment (8<sup>e</sup> *RPIMa*) which he was to command from 2001 to 2003 as well as at the head of Land Forces Military Personnel (*DPMAT*) at multiple points. In 2008, he took over as Head of the 11<sup>th</sup> Parachute Brigade (11<sup>e</sup> *BP*) before being entrusted with functions as Deputy Chief of Staff for Performance and Synthesis at Army Land Staff (*EMAT*) in 2010. Since 29 November 2012, he has been Director of the Protection and Security Division (*DPSD*) under the Ministry of Defence. Army General Bosser has been part of numerous external operations (Lebanon, Chad, Central African Republic, Gabon, Kosovo).

**Directeur de la publication** : Général de division Antoine WINDECK  
Centre de doctrine et d'enseignement du commandement

**Réalisation** : CDEC - 1, place Joffre - Case 53 - 75700 PARIS SP 07

**Maquette & conception graphique** : Sonia Rivière CDEC/DAD/PUB

**Crédit photo couverture** : O. Debes©Armée de Terre

**Impression - Routage** : Ministère de la Défense  
EDIACA - 76, rue de la Talaudière - CS 80508 - 42007 SAINT-ÉTIENNE cedex 1

**Dépôt légal** : Année 2017

« Tous droits de reproduction réservés. La reproduction du document est soumise à l'autorisation préalable de la rédaction. »

Disponible sur les sites : intradef - <http://portail-cdec.intradef.gouv.fr/>.  
internet - <http://www.cdec.terre.defense.gouv.fr>

# ACTION MILITAIRE ET SOUVERAINETÉ

## *Military Action and Sovereignty*

Réalité historique à l'acceptation évolutive, de l'*ultima ratio* de l'ancien régime au modèle de corps expéditionnaire des dernières décennies, les forces armées entretiennent un rapport étroit à la souveraineté.

Cette notion est majeure au regard de la culture d'autonomie stratégique qui caractérise la France sur la scène internationale.

À l'image de la Défense, dans la période *post*-Guerre froide, les conditions d'exercice de la souveraineté ont évolué, marquées par une montée des interdépendances internationales et la fragilisation des fonctions régaliennes.

Le paradigme sécuritaire actuel replate-t-il la souveraineté au cœur du débat stratégique et politique ? Dans ce contexte, quelle place peut y tenir l'armée de Terre ?

A historical reality the meaning of which evolves with time, from the *ultima ratio* of France's Ancien Régime to the expeditionary corps of the last decades, the armed forces are closely intertwined with sovereignty.

Sovereignty is a central concept considering the culture of strategic autonomy that characterises France on the international scene.

Like Defence, in the *post*-Cold War period, the conditions in which sovereignty is exercised have evolved, shaped by stronger international inter-dependencies and increasingly-fragile governing functions.

Is the current security paradigm bringing sovereignty back to the fore of strategic and political discussion? Within this setting, what is the Army's potential place?



Centre de Doctrine  
et d'Enseignement  
du Commandement

ISBN 978-2-11-152055-4